BnF Gallica

Almanach de l'Action française

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Action française. Auteur du texte. Almanach de l'Action française. 1911.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Prix : 50 centimes — **3e Année. — 1911**

800
308

ALMANACH

DE

L'ACTION FRANÇAISE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. RÉSERVE

Tire la Barbichette!!!

L22c 047

PARIS — 3, CHAUSSÉE D'ANTIN, 3 — PARIS

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

OUDIN & Cie

Imprimeurs-Editeurs

24, Rue de Condé, PARIS et à POITIERS

Le Catalogue général de la LIBRAIRIE, *les Devis ou Renseignements concernant l'*IMPRIMERIE *sont envoyés franco, par courrier, sur demande.*

Huile de Table Délicieuse

PLUS DE 1500 LETTRES ÉLOGIEUSES EN 18 MOIS

(Hausse imminente de nos Produits).

18 fr. les **10** litres | **10** fr. les **5** litres

(*franco domicile contre mandat ou remboursement*)

TOUS LES 30 LITRES : Cadeau de 3 kilos de fruits glacés au sirop pur sucre.

TOUS LES 50 LITRES : Riche assortiment de fruits exquis et crème de marrons vanillée.

Nos Amis ont le choix entre l'Huile à goût de fruit et l'Huile douce et savoureuse.

EXCEPTIONNELLEMENT : Échantillon de 3 litres contre bon de 6 francs.

RABAIS ACCORDÉS AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

BONNAUD-PASCAL, à CAVAILLON (Vaucluse)

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

Nos Lecteurs et Abonnés sont priés de faire de préférence leurs achats chez les Commerçants Amis de

L'ACTION FRANÇAISE

et de se recommander du journal.

(*Voir, pages 126 et 127, la liste des MAISONS RECOMMANDÉES*).

1911

ALMANACH

DE

L'ACTION FRANÇAISE

22
C
1047

CALORIFUGE DU NORD

Isolant idéal, réduisant la condensation de 90 0/0, préparé spécialement pour **la vapeur surchauffée.**

Nombreuses et sérieuses références

FRANÇOIS RYCKEWAERT

1, Rue de Rome — ROUBAIX

ANTICALCAIRE. — Le **Préservateur Calcophobe** pour les eaux d'alimentation. **Sécurité absolue.**

NOTRE CONCOURS

A qui le Blason ?...

Un siège de Procureur et les palmes à qui ne devinera pas le nom du propriétaire !

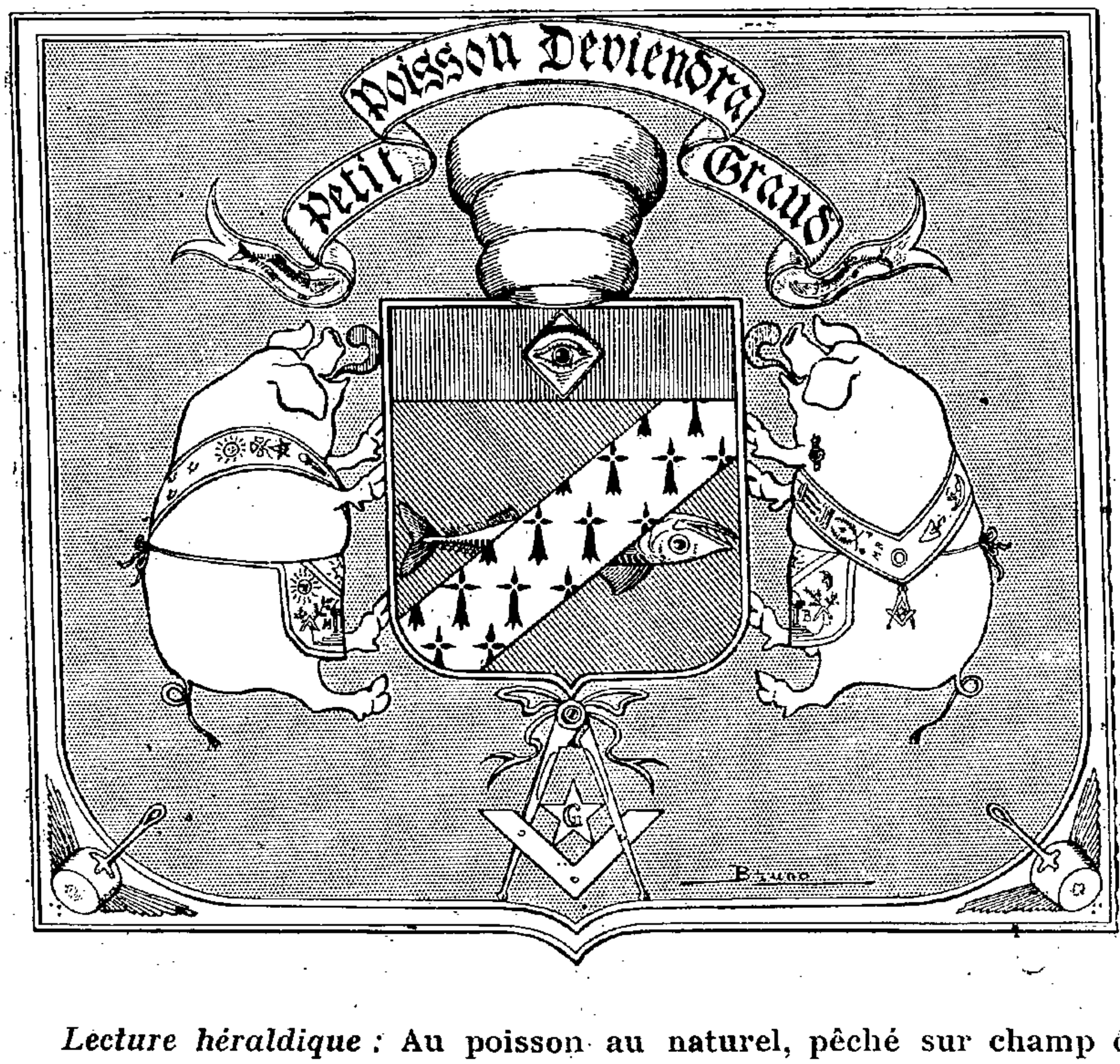

Lecture héraldique : Au poisson au naturel, pêché sur champ de Saint-Nazaire, barré d'hermine, et au chef cousu de sale gueule, portant au point un voyeur ; — surmonté d'un cimier à trois-ponts, avec devise ; — supporté en pointe par des attributs de F.·. M.·. en dextre et senestre par deux Q. M. arrondissementiers grimpants, lampassés de gueules, portant la livrée des Seigneurs d'Israël...

JANVIER 1911

1	**Diman.**	*Circoncision.*
2	Lundi.	S. Macaire.
3	Mardi.	Sᵉ Geneviève.
4	Mercr.	S. Rigobert.
5	Jeudi	S. Siméon styl.
6	Vendr.	*Epiphanie.*
7	Sam.	S. Lucien.
8	**Diman.**	Sᵉ Gudule.
9	Lundi.	S. Julien.
10	Mardi.	S. Agathon.
11	Mercr.	S. Théodose.
12	Jeudi.	S. Arcade.
13	Vendr.	*Bapt. de N.-S. J.-C.*
14	Sam	S. Hilaire, év.
15	**Diman.**	S. Paul, erm.
16	Lundi.	S. Honorat.
17	Mardi.	S. Antoine, abbé.
18	Mercr.	Chaire de S. Pierre.
19	Jeudi.	S. Sulpice.
20	Vendr.	S. Sébastien.
21	Sam.	Sᵉ Agnès.
22	**Diman.**	S. Vincent.
23	Lundi.	S. Raymond.
24	Mardi.	S. Timothée.
25	Mercr.	*Conv. de S. Paul.*
26	Jeudi.	S. Polycarpe.
27	Vendr.	S. Jean Chrysost.
28	Sam.	S. Charlemagne.
29	**Diman.**	S. Franç. de Sales
30	Lundi.	Sᵉ Bathilde.
31	Mardi.	Sᵉ Marcelle.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier.....	le 7
Pleine lune.....	le 14
Dernier quartier	le 21
Nouvelle lune.	le 29

MEMENTO POUR JANVIER

1. Jour de l'an. Etrennes.
2. Tirage : Ville d'Amiens 1871.
3. Sᵉ Geneviève, patronne de Paris.
— Fête de S. M. le roi d'Espagne.
5. Sᵉ Amélie. Fête de S. M. la reine Amélie de Portugal.
— Tirages : Foncières 1879, 1885 et 1909 ; Communales 1870 ; Ville de Paris 1894 et 1896.
6. Fête des Rois.
10. Tirage : Ville de Paris 1871.
11. — Foncières 1903.
14. Jour de l'an russe.
15. Tirage : Ville de Paris 1867.
17. Fête du Saint Nom de Jésus. — S. Antoine. Fête des charcutiers, confiseurs et vanniers.
20. Tirage : Ville de Paris 1872.
21. 117ᵉ Anniversaire de la mort du roi Louis XVI.
22. S. Vincent. Fête des vignerons.
— Tirage : Ville de Paris 1892.
24. Fête de la Sainte Famille.
28. S. Charlem. Fête des Collégiens.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

CARPENTIER, RIVIÈRE & Cie

Entreprises Electriques

11 et 13, rue de Belzunce — PARIS (Xᵉ)

TÉLÉPHONE 448-48

FÉVRIER 1911

1	Mercr.	S. Ignace.
2	Jeudi.	*Purification.*
3	Vendr.	S. Blaise.
4	Sam.	Se Jeanne de Fr.
5	**Diman.**	Se Agathe.
6	Lundi.	S Waast.
7	Mardi.	S. Romuald.
8	Mercr.	S. Jean de Matha.
9	Jeudi.	So Appolline
10	Vendr.	Se Scolastique.
11	Sam.	S. Adolphe.
12	**Diman.**	*Septuagésime.*
13	Lundi.	S Lézin.
14	Mardi.	S. Valentin.
15	Mercr.	S. Faustin.
16	Jeudi.	S. Onésime.
17	Vendr.	S. Flavien.
18	Sam.	S. Siméon, év.
19	**Diman.**	*Sexagésime.*
20	Lundi.	S. Eucher.
21	Mardi.	S. Pépin.
22	Mercr.	Se Isabelle.
23	Jeudi.	S. Pierre Damien.
24	Vendr.	S. Mathias.
25	Sam.	S. Just.
26	**Diman.**	*Quinquagésime.*
27	Lundi.	Se Honorine.
28	Mardi.	S. Romain.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier..... le 6
Pleine lune..... le 12
Dernier quartier ..... le 20
Nouvelle lune..... le 28

MEMENTO POUR FÉVRIER

2. Fête de la Chandeleur.
3. S. Biaise. Fête des Tisserands.
4. Tirage : Foncières 1909.
6. Anniversaire de la naissance de Monseigneur le duc d'Orléans.
10. Tirage : Ville de Paris 1876.
11. Première apparition de N.-D. de Lourdes.
15. Tirage : Oblig. Panama.
20. — : Lots du Congo 1888.
22. Se Isabelle. Fête de LL.AA.RR. Mme la comtesse de Paris et Mme Isabelle d'Orléans, duchesse de Guise.
— Washington Day.
24. Anniversaire de la naissance de S.A.R. Mme la princesse de Bourbon-Siciles.
25. Tirage : Métropolitain 1904.
26. Fête de la Sainte couronne d'Epines.
28. Mardi gras.

FÊTES A SOUHAITER

..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....

AGENDA

..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....

CAFÉ
EUG. MARTIN
à **2 10** le 1/2 kil.
Une seule qualité :
La meilleure
Un seul prix :
Le moins cher

Si vous avez négligé de le faire, vous devez goûter le **CAFÉ Eug. MARTIN**, *car vous l'adopterez certainement.*

PARIS — 33, Rue Joubert
Téléphone 120-43
Livraisons à domicile dans Paris
Demander la liste des 200 Dépôts de quartiers

LE TRIOMPHE DE L'AVIATION

OU

L'AÉROSTAT EN DANGER

BRIAND. — Mon cher Lépine, hâtez-vous de créer la brigade des « agents voleurs » ou des « mouches volantes ».

Le Duc d'Orléans peut très bien avoir l'idée de rappliquer en aéroplane, ce qui serait le coup fatal pour mon dirigeable !

OU LE FER ROUGE EST REFROIDI...

(*A propos de l'arrestation du liquidateur des congrégations Duez*)

.....et je dois le convier (le Parlement) à rechercher avec moi, à rechercher avec le Gouvernement ... . si véritablement il n'y a pas *quelque chose de gangrené dans notre organisation judiciaire* et s'il n'est pas nécessaire, indispenable, urgent *d'y porter le fer rouge*.

(Discours de M. L. Barthou, Garde des Sceaux *Journal Officiel* du 15 mars 1910. P. 1434.)

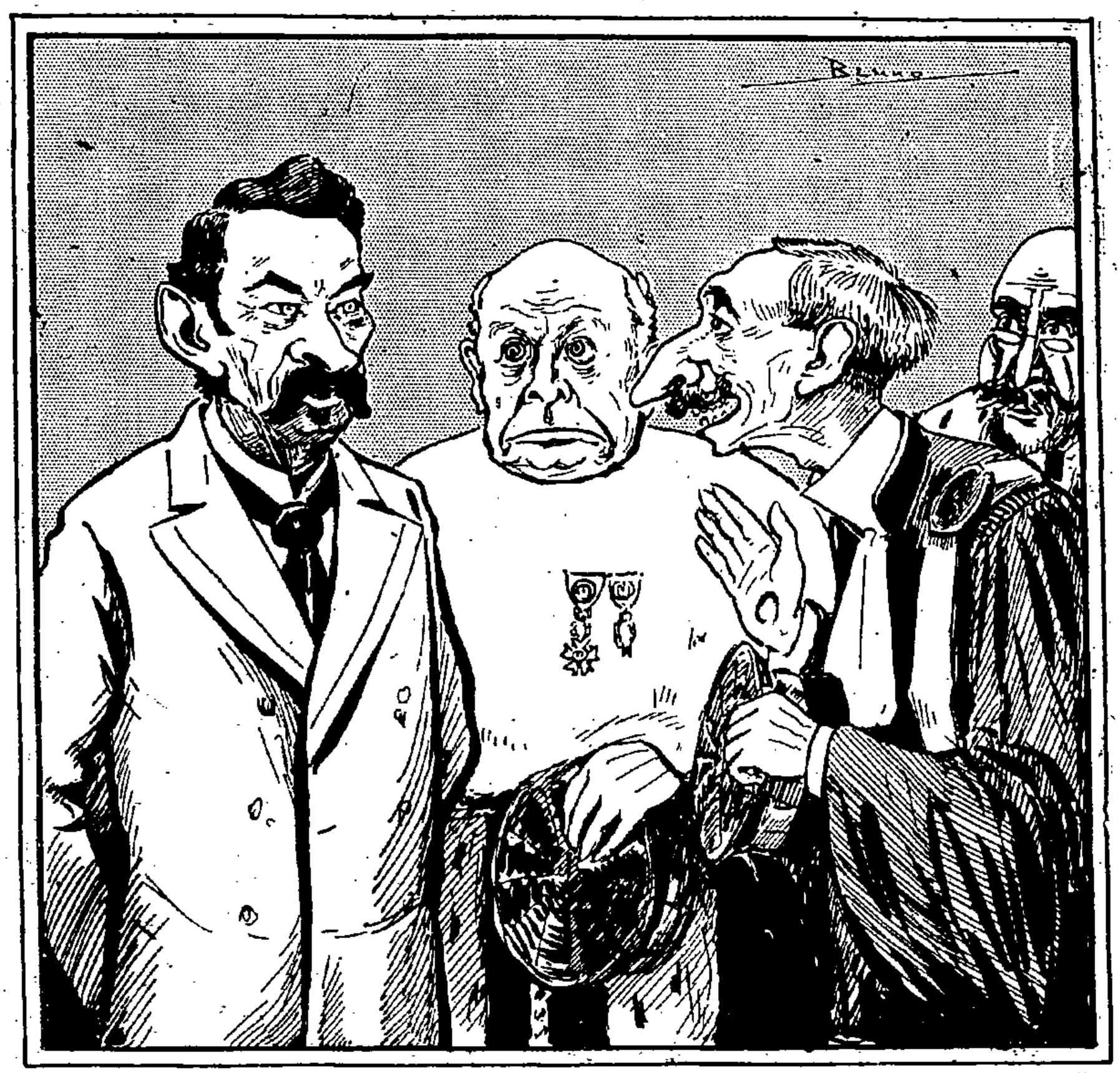

La Délégation. — Si M. Barthou tient à faire de nous, magistrats trop républicains, des magistrats cléricaux. qu'il le dise !... Nous invoquerons alors avec dévotion un certain Saint-Nazaire... des Prés...

Briand. — Suffit, Messieurs !... Je ne lâche jamais mes amis... (*à part*) ...surtout quand ce sont eux qui me tiennent !

MARS 1911

1	Mercr.	Les Cendres.
2	Jeudi.	S. Simplice.
3	Vendr.	Se Cunégonde.
4	Sam.	S. Casimir.
5	**Diman.**	*Quadragésime.*
6	Lundi.	Se Colette.
7	Mardi.	S. Thom. d'Aquin.
8	Mercr.	S. Jean de Dieu.
9	Jeudi.	Se Françoise.
10	Vendr.	Les 40 martyrs.
11	Sam.	S. Euloge.
12	**Diman.**	*Reminiscere.*
13	Lundi.	Se Euphrasie.
14	Mardi.	Se Mathilde.
15	Mercr.	S. Zacharie.
16	Jeudi.	S. Abraham.
17	Vendr.	S. Patrice.
18	Sam.	S. Cyrille, évêq.
19	**Diman.**	*Oculi.*
20	Lundi.	S. Joseph.
21	Mardi.	S. Benoit.
22	Mercr.	Se Catherine.
23	Jeudi.	S. Victorien.
24	Vendr.	S. Simon.
25	Sam.	*Annonciation.*
26	**Diman.**	*Lætare.*
27	Lundi.	Rupert. év.
28	Mardi.	S. Gontran.
29	Mercr.	S. Eustase.
30	Jeudi.	S. Amédée.
31	Vendr.	S. Benjamin.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier.....	le 7
Pleine lune.....	le 14
Dernier quartier.....	le 22
Nouvelle lune.....	le 30

MEMENTO POUR MARS

5. Fête de la Lance et des Clous.
— Tirages : Ville de Paris (entières) 1898, Foncières 1879, 1885 et 1909.
13. Fête du Saint-Suaire. Anniversaire de la mort du tsar Alexandre II.
15. Tirages : Ville de Paris 1865. Canal de Suez, Crédit Foncier Egyptien.
16. Mi-Carême.
21. Premier jour du printemps.
— 3e Anniversaire du 1er numéro de l'*Action Française*.
22. Tirages : Communales 1892, Foncières 1895.
— Tirage : Métropolitain 1899.

FÊTES A SOUHAITER

....
....
....
....
....
....

AGENDA

....
....
....
....
....
....

RAMLOT, Tailleur civil et militaire,
RAMLOT, Tailleur pour dames.
RAMLOT, Chemisettes-chemisier.
RAMLOT, Chemisier-chapelier.
RAMLOT, Vêtements ecclésiastiques (magasin spéc.)
76, Rue de Rennes — Métro St-Sulpice — Téléph. 713-70 — PARIS

AVRIL 1911

1	Sam.	S. Hugues.
2	**Diman.**	*Passion.*
3	Lundi.	S. Richard.
4	Mardi.	S. Isidore.
5	Mercr.	S. Vinc. Ferrier.
6	Jeudi.	S Célestin
7	Vendr.	S. Hégésippe.
8	Sam.	Se Adèle.
9	**Diman.**	*Rameaux.*
10	Lundi.	S. Macaire.
11	Mardi.	S. Léon, pape.
12	Mercr.	S. Jules.
13	Jeudi.	*Jeudi Saint.*
14	Vendr.	*Vendredi Saint.*
15	Sam.	*Samedi Saint.*
16	**Diman**	PAQUES.
17	Lundi.	S. Anicet.
18	Mardi.	S. Parfait.
19	Mercr.	S. Elphège.
20	Jeudi.	S. Théotime.
21	Vendr.	S. Anselme.
22	Sam.	SS. Soter et Caïus.
23	**Diman.**	*Quasimodo.*
24	Lundi.	S. Fidèle.
25	Mardi.	S. Marc.
26	Mercr.	S. Marcellin.
27	Jeudi.	S. Frédéric.
28	Vendr.	S. Paul de la Croix.
29	Sam.	S. Pierre de Vér.
30	**Diman.**	Se Cath. de Sienne.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier..... le 5
Pleine lune..... le 13
Dernier quartier..... le 21
Nouvelle lune..... le 28

MEMENTO POUR AVRIL

1. Tirage : Chemins de fer ottomans.
2. N.-D. des Sept Douleurs.
5. Tirages : Communales 1879, 1880, 1891 et 1899 : Foncières 1909.
11. Tirage : Foncières 1903.
15. Tirages : Ville de Paris 1869, Panama, Ville de Lyon 1880, Marseille 1877.
17. Lundi de Pâques, jour férié.
20. Tirages : Ville de Paris 1871, Lots du Congo.
22. Tirages : Ville de Paris 1892, Communales 1906.
23. S. Georges. Fête des armuriers.

FÊTES A SOUHAITER

....
....
....
....
....

AGENDA

....
....
....
....
....
....

PAPETERIE DE LA TRINITÉ

G. LESUEUR 73, Rue Saint-Lazare
Place de la Trinité

Fournisseur de l'ACTION FRANÇAISE

Cartes de Visite, d'Invitation ; Lettres de faire part, Naissance, Mariage ; Programmes ; Timbrage de papier ; Monogrammes ; Vues de Châteaux ; Villas ; Armoiries ; Impressions en tous genres ; Cachets pour cire ; Timbres secs et humides, Timbres en caoutchouc.

Téléphone 255-50

POISSON D AVRIL

Envoi de Marianne à ses sujets

Indignée de voir le barreau
S'obstiner à tourner le dos
A un gonz' aussi chouetto,
Je l'ai collé à Clémenceau
Qui a trouvé très rigolo,
Pour le sauver de la friture
De le f... Garde des Sceaux,
Grana Mec' de la Magistrature !...

Puis pour honorer sa pudeur
L'ai fait, en lui donnant mon cœur,
Mon cher miniss' de l'Intérieur
Pour fusiller l' sal' travailleur.
Qu'il daigne avoir comme électeur
Pour arrondir ses quinze mille francs
Et qu'os' lui répondre: « Et ta sœur? »

Morale :

Petit poisson deviendra grand.

CEUX QUI Y CROIENT ENCORE !!!...

— Tenez, Monsieur Poire, les électeurs vont cette année au scrutin avec l'assurance officielle que tout se passera honnêtement !... Eh bien ! ils ne lisent même pas les promesses des candidats !!!...

— Et cela, Monsieur Jobardaim, au risque d'avoir des élus qui tiendront plus qu'ils n'ont promis !

MAI 1911

1	Lundi.	SS. Phili. et Jacq.
2	Mardi	S. Athanase
3	Mercr.	Inv. de la Se Croix
4	Jeudi.	Se Monique.
5	Vendr.	Conv. S. Augustin.
6	Sam.	S. Jean P. Latine.
7	**Diman.**	S. Stanislas.
8	Lundi.	S. Désiré.
9	Mardi.	S. Grég. de Naz.
10	Mercr.	S. Antonin.
11	Jeudi.	S. Mamert.
12	Vendr.	S. Pancrace.
13	Sam.	S. Servais.
14	**Diman.**	S. Pacôme.
15	Lundi.	S. Isidore.
16	Mardi.	S. Jean Népomuc.
17	Mercr.	S. Pascal Baylon.
18	Jeudi.	S. Venant.
19	Vendr.	S. PierreCélestin.
20	Sam.	S. Bernardin.
21	**Diman.**	S. Hospice.
22	Lundi.	*Rogations.*
23	Mardi.	S. Yves.
24	Mercr.	S. Donatien.
25	Jeudi.	*Ascension.*
26	Vendr.	S. Zacharie.
27	Sam.	Se Marie M. de P.
28	**Diman.**	S. Augustin.
29	Lundi.	S. Maximin.
30	Mardi.	S. Ferdinand.
31	Mercr.	Se Angèle.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier..... le 5
Pleine lune..... le 12
Dernier quartier..... le 20
Nouvelle lune..... le 27

MEMENTO POUR MAI

1. S. Philippe. Fête de Monseigneur le duc d'Orléans.
2. Patronage de S. Joseph.
5. Tirages : Ville de Paris 1875, Foncières 1879, 1885 et 1909.
7. Anniversaire de la naissance de S.A.R. Mme la duchesse de Guise.
15. Tirage : Crédit Foncier Egyptien.
19. Fête de la naissance du tsar Nicolas II.
22. Anniversaire de la naissance de S.M. la reine Amélie de Portugal.
25. Tirage : Métropolitain 1904.
28. Fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.
30. S. Ferdinand. Fête de S.A R. Mgr le duc de Montpensier.

FÊTE A SOUHAITER

..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....

AGENDA

..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....

CAFÉ
EUG. MARTIN
à 2.10 le 1/2 kil.
Une seule qualité :
La meilleure
Un seul prix :
Le moins cher

Avant les départs pour la campagne, faites votre commande de **Café Eug. MARTIN.** *Les Expéditions vous seront faites régulièrement pendant toute la saison.*

PARIS — 33, Rue Joubert
Téléphone 120-43

JUIN 1911

1	Jeudi.	S. Pamphile.
2	Vendr.	S. Pothin.
3	Sam.	Se Clotilde.
4	**Diman.**	*Pentecôte.*
5	Lundi.	S. Boniface.
6	Mardi.	Se Pauline.
7	Mercr.	S. Claude.
8	Jeudi.	S. Médard.
9	Vendr.	S. Félicien.
10	Sam.	S. Edgard.
11	**Diman.**	*Trinité.*
12	Lundi.	S. Nazaire.
13	Mardi.	S. Antoine de Pad.
14	Mercr.	S. Basile.
15	Jeudi.	*Fête-Dieu.*
16	Vendr	S. François Régis.
17	Sam.	S. Avit.
18	**Diman.**	Se Marine.
19	Lundi.	SS. Gerv. et Prot.
20	Mardi.	S. Silvère.
21	Mercr.	S. Louis de Gonz.
22	Jeudi.	S. Paulin.
23	Vendr.	Se Alice.
24	Sam.	*Nativ. de S. J.-Bap.*
25	**Diman.**	S. Guillaume, abb.
26	Lundi.	SS. Paul et Jean.
27	Mardi.	S. Ladislas.
28	Mercr.	S. Léon II.
29	Jeudi.	SS. Pierre et Paul
30	Vendr.	S. Paul.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier.....	le 3
Pleine lune.....	le 11
Dernier quartier.....	le 19
Nouvelle lune.....	le 26

MEMENTO POUR JUIN

5. Lundi de la Pentecôte, jour férié.
— Tirages : Communales 1879, 1880, 1891, 1899 ; Foncières 1909 ; Ville de Paris (quarts) 1898.
13. Anniversaire de la naissance de S. A. R Mme la duchesse d'Aoste.
14. Anniversaire de la naissance de Mme la Duchesse d'Orléans.
15. Tirages : Ville de Paris 1865, Obligations Suez ; Lots de Panama; Crédit foncier égyptien.
18. Fête du Sacré Cœur de Jésus.
20. Tirage : Lots du Congo.
21. Premier jour de l'Eté.
22. Tirages : Communales 1892 et 1906, Foncières 1895.
24. La Saint-Jean d'été.
25. Tirage : Métropolitain 1899.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

RAMLOT

Tailleur Civil et Militaire

Chemisier-Chapelier

76, Rue de Rennes. **PARIS** — Métro St-Sulpice — Télép. 715-70

LA PART DES PAUVRES Q. M.

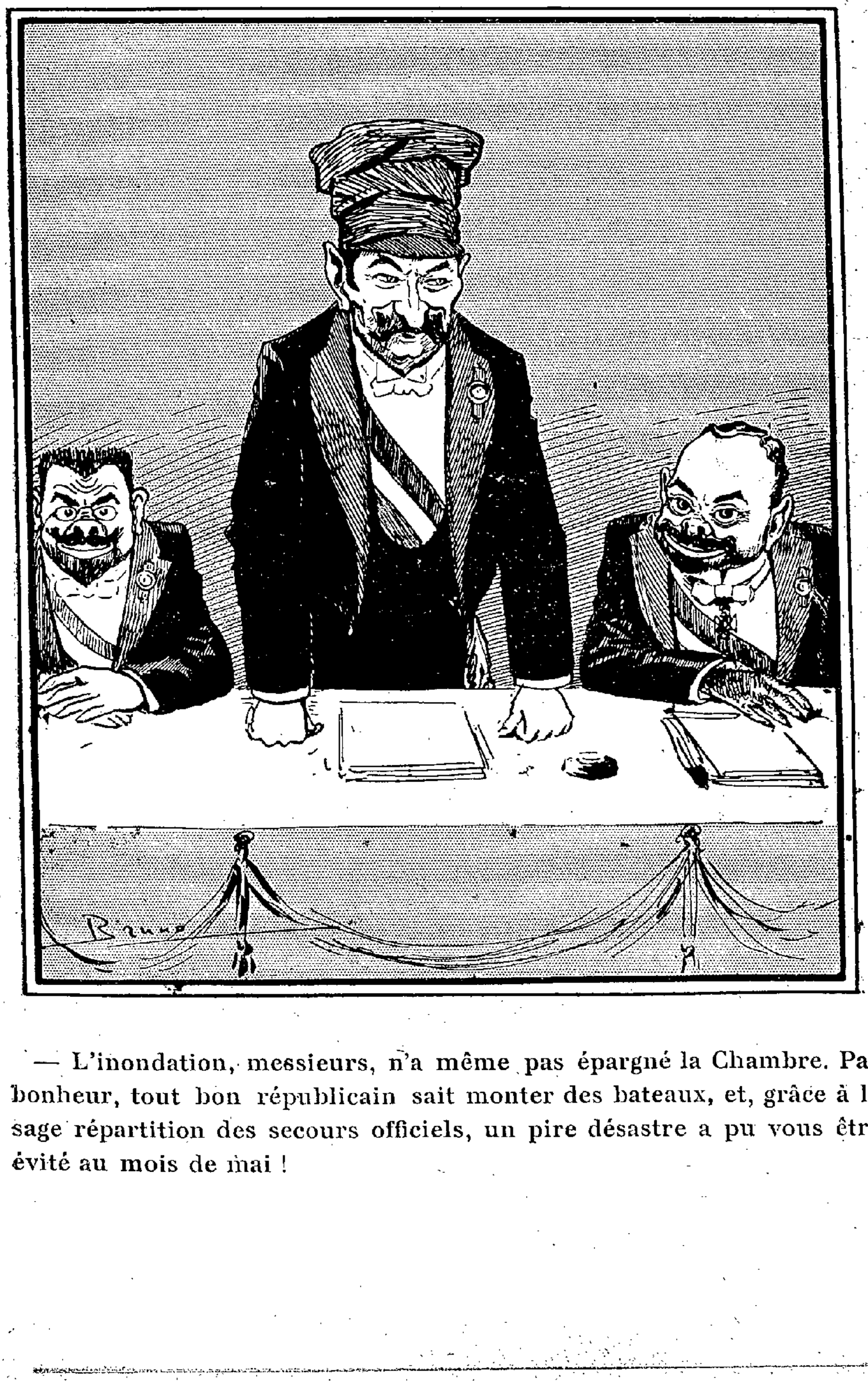

— L'inondation, messieurs, n'a même pas épargné la Chambre. Par bonheur, tout bon républicain sait monter des bateaux, et, grâce à la sage répartition des secours officiels, un pire désastre a pu vous être évité au mois de mai !

ENCORE UNE QUI SE F... DE LA RÉPUBLIQUE !

FALLIÈRES. — De son coup de balai, préservez-nous, Seigneur Viviani, Domini Nostri !

VIVIANI. — C'est que... je n'éteins que les lumières fixes !... Adressez-vous à Sancto Lépino archangelo, archiflico nostro !...

LÉPINE. — Halley ! Halley !... Circulez !...

JUILLET 1911

1	Sam.	S. Gal.
2	**Diman.**	*Visitation.*
3	Lundi.	S. Héliodore.
4	Mardi.	Se Berthe.
5	Mercr.	SS Cyr et Méth.
6	Jeudi.	S. Goar, prêtre.
7	Vendr.	S. Elie.
8	Sam.	Se Elisabeth de P.
9	**Diman.**	S. Ephrem.
10	Lundi.	Les 7 Fr. Martyrs.
11	Mardi.	S. Pie Ier.
12	Mercr.	S. Jean Gualbert.
13	Jeudi.	S. Anaclet.
14	Vendr.	S. Bonaventure.
15	Sam.	S. Henri.
16	**Diman.**	N.-D. du M.-Carmel
17	Lundi.	S. Alexis.
18	Mardi.	Se Camille.
19	Mercr.	S. Vincent de P.
20	Jeudi.	Se Marguerite.
21	Vendr.	S. Victor.
22	Sam.	Se Marie-Madel.
23	**Diman.**	S. Appolinaire.
24	Lundi	Se Christine.
25	Mardi.	S. Jacques, ap.
26	Mercr.	Se Anne.
27	Jeudi.	S. Pantaléon.
28	Vendr.	S. Nazaire.
29	Sam.	Se Marthe.
30	**Diman.**	S. Germain.
31	Lundi.	S. Ignace de L.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier.....	le 2
Pleine lune	le 11
Dernier quartier.....	le 18
Nouvelle lune.....	le 25

MEMENTO POUR JUILLET

1. Tirage : Ville d'Amiens 1871.
4. Fête du Précieux sang.
5. Tirages : Ville de Paris 1894 ; Foncières 1879, 1885 et 1909.
10. Tirage : Ville de Paris 1871.
11. — : Foncières 1903.
14. Fête populaire. Jour férié.
15. Tirages : Ville de Paris 1869, Crédit Foncier Egyptien.
18. S. Arnould. Fête des brasseurs.
20. Tirages : Ville de Paris (quarts) 1871. Ville de Paris 1892.
22. Commencement des jours caniculaires (un mois).
25. S. Christophe. Fête des automobilistes.

— S. Jacques. Fête des meuniers.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

HOTEL SOLFÉRINO Gare d'Orsay

91, Rue de Lille — PARIS-VII^e

RESTAURANT

Chauffage à Vapeur — Bains — Électricité

Chambres depuis **3** fr. **50**

Adresse télégrap. : SOLFÉRINOTEL-PARIS

Téléphone 726-07

AOUT 1911

1	Mardi.	S. Pierre ès liens
2	Mercr.	S. Etienne.
3	Jeudi.	Sº Lydie.
4	Vendr.	S. Dominique.
5	Sam.	N.-D. des Neiges.
6	**Diman.**	*Transfiguration.*
7	Lundi.	S. Gaëtan.
8	Mardi.	S. Cyriaque.
9	Mercr.	S. Romain.
10	Jeudi	S Laurent.
11	Vendr.	Se Suzanne.
12	Sam.	Se Claire.
13	**Diman.**	Se Radegonde.
14	Lundi.	S. Eusèbe.
15	Mardi.	*Assomption.*
16	Mercr.	S. Hyacinthe.
17	Jeudi.	S. Libérat.
18	Vendr.	Se Hélène.
19	Sam.	S. Agapit.
20	**Diman.**	S. Bernard.
21	Lundi.	Se Jeanne.
22	Mardi.	S Joachim.
23	Mercr.	S Philippe.
24	Jeudi.	S. Barthélemi.
25	Vendr	S. Louis, roi.
26	Sam.	S. Zéphyrin.
27	**Diman.**	S. Joseph Cal.
28	Lundi	S. Augustin, év.
29	Mardi.	*Décoll. de S. J.-B.*
30	Mercr.	S. Fiacre.
31	Jeudi.	S. Raymond.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier.....	le 1
Pleine lune.....	le 9
Dernier quartier.....	le 17
Nouvelle lune.....	le 23
Premier quartier.....	le 31

MEMENTO POUR AOUT

1. Tirages : Ville de Paris 1905, Lots turcs.
5. — Ville de Paris, 1875 ; Communales 1879, 1880, 189[illegible], 1899 ; Foncières 1909.
9. Pluie d'étoiles dites Larmes de S. Laurent (nuit du 9 au 10).
10. S. Laurent. Fête des Verriers.
— Tirage : Ville de Paris 1876.
12. Se Claire. Fête des miroitiers.
14. Tirages : Panama ; Crédit foncier égyptien.
15. Sé Marie. Fête de S. A. R. Mme la duchesse d'Orléans.
18. Se Hélène. Fête de S. A. R. Mme Hélène d'Orléans, duchesse d'Aoste.
20. Tirage : Lots du Congo.
22. Fête de S Joachim, père de la Se Vierge.
— Tirage : Communales 1900.
25. Se Louise. Fête de S. A. R. Mme Louise d'Orléans, princesse de Bourbon-Siciles.
— Tirage : Métropolitain 1904.
30. S. Fiacre. Fête des jardiniers.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AU LYS ROUGE

THIRION

PARIS — 10, Rue du Vieux Cololombier — PARIS

Verreries et Meubles de GALLÉ

CONFÉRENCE

du T.·. I.·. F.·. PARAT, pharmacien de 1re classe, ✲, à la R.·. L.·.

« *Les Zélés Philanthropes* »

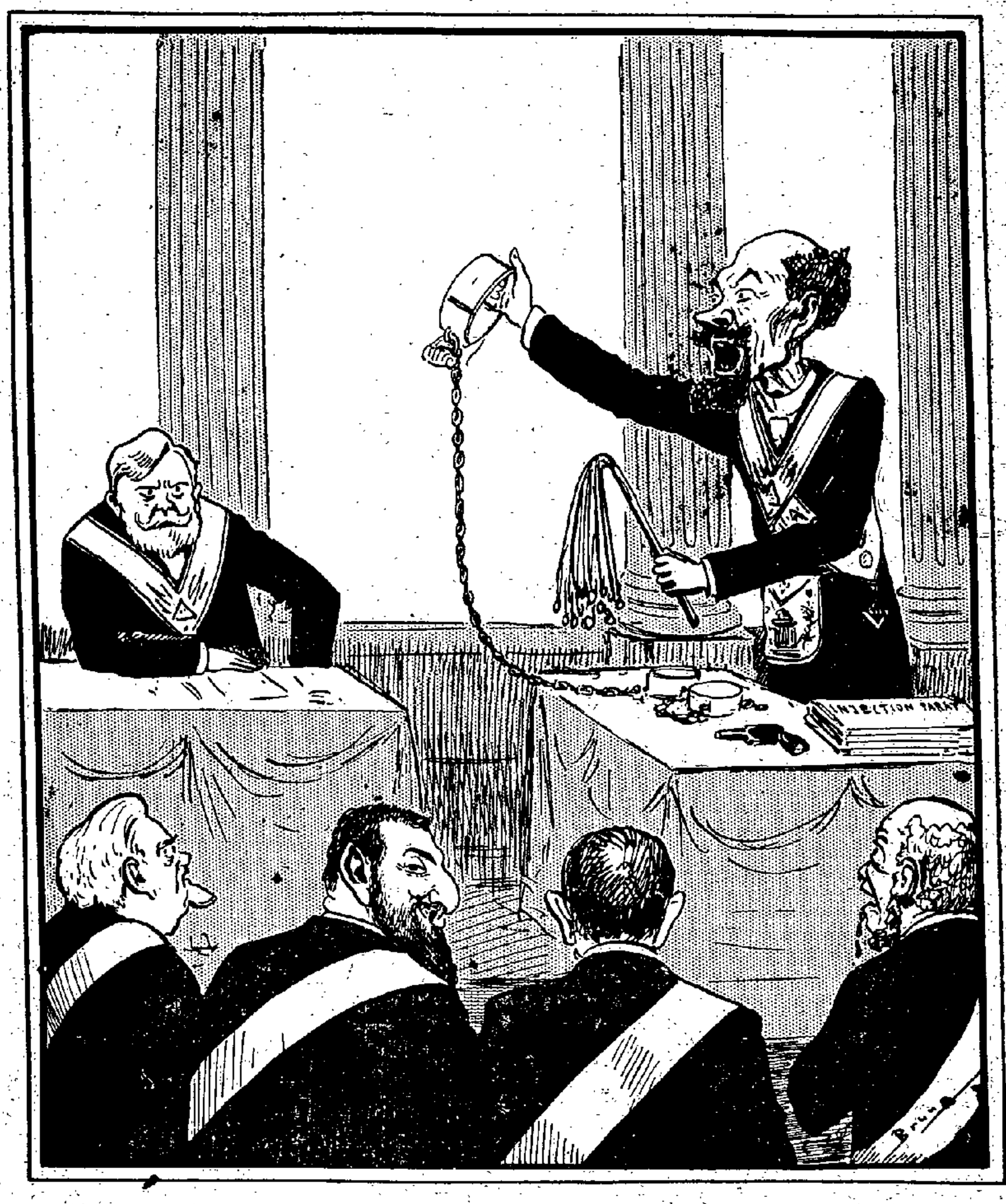

— C'est avec tout cela que les moines de l'Inquisition enchaîneraient et tortureraient encore de malheureuses femmes,.. si nous n'étions pas là !

Le Rêve du Fessé Q. M.

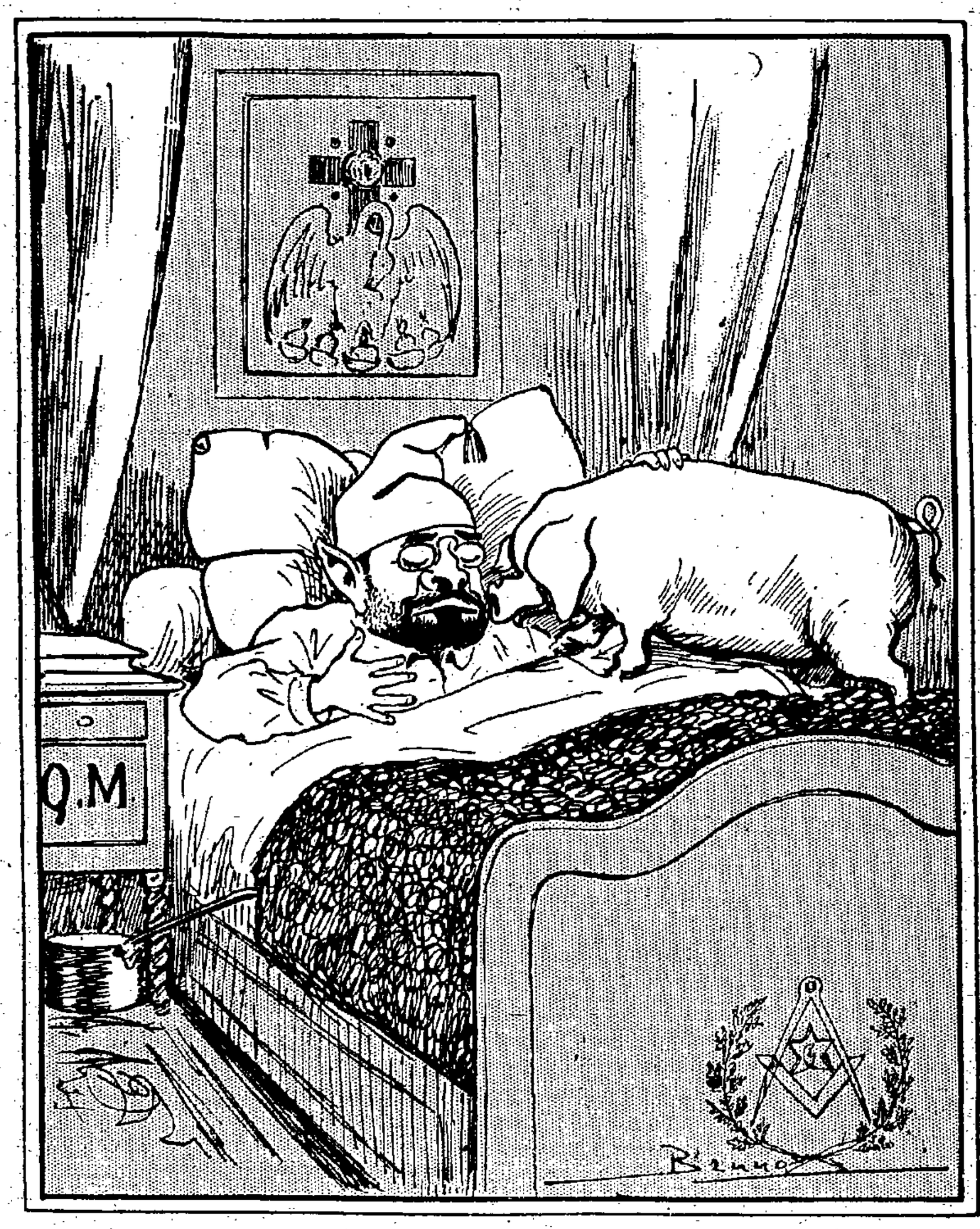

— Je vous félicite, Messire Thalamas ! .. Et si vous voulez *la* brûler une seconde fois... je suis votre homme !

SEPTEMBRE 1911

1	Vendr.	S. Gilles.
2	Sam.	S. Etienne de H.
3	**Diman.**	Se Séraphie.
4	Lundi.	Se Rosalie.
5	Mardi.	S. Laurent Just.
6	Mercr.	S. Eleuthère.
7	Jeudi.	S. Cloud.
8	Vendr.	*Nativ. de la Se Vier.*
9	Sam.	S. Gorgon.
10	**Diman**	S. Nicolas de Tal.
11	Lundi.	S. Paphnuce.
12	Mardi.	*S. Nom de Marie*
13	Mercr.	S. Euloge.
14	Jeudi.	*Exalt. de la Se Croix*
15	Vendr.	S. Nicomède.
16	Sam.	S. Cyprien.
17	**Diman.**	S. Lambert.
18	Lundi.	S. Jos de Cuper.
19	Mardi.	*N-D. des 7 douleurs.*
20	Mercr.	S. Eustache.
21	Jeudi.	S Matthieu, ap.
22	Vendr.	S. Maurice.
23	Sam.	Se Lin.
24	**Diman.**	N.-D. de la Merci
25	Lundi.	S. Firmin.
26	Mardi.	Se Justine
27	Mercr.	SS. Côm. et Dam.
28	Jeudi.	S. Wenceslas.
29	Vendr.	S Michel.
30	Sam.	S. Jérôme.

PHASES DE LA LUNE

Pleine lune.....	le 8
Dernier quartier.....	le 15
Nouvelle lune.....	le 22
Premier quartier.....	le 29

MEMENTO pour SEPTEMBRE

5. Tirages : Ville de Paris 1898 ; Foncières 1879, 1885 et 1909.
9. Anniversaire de la naissance de S.A.R. Mgr le duc de Montpensier.
15. Tirages: Canal de Suez : Ville de Paris 1895 ; Crédit foncier égyptien.
19. Miracle de S. Janvier à Naples.
21. Anniversaire de la naissance de Madame la Comtesse Paris.
22. S. Maurice. Fête des soldats.
— Tirages : Communales 1892 ; Foncières 1895.
23. Premier jour de l'automne.
25. Tirage : Métropolitain 1899.

FÊTES A SOUHAITER

..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....

AGENDA

..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....
..... | .....

BOIS ET CHARBONS

E. BROSSEL

Ligueur d'ACTION FRANÇAISE

253, Rue de Vaugirard, PARIS (15e) — Télép. 711-99

Demander le Tarif en se recommandant du Journal.

OCTOBRE 1911

1	**Diman.**	S. Rémi.
2	Lundi.	*SS. Anges Gardiens.*
3	Mardi.	S. Gérard.
4	Mercr.	S. Franç d'Assi.
5	Jeudi.	S. Placide.
6	Vendr.	S. Bruno.
7	Sam.	S. Marc, pape,
8	**Diman.**	Se Brigitte.
9	Lundi.	S. Denis.
10	Mardi.	S. Franç. de Borg.
11	Mercr.	S. Nicaise.
12	Jeudi	S. Wilfrid.
13	Vendr.	S. Edouard.
14	Sam.	S. Calixte.
15	**Diman.**	Se Thérèse.
16	Lundi.	S. Bertrand.
17	Mardi.	Se Hedwige.
18	Mercr.	S. Luc.
19	Jeudi.	S. Pierre d'Alcan.
20	Vendr	S. Jean de Kenti.
21	Sam.	Se Ursule.
22	**Diman.**	S. Hilarion.
23	Lundi.	S. Théodoret.
24	Mardi.	S. Magloire.
25	Mercr.	S. Crépin.
26	Jeudi.	S. Évariste.
27	Vendr.	S. Frumence.
28	Sam.	SS. Jude et Simon.
29	**Diman.**	S. Narcisse.
30	Lundi.	S. Alp. Rodrigues.
31	Mardi.	S. Quentin.

PHASES DE LA LUNE

Pleine lune..... ..	le 7
Dernier quartier.....	le 14
Nouvelle lune....	le 21
Premier quartier.....	le 29

MEMENTO POUR OCTOBRE

1. Tirage : Lots turcs.
3. N.-D. du St-Rosaire.
4. Fêtes des Vendanges à Argenteuil.
5. Tirages : Communales 1879, 1880, 1891, 1899 ; Foncières 1909 ; Ville de Paris 1894, 1896.
10. Tirage : Ville de Paris (entières) 1871.
11. Tirage : Foncières 1903.
15. — : Ville de Paris 1869 ; Lyon 1860 ; Crédit foncier égyptien.
20. Tirages : Ville de Paris 1871 ; Lots du Congo.
22. Tirages : Ville de Paris 1892 ; Communales 1906.
23. Fête du T. S. Rédempteur.
25. S. Crépin. Fête des cordonniers.
— Séance solennelle des cinq Académies.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

RAMLOT

Tailleur pour Dames

SPÉCIALITÉ DE CHEMISETTES-CHEMISIER

76, Rue de Rennes, PARIS — Métro St-Sulpice — Télép. 715-70

NOVEMBRE 1911

1	Mercr.	*La Toussaint.*
2	Jeudi.	*Les Trépassés.*
3	Vendr.	S. Hubert.
4	Sam.	S. Charles Borr.
5	**Diman.**	Se Bertille.
6	Lundi.	S. Léonard.
7	Mardi.	S. Willibrord.
8	Mercr.	*Les Stes Reliques.*
9	Jeudi.	S. Théodore.
10	Vendr.	S. André Avellin.
11	Sam.	S. Martin.
12	**Diman.**	S. René.
13	Lundi.	S. Stanislas.
14	Mardi.	S. Josaphat.
15	Mercr.	Se Gertrude.
16	Jeudi.	S. Edmond.
17	Vendr.	S. Grégoire Thau.
18	Sam.	S. Odon.
19	**Diman.**	Se Elisabeth de H.
20	Lundi.	S. Félix de Valois.
21	Mardi.	*Présent. de la S. V.*
22	Mercr.	Se Cécile.
23	Jeudi.	S. Clément.
24	Vendr.	S. Jean de la Croix.
25	Sam.	Se Catherine.
26	**Diman.**	*1er Dim. de l'Avent.*
27	Lundi.	S. Maxime.
28	Mardi.	S. Sosthène.
29	Mercr.	S. Saturnin.
30	Jeudi.	S. André, ap.

PHASES DE LA LUNE

Pleine lune..... le 6
Dernier quartier..... le 12
Nouvelle lune..... le 20
Premier quartier..... le 28

MEMENTO pour NOVEMBRE

1. La Toussaint. Jour férié.
2. Jour des morts.
3. S. Hubert. Fête des chasseurs.
5. Tirages : Ville de Paris 1878 ; Foncières 1879, 1885 et 1909.
6. S. Léonard. Fête des prisonniers.
10. Tirage : Ville de Paris 1896.
13. Pluie d'étoiles *Les Léonides*, nuit du 13 au 14.
15. Tirage : Crédit foncier égyptien.
22. Se Cécile. Fête des musiciens.
25. Se Catherine. Fête des jeunes filles.
— Tirage : Métropolitain 1904.

FÊTES A SOUHAITER

.....
.....
.....
.....

AGENDA

.....
.....
.....
.....
.....
.....

CAFÉ
EUG. MARTIN
à 2.10 le 1/2 kil.
Une seule qualité :
La meilleure
Un seul prix :
Le moins cher

Toutes les bonnes maîtresses de maison achètent leur café brûlé chez

Eug. MARTIN

PARIS, 33, Rue Joubert. — Télép. 120-43

Livraisons à domicile dans Paris
Demander la liste des 200 Dépôts de quartiers

LE " PON BADRIODE "

Une revue ayant eu, pour son numéro de Noël, l'idée de demander à M. Joseph Reinach quelle était, selon lui, la plus belle définition que l'on puisse donner de l'idée de patrie, celui-ci a répondu : « Celle de Théophile Gautier, après les premières défaites de 1870 : — ON BAT MAMAN... J'ACCOURS ! »

(*Les Journaux*).

— " On bat maman, j'accours "... inutile d'ajouter : " pour lui vider les poches ! "

DÉCEMBRE 1911

1	Vendr.	S. Eloi.
2	Sam.	Se Bibiane.
3	**Diman.**	*Avent.*
4	Lundi.	Se Barbe.
5	Mardi.	S. Sabas.
6	Mercr.	S. Nicolas, év.
7	Jeudi.	S Ambroise.
8	Vendr.	*Immaculée Concept.*
9	Sam.	Se Léocadie.
10	**Diman.**	S. Melchiat.
11	Lundi.	S. Damase.
12	Mardi.	S. Corentin.
13	Mercr.	Se Lucie.
14	Jeudi.	Se Odile.
15	Vendr.	S. Eusèbe.
16	Sam.	Se Adélaïde.
17	**Diman.**	Se Olympiade.
18	Lundi.	S. Gatien.
19	Mardi.	S. Nemésion.
20	Mercr.	Se Philogone.
21	Jeudi.	S. Thomas, ap.
22	Vendr.	S. Ischyrion.
23	Sam.	S. Servule.
24	**Diman.**	Se Emilienne.
25	Lundi.	*Nativité de N.-S.*
26	Mardi.	S Etienne.
27	Mercr.	S. Jean, ap.
28	Jeudi.	Les SS. Innocents.
29	Vendr.	S. Thomas Becket
30	Sam.	S. Sabin.
31	**Diman.**	S. Sylvestre.

PHASES DE LA LUNE

Pleine lune..... le 5
Dernier quartier..... le 12
Nouvelle lune..... le 20
Premier quartier..... le 28

MEMENTO pour DÉCEMBRE

1. S. Eloi. Fête des Orfèvres.
— Tirage : Chemins de fer ottomans.
4. Se Barbe. Fête des artilleurs et des artificiers.
5. Tirages : Ville de Paris 1898 ; Communales 1879, 1880, 1891, 1899 ; Foncières 1909.
6. S. Nicolas. Fête des garçons.
15. Tirages : Ville de Paris 1865. Canal de Suez.
20. Tirage : Lots du Congo.
22. 1er Jour de l'hiver.
— Tirages : Communales 1892, 1906, Foncières 1895.
25. Tirage : Métropolitain 1899.

FÊTES A SOUHAITER

....
....
....
....
....

AGENDA

....
....
....
....
....
....

Restaurant VÉFOUR Jne Galerie de Valois, 105 et 111 et rue de Valois, 43

PALAIS-ROYAL

Au premier étage : Déjeuners et Dîners à 1 fr. 75 et 2 fr. 25.
Au rez-de-chaussée : Déjeuners et Dîners à partir de 3 fr.

GRANDS SALONS POUR NOCES ET BANQUETS

TÉLÉPHONE 135-68

Entrée réservée : 5, rue de Beaujolais

AUSSEUR & HIPP

MENUISIERS

Leur Atelier est dans l'Avenue de Ségur
au N° 51 bis, à Paris
Téléphone N° 706 98

Quel Vin Acheter ?
Où et Comment l'Acheter ?

A cette question à laquelle une hausse continue donne une si pressante actualité, l'intérêt bien entendu des consommateurs dicte la réponse :

IL FAUT BOIRE DU VIN DE BORDEAUX

C'est le meilleur et relativement le moins cher.

IL FAUT L'ACHETER A BORDEAUX MÊME

C'est là qu'on peut l'obtenir de première main, et avec toute garantie d'authenticité.

IL FAUT S'ADRESSER
A LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Le VIN DE BORDEAUX

45, Rue Boudet, à BORDEAUX — (Voir la notice page 34)

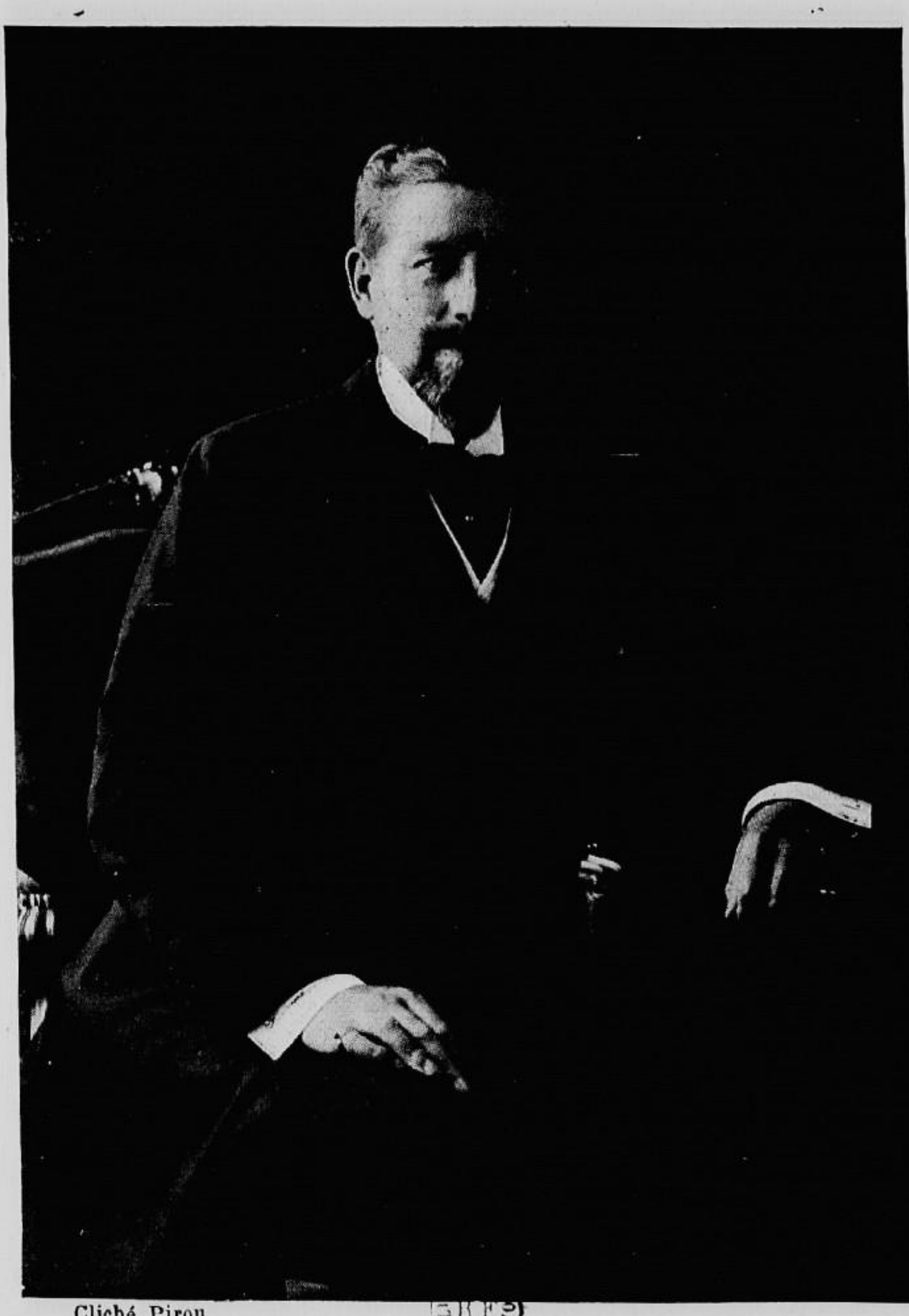

Cliché Pirou

MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS

VOYAGE MILITAIRE

DE

MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS

Quelques impressions du Général Bonnal.

Comme il avait fait en 1908 sur le champ de bataille de Wagram, Monseigneur le Duc d'Orléans a accompli, au mois d'août 1910, un voyage d'études militaires sur le champ de bataille de Sadowa. Il était accompagné, entr'autres officiers, du général Bonnal, ancien directeur de l'Ecole de Guerre. Voici le récit de l'entretien que le général a bien voulu accorder à notre ami Pierre Gilbert :

Dès que nous avons su que M. le général Bonnal était de retour du voyage d'études militaires dans lequel il a accompagné Monseigneur le Duc d'Orléans, nous sommes allé le trouver dans sa retraite de Boulogne et nous lui avons demandé d'aborder avec nous le grand sujet qui remplit tout patriote royaliste, de *parler du Roi.*

M. le général Bonnal a accueilli notre demande avec une bienveillance dont nous le remercions. Nous nous bornerons, ici, à rédiger le procès-verbal de la conversation qu'il a bien voulu nous accorder.

Tout d'abord, le général chercha, devant moi, à dégager de la complexité de ses impressions, toutes également séduisantes, les plus fortes et les plus caractéristiques. Les premiers tâtonnements de l'expression me dépeignent d'abord une « belle nature primesautière », « aimant par-dessus tout la franchise », et « prenant ombrage de la courtisanerie ». Je suis, sur les traits un peu rudes du soldat, les progrès de l'enthousiasme renaissant avec les souvenirs. Ce sont « ses yeux toujours souriants » qu'on célèbre : « son regard provoque l'affection ». Puis la conversation fuse tout d'un coup : « *Le Prince est militaire dans l'âme.* » Le général a trouvé le roc et il part tout d'un trait :

« C'est un grand réaliste, merveilleusement doué pour le « concret. Il a franchi le pas dangereux où l'homme, encore sous

« l'impression de ses études générales, rapporte tout à la théorie « et improvise des solutions abstraites, c'est-à-dire approxima- « tives. Ce défaut, que j'ai souvent combattu chez mes élèves « de l'Ecole de guerre, le Prince n'en est atteint à aucun degré. « Il excelle à saisir la singularité de chaque cas qui lui est soumis « et à le traiter suivant ses conditions propres. Cette disposition « engendre chez lui une attention soutenue, une sérieuse appli- « cation aux moindres détails d'une situation militaire. Cette « tension de l'esprit et cet appétit du concret se sont souvent « trahis, en ma présence, par les demandes d'explication qui « m'arrêtaient toujours lorsque quelque partie de mon exposi- « tion manquait tant soit peu de clarté. Je constatai alors la « vigilance de cet esprit.

« Quant à ses sentiments militaires, je ne vous révélerai pas « un secret, en vous disant que Monseigneur le Duc d'Orléans, « soldat-né, sera, une fois Roi, le chef réel de l'armée et ne dépo- « sera jamais l'uniforme. Dans ces conditions, sa Cour ne pourra « être que fort simple et très militaire. »

Un souvenir plus précis traverse l'esprit du général :

« Le matin du 15 août, fête de la sainte Marie, mes compa- « gnons et moi eûmes l'honneur d'offrir à Madame la Duchesse « d'Orléans des fleurs que je fus chargé de lui présenter avec « l'hommage de nos vœux. Avant le déjeuner, auquel nous « fûmes retenus, Madame la Duchesse d'Orléans nous montra « des cartes qu'elle venait de retrouver dans les papiers de son « père, l'archiduc Joseph, général de cavalerie qui se trouvait à « l'aile gauche de l'armée autrichienne, à la bataille de Sadowa. « L'archiduc, bon tacticien, aurait contribué à changer le sort de « la journée s'il avait été écouté du général en chef. Quelques « fractions envoyées par lui à la découverte du côté de l'Elbe « supérieur, prirent le contact avec le 6e corps d'armée formant « l'aile gauche de la 2e armée prussienne et rendirent compte. « L'archiduc Joseph transmit aussitôt le renseignement à Bene- « deck, lequel se contenta de répondre : « Ce sont de simples « détachements ! »

« Les cartes en question donnaient les emplacements des deux « armées aux diverses phases de la bataille et reproduisaient ce « qu'on appelle, en langage militaire, un grand nombre de « mo- « ments ». Le Prince les parcourut rapidement des yeux et y « retrouva les emplacements des troupes autrichiennes et prus- « siennes étudiés précédemment. Cette démonstration imprévue « nous fit voir qu'il avait parfaitement dans la tête les situations

« diverses reconnues sur le terrain. Et même, nos travaux con-
« crets l'avaient tellement passionné que, le soir, après le dîner
« d'apparat offert en l'honneur de Madame la Duchesse d'Or-
« léans, le Prince fit apporter de nouveau les cartes, les examina
« encore et, prenant la parole avec autant de simplicité que de
« bonne humeur, retraça une partie des opérations devant ses
« auditeurs charmés. »

La nature de ces opérations et l'intérêt particulier de l'étude entreprise par Monseigneur le Duc d'Orléans, l'ancien directeur de l'Ecole de guerre, l'éminent théoricien de l'art militaire, nous les explique en ces termes :

« Quand mes compagnons et moi eûmes rencontré le Prince à
« Dresde, le programme de notre voyage fut établi avec la
« pensée d'étudier, *d'une façon très concrète*, les opérations des
« partis opposés et spécialement des armées prussiennes aux-
« quelles des succès répétés assurèrent un grand ascendant moral
« sur les troupes autrichiennes.

« Le soldat prussien s'est montré, durant cette campagne,
« supérieur au soldat autrichien par l'intelligence, l'entraîne-
« ment et les qualités militaires. De leur côté les Autrichiens
« firent preuve d'un grand courage. Mais les Prussiens, sous la
« conduite de Moltke, élève de Napoléon, devaient vaincre leurs
« adversaires dirigés par un Benedeck, — brave soldat mais
« esclave des idées d'autrefois en matière de stratégie.

« Ces considérations, nous dit le général Bonnal, ont été véri-
« fiées, jour par jour, à Podol, Gitschin, Trautenau et Nachod.
« Le combat de Trautenau, en particulier, nous a prouvé que,
« sous un meilleur commandement, les Autrichiens auraient pu
« vaincre, puisque Gablentz, un vrai général, a battu, ce jour-là,
« les Prussiens, supérieurs en nombre. Mais ce succès fut perdu
« pour les armes autrichiennes : Benedeck rappela tous ses
« détachements en vue de la bataille qu'il attendait sur le ter-
« rain au Sud de Sadowa.

« Nous avons visité tous ces lieux historiques et reconstitué,
« en quelque sorte, les mouvements des deux armées. *Le coup*
« *d'œil topographique du Prince* m'a émerveillé. J'ai non seule-
« ment trouvé un marcheur infatigable, fier de son titre de chas-
« seur à pied dans l'armée des Indes, mais un *chef*, doué du sens
« de l'orientation, qui a été notre pilote, aussi bien en automo-
« bile qu'à travers champs. Il aime se diriger ainsi en terrain
« inconnu, la carte à la main, sans jamais se renseigner auprès
« des habitants. Je ne puis attribuer cette faculté peu commune

« qu'à ses chasses en Afriquê et aux Indes et à son service très « actif dans l'armée anglaise. »

Nous voudrions savoir quels purent être, à Sadowa, les sentiments intimes d'un général français revivant, aux côtés de l'héritier de nos Rois, les phases de cette lutte tragique dont l'issue changea le sort de l'Europe. Le général, résumant son impression maîtresse, nous dit avec un sérieux et une netteté que nous souhaiterions de reproduire parfaitement ici :

« L'étude des événements qui se sont déroulés sur les champs « de bataille de Bohême en 1866, a plusieurs fois amené la con- « versation du Prince avec ses compagnons de voyage sur les « conséquences de la victoire. De l'avis de tous, les Empires se « font et se défont à coups de canon. La victoire prussienne de « Sadowa a eu pour effet de modifier du tout au tout l'état de « l'Europe.

« Cette vérité historique sera, pour Monseigneur le Duc d'Or- « léans, lorsqu'il règnera, le principe de réformes nombreuses, « destinées à porter l'Armée française au plus haut degré de « perfection. Ce résultat une fois obtenu, la France sera en situa- « tion d'attendre les événements avec assurance.

« La paix est certes un bien que Monseigneur le Duc d'Or- « léans apprécie autant et mieux que personne ; mais aussi long- « temps que l'humanité vivra, il faut s'attendre à des luttes entre « peuples.

« Si donc la guerre s'imposait un jour à la France, son Armée « devenue incomparable, grâce au Roi, aurait les plus grandes « chances de vaincre même des forces numériquement supé- « rieures et la victoire lui rendrait d'un seul coup la première « place parmi les nations, sans compter tous les autres biens « qu'elle a momentanément perdus. »

Nous ne pouvons rien ajouter à ces paroles ; mais nous remercierons encore M. le général Bonnal de nous avoir fait pressentir ce que serait le frémissement de la France à l'aube d'un grand règne.

Pierre GILBERT.

Le discours de JULES LEMAITRE

à Bordeaux

A la grande réunion organisée, le 30 avril 1910, par les Comités royalistes et d'Action française de la Gironde, en l'honneur de la Saint Philippe.

Messieurs,

Je suis venu deux fois à Bordeaux avec la « Patrie française » ; la première fois, républicain encore sincère ; la seconde fois, républicain résigné. J'y reviens aujourd'hui royaliste.

Ce que je vous dis là, je l'ai dit dans plusieurs villes de France. Je le dirai probablement dans toutes celles où jadis la « Patrie française » a passé. Aux réunions de l'Armée du Salut, il y a de bonnes gens, généralement d'anciens ivrognes, qui montent sur l'estrade pour confesser leur erreur et raconter leur conversion. Ces manifestations s'appellent des « témoignages ». Je ne suis pas, Messieurs, un ancien ivrogne, sinon dans un sens extrêmement métaphorique et pour m'être grisé autrefois du mauvais vin des principes de la Révolution. Mais, ma foi, je monte sans vergogne sur les estrades, non par plaisir, mais pour raconter mes aberrations passées, et pour que mon exemple rende témoignage à la vérité.

Les élections législatives viennent de se faire au milieu de l'indifférence de presque tous, et du dégoût d'un très grand nombre. Et rien n'est changé, absolument rien. L'exploitation de la France par la République continue. Ce sera la même démence financière, la même tyrannie, les mêmes vols ; et la guerre civile immanente et permanente, et la destruction des organes de défense, et la France comme exposée en proie... Non, rien n'est changé. Mais du moins nous n'avons pas été dupes ; nous n'avons pas espéré que quelque chose changerait en mieux par la vertu des urnes, et nous n'avons pas le ridicule de nous être donné beaucoup de peine pour aboutir au néant. C'est encore là une satisfaction, et qui n'est point vide : notre tranquillité, notre sourire signifient que nous comptons, pour notre délivrance, sur autre chose que le suffrage universel.

Je n'ai pas toujours eu cette sagesse, et je suis d'autant plus content de la posséder aujourd'hui. Si la « Patrie française »

avait duré, si elle avait, comme autrefois, travaillé pour sa part aux dernières élections, que de choses douteuses nous aurions été amenés à faire, et cela avec les meilleures intentions du monde. Les nécessités du système électif nous auraient corrompus nous-mêmes à notre insu...

Oh ! quelle joie, quel soulagement de n'écouter plus que la raison, de ne dire plus que la vérité, de parler comme des hommes libres, — seuls libres et francs de préjugés dans cette immensité d'esclaves et de dupes, — de parler comme des royalistes !

Mais que d' « écoles », que de dures leçons de choses avant d'en arriver là ! Pendant plusieurs années, j'ai vu, entendu, touché, senti ; et, comme je ne recherchais pas pour moi-même le plus petit mandat, je crois avoir bien vu la réalité comme elle était. Or elle était abominable. J'ai vu ce qu'étaient forcément, nécessairement, la plupart des candidats et la plupart des électeurs ; que les candidats n'étaient jamais les plus compétents, ni les meilleurs, même avec un programme honnête ; et que, pour émouvoir les électeurs, il fallait toujours les tromper plus ou moins, leur ménager la vérité, et, même pour une cause noble, s'adresser à quelques-uns de leurs moins nobles sentiments. Et, si cela se passait ainsi chez nous, que dire des autres ? J'ai vu le rôle de l'argent dans les élections, les coulisses du suffrage universel et la cuisine de la démocratie, et comment le système électif, appliqué aux choses de la politique, devait produire mécaniquement le gouvernement des pires, et que c'était cela la République, et qu'elle ne pouvait être autre chose.

Dégoûté, je cherchai des remèdes. Je ne crus pas très longtemps que le scrutin de liste ni la représentation proportionnelle pussent agir efficacement sur un mal si profond, sur un mal proprement constitutionnel. Je sentais bien que c'était le régime même qu'il fallait changer.

LÉGENDE DE LA GRAVURE (page 31)

1. Comte de Noblet.
2. Colonel Marquis d'Elbée.
3. M. Archambeaud.
4. M. Arnal.
5. Marquise de Mac-Mahon.
6. Comte de Lur Saluces.
7. Commandant Milleret.
8. M. Jules Lemaître.
9. M. Léon Daudet.
10. M. Henri Vaugeois.
11. Comte Bernard de Vesins.
12. Mme H. du Poy.
13. M. H. du Poy.
14. M. Marcel Parouty.
15. Marquise d'Elbée.
16. Mme Léon Daudet.

LE BANQUET DE LA SAINT-PHILIPPE, A BORDEAUX

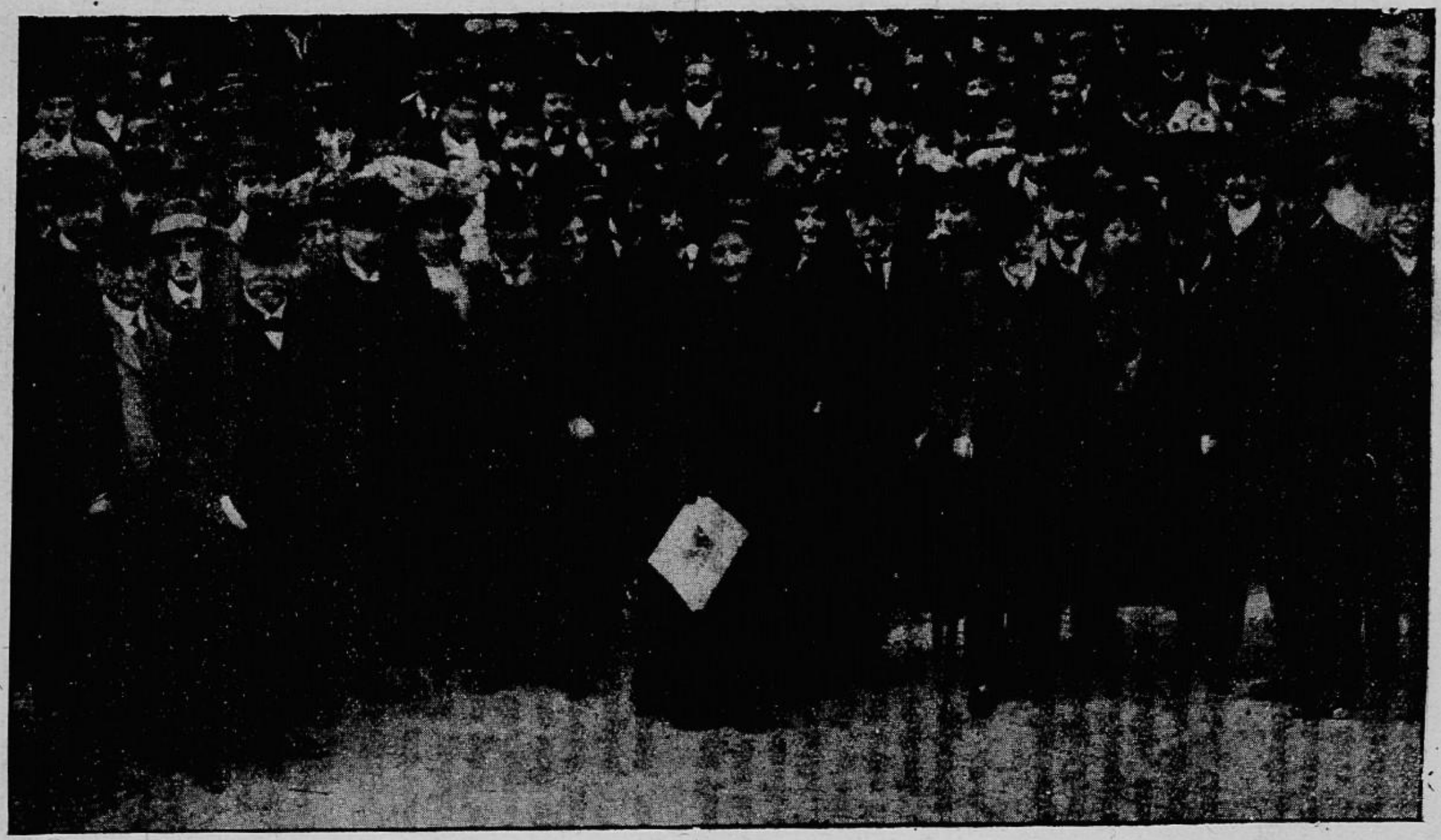

1 14 2 12 3 15 4 13 5 7 6 9 8 10 11 16

Je voyais, clair comme le jour, que, la République aboutissant fatalement à la tyrannie d'un parti, et un parti n'ayant par définition que des intérêts particuliers et distincts de ceux du pays, il manquerait à la France, tant que subsisterait la République parlementaire, quelque chose d'indispensable et d'essentiel : un organe des intérêts généraux et nationaux. Et c'est pourquoi, pendant les deux dernières années actives de la « Patrie française », je souhaitais, je recommandais la constitution d'un pouvoir fort, responsable et supérieur aux partis : j'affirmais la nécessité d'un chef.

Même, à ce moment-là, j'accueillis la théorie plébiscitaire, la théorie du président directement élu par le suffrage universel, et je fis effort pour la répandre. Je ne m'y entêtai point. Je reconnus assez vite quel risque terrible ce serait. Qui peut prévoir le rôle de l'argent et de la corruption et le rôle des « quatre Etats confédérés », dans l'élection du chef ! Et qui ne voit que, à tout mettre au mieux, et l'empire dût-il de nouveau sortir de là, ce ne serait encore rien d'assuré ; car l'empire, c'est encore l'esprit révolutionnaire et c'est, dans le passé, trois invasions.

Ainsi tombaient mes erreurs l'une après l'autre ; ainsi j'arrivais, peu à peu, à concevoir toute la vérité. Un organe des intérêts généraux et nationaux, oui, cela est nécessaire : mais cet organe ne vaut que s'il dure. Il ne vaut que par l'hérédité. Un consul, cela est dangereux et précaire. Ce qu'il faut, c'est la coïncidence permanente de l'intérêt personnel du chef avec l'intérêt de la nation ; c'est la continuité du pouvoir central, qui permet les longs et patients desseins et peut seule supporter de larges libertés, municipales, provinciales, corporatives. Bref, ce qu'il faut, c'est le Roi.

Dans tout ce progrès de nos pensées, j'avais été sérieusement aidé par les lumineux et persuasifs et puissants écrits de Charles Maurras. Et voilà qu'enfin, à la question de l'*Action Française* : « Oui ou non, l'institution d'une monarchie héréditaire, traditionnelle, antiparlementaire et décentralisée est-elle de salut public ? » je répondais « oui » de toute ma conviction et de toutes mes forces.

Telle est, Messieurs, mon histoire. Je vous l'ai racontée bien que je sache que le « moi » est déplaisant. Mais il l'est surtout quand il se vante : et je n'ai vraiment pas à me vanter de m'être trompé si longtemps et si fort. Seulement, je crois utile de dire à ceux qui ont partagé mes anciennes illusions : « Je reviens de

loin. J'ai connu votre état d'esprit ; je sais comment on en sort. Voici les chemins par où j'ai passé. »

Oh ! je sais, beaucoup de ceux dont je fus le compagnon d'erreur ont gardé des préjugés tenaces et nous feront mille objections. « Mais, diront-ils, il y a contre la monarchie traditionnelle une montagne de préventions ! Mais le hasard de la naissance peut désigner un homme médiocre ! (Il serait encore supérieur, dit Renan, à la moyenne d'opinion à qui la Révolution a remis les destinées de la France). Mais la monarchie, pour le peuple, c'est le bon plaisir, et c'est le règne des prêtres et des nobles ! Mais le peuple tient au suffrage universel ! Mais la démocratie coule à pleins bords ! Mais il y a des courants qu'on ne remonte pas ! » Etc...

Toutes les objections, Messieurs, et les plus subtiles, et les plus spécieuses, et les plus grossières, nous les trouvons solidement réfutées dans l'*Enquête sur la Monarchie.* Et je puis dire à ceux qu'elles arrêtent encore : « J'ai été aussi républicain que vous pouvez l'être. J'ai été nourri de mensonges révolutionnaires, nourri d'histoire fausse. Toutes ces objections que vous persistez à faire, j'ai cru à leur force, je les ai faites moi-même ; et voici que, mieux informé, je ne les fais plus. »

Et d'ailleurs, pensez-vous que ceux qui ont quelque liberté d'esprit et quelque sens des réalités s'y puissent cramponner longtemps, à ces objections légendaires ?... On dirait vraiment qu'en ce pays ce qui est bizarre et extraordinaire, c'est la royauté, et que ce qui est naturel et normal, c'est la République. Or, c'est précisément le contraire. La monarchie a duré vingt fois plus et est plus ancienne de huit siècles. Rappelez-vous, gens de France, rappelez-vous ! Nous avons tous eu des pères et des grands-pères qui avaient vécu sous la Restauration ou sous la Monarchie de Juillet, et qui avouaient qu'ils s'en étaient bien trouvés, et qui s'en souvenaient comme d'un temps de prospérité nationale. Mais deux fois déjà la République s'est tuée par son désordre, et elle est en train de recommencer. La Monarchie est le régime le plus naturel aux Français : ils le sentiraient tout de suite, si des événements d'une utile brusquerie les contraignaient à s'en rendre compte.

Châteaubriand écrivait, en 1814 :

« Les fonctions attachées à ce titre de Roi sont si connues des Français, qu'ils n'ont pas besoin de se le faire expliquer : le Roi leur représente aussitôt l'idée de l'autorité légitime, de l'ordre, de la paix, de la liberté... Les souvenirs de la vieille France, la

religion, les antiques usages, les mœurs de la famille, les habitudes de notre enfance, le berceau, le tombeau, tout se rattache à ce nom sacré de Roi ; il n'effraie personne ; au contraire, il rassure. Le Roi, le magistrat, le père, un Français comprend ces idées... Il sait ce que c'est qu'un monarque descendant de Saint-Louis et de Henri IV ; c'est un chef dont la puissance paternelle est réglée par des institutions, tempérée par les mœurs, adoucie et rendue excellente par le temps, comme un vin généreux né de la terre de la patrie et mûri par le soleil de France... »

En tout cas, Messieurs, si trop peu de Français comprennent ces paroles *avant* le « coup », soyez sûrs que presque tous les comprendront *après*. Pensons-y toujours et parlons-en toujours. A bas la République et vive le Roi !

Jules LEMAITRE.

C'est au cours de cette magnifique réunion de Bordeaux que le titre de Président d'honneur de la ligue d'Action française fut offert par Henri Vaugeois à l'éminent académicien et que celui-ci voulut bien nous faire le grand honneur de l'accepter, aux applaudissements enthousiastes de l'immense auditoire. Jules Lemaître remplace donc, au côté du comte de Lur-Saluces, le si chèrement regretté André Buffet.

La Société Coopérative " **LE VIN DE BORDEAUX** ", fondée par quelques amis de l'A. F., est un groupement de **consommateurs** qui, connaissant la puissance économique de l'association, se sont organisés sur le modèle des Syndicats Agricoles et ont monté un Bureau commun par l'entremise duquel ils peuvent venir s'approvisionner directement en Bordelais.

Ce Bureau se met à leur disposition pour les guider dans leurs achats, leur signaler les affaires avantageuses dont il a connaissance, leur procurer le prix-courant de **n'importe quelle** maison de la Gironde, et les faire bénéficier des remises importantes (5 à 15 %) qu'il peut en obtenir.

S'adresser, pour toute demande de renseignements, d'échantillons, etc., à :

M. Ch. BASTARD, (Ligueur d'A. F.)

45, Rue Boudet, BORDEAUX

LA REINE DE FRANCE

par Léon de Montesquiou

Discours prononcé à la Salle des Sociétés Savantes, le 14 août 1910, au punch intime qui réunissait les amis de l'Action française en l'honneur de la Sainte-Marie.

Mesdames,

Messieurs,

Je voudrais attirer votre attention sur deux choses, qu'à mon sens, symbolise la fête que nous célébrons aujoud'hui, la Sainte-Marie, la fête de Madame la Duchesse d'Orléans.

Cette fête est d'abord la fête de la douceur et de la bonté. Il en est probablement qui s'étonneront que l'Action Française pense, même en ce jour, à glorifier ces sentiments. Si on reconnaît, en effet, certaines qualités à l'Action française, on n'a pas l'habitude de lui reconnaître celles-là. Mais je répondrai que si nous ne sommes pas doux, c'est que les circonstances ne nous permettent pas de l'être. Nous combattons, en effet, des crimes commis contre notre pays, et toute indulgence envers ces crimes ne tarde pas à se tourner en dureté contre la France. Or c'est envers la France que nous nous sommes juré d'être avant tout doux et bons.

Contre ceux qui la mènent à sa perte nous cherchons à protéger notre patrie. Mais nous n'avons pas pour cela à notre disposition les moyens qui sont l'apanage d'un pouvoir fort. Qu'on ne s'étonne donc point si nous sommes parfois obligés de recourir à la violence. Car, comme l'a dit excellemment Charles Maurras, la générosité est le luxe de la puissance. Mais vous voyez par cela même comme son image est à sa place à côté du Roi de France.

Certes, le pouvoir royal doit être ferme d'abord, car tout d'abord il doit se maintenir et maintenir l'ordre. Mais plus que tout autre, parce qu'il est plus que tout autre un pouvoir fort, il peut montrer, une fois l'ordre garanti, de la bonté et de la douceur. C'est ce que nous rappelle la fête d'aujourd'hui, elle nous rappelle que la Monarchie n'est pas seulement un chef qui

fait justice, mais qu'elle est aussi une femme dont l'âme indulgente incline à la commisération.

Peut-être, se souvenant de Louis XVI, nous objectera-t-on que la bonté fut fatale à la Monarchie, qu'elle est à l'origine de nos maux, et qu'il n'est donc guère politique de la célébrer. Mais, qu'on ne s'y trompe point, la faute de Louis XVI ne fut pas d'avoir l'âme sensible, elle fut de l'avoir affaiblie par les sentiments du siècle. L'humanitarisme de la Révolution, dont il n'était pas exempt, lui fit douter de son droit de défendre le trône par tous les moyens. C'est ce doute qui fit son infortune et la nôtre. Mais l'humanitarisme n'est pas la bonté, il n'en est que la caricature, ou plutôt il en est même la contradiction. Car l'humanitarisme, en incitant à la faiblesse contre le crime, opprime la vertu, en protégeant les scélérats, leur livre les honnêtes gens. Nous n'en avons que trop d'exemples actuellement sous les yeux.

Bossuet disait : « Rois, gouvernez hardiment ».

Il entendait par là : n'ayez pas d'hésitation sur votre premier devoir : il est de gouverner. Marchez donc hardiment dans la voie tracée par ce devoir premier. Or, si c'est là ce qui manqua à Louis XVI, la hardiesse dans le gouvernement, nous avons par contre un Prince qui, lorsque le trône lui sera rendu, gouvernera hardiment, soyez-en assurés. Tous ceux qui l'ont approché vous le diront comme moi. Et c'est cette hardiesse, ou si vous préférez, cette fermeté dans le commandement, qui rendra de nouveau possible pour le pouvoir l'indulgence, la douceur, la bonté, tous les sentiments qu'évoque cette fête pour laquelle nous nous trouvons réunis en ce moment.

Cette fête nous rappelle encore autre chose, vous ai-je dit. Elle nous rappelle qu'à côté du chef qui commande, il y a la compagne qui sait se faire écouter. Et cette fête est ainsi, dans la personne de la Reine, comme la fête de tout ce qui tempère et ce qui éclaire le pouvoir royal. Certes il faut que le commandement soit un, il faut que la volonté du chef prime toute autre, sous peine, pour le chef, de cesser d'être le chef. Mais il est utile, il est nécessaire, que cette volonté ne soit pas abandonnée à elle-même, qu'elle soit entourée des conseils de ceux qui sont en mesure d'apporter des lumières. Si l'on veut que les citoyens aient un droit dans le gouvernement, voilà le droit qu'ils ont, c'est celui de renseigner le pouvoir, et il est impossible de leur retirer ce droit. Ou plutôt, il y a un seul moyen de leur en empêcher l'exercice, c'est de rendre le pouvoir vacant. Toute

doléance alors est vaine, tout conseil inutile, puisqu'il n'y a personne pour écouter, personne de responsable, personne pour s'inquiéter des intérêts de la nation. Et c'est ce qui est en ce moment.

Et il en sera ainsi jusqu'au jour où sera rétabli le gouvernement monarchique. Alors seulement nous aurons un chef responsable à qui présenter nos doléances, un gardien des intérêts nationaux qui réclame d'être renseigné sur ces intérêts.

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, au nom de ces intérêts, jetons les cris de : A bas la République ! Vive le Roi ! Vive la Reine !

Léon de MONTESQUIOU.

LA LEÇON DES INONDATIONS

— Vous qui êtes un savant, m'sieu l'instituteur : comment qu'ça s'fait que la République all' peut éteindre les lumières du ciel et qu'a peut pas en fermer les robinets ?

— Patience, Camarade ! .. Quand le Pape n'aura plus le pouvoir des clefs, on fermera aussi les robinets !

PIE X

par Bernard de Vesins

Il n'y a qu'une opinion dans le monde sur Pie X : C'est un grand Pape !

Les journaux athées le disent avec rage et affectent de déplacer pour l'Eglise l'intransigeance de son chef ; cette comédie montre simplement qu'ils ont de ce Pape une peur terrible.

La reconnaissance des catholiques épuise les plus chaudes épithètes sans en trouver qui puissent exprimer leur enthousiasme.

Or, ce grand Pape se trouve dans des conjonctures difficiles pour l'Eglise ; elle est en butte à des attaques universelles surtout sensibles dans les pays latins.

La tactique employée présente en France, en Italie et en Espagne, trois aspects différents parce que ces trois pays sont à trois périodes divers de la fièvre anticléricale.

La France est la plus avancée dans cette maladie. Elle a parcouru les étapes de la législation scolaire, des tracasseries fiscales par le droit d'accroissement ou la loi sur la comptabilité des fabriques. Elle a vu l'attaque de 1901 contre les congrégations que l'on a dissoutes par la même loi qui prétendait donner aux citoyens français le droit de s'associer. Enfin, elle a rompu le Concordat, elle a cessé tout rapport avec Rome et la religion catholique n'est plus, dans les églises, qu'un occupant sans titre légal, auquel on n'a pas seulement enlevé son titre légal mais auquel on a pris en plus tous ses biens.

En Italie, on sait depuis longtemps ce que c'est que la spoliation, exactement depuis que l'on a spolié le Pape de ses Etats, mais on a affecté de garder à l'Eglise catholique quelques-unes des prérogatives qui sont dues à la vérité religieuse. A-t-on craint quelque ébranlement pour la jeune Italie ? A-t-on pris haleine simplement ? Toujours est-il qu'on a préparé l'offensive anticléricale plutôt qu'on ne l'a réalisée dans la législation. En revanche, on donne toute liberté à la propagande par l'image, par les manifestations dans la rue, par les symboles que représentent les monuments : la statue de Garibaldi du haut du Janicule

S. S. LE PAPE PIE X

menace toujours le Vatican d'un geste annonciateur des prochaines destructions ; la statue de Giordano Bruno est l'idole des associations et le but des pélerinages anti-chrétiens ; le monument de Victor-Emmanuel, enfin, l'autel consacré à la troisième Rome, détruit à la fois l'aspect traditionnel et les édifices séculaires, tandis qu'au Capitole, le juif franc-maçon Nathan parle au nom de la Ville qui renie son culte et sa vocation. La question scolaire a été amorcée déjà l'an dernier, elle sera reprise : coup de sonde précieux pour juger si l'opinion est prête à accepter les grandes destructions et semence féconde pour former dès l'enfance les générations futures à se passer de Dieu.

L'Espagne est plus en retard et l'on s'ingénie à lui faire rattraper le temps perdu. Un ministre libéral, abusant du pouvoir d'interpréter la Constitution, a créé une agitation religieuse que personne ne désirait, à laquelle bien peu de gens songeaient.

On aborde la question par son côté le plus dangereux : le libéralisme des principes, qui consiste à trancher les privilèges séculaires et justifiés des catholiques, pour accorder une liberté écrite (qu'ils possédaient déjà de fait) à une poignée de dissidents, la plupart étrangers, qui ne se plaignaient de rien et ne demandaient rien. On apporte ainsi un trouble réel, on crée des éventualités civiles graves pour réaliser dans la forme quelques chimères libérales. Elles seront matière à discussion et par conséquent semences de discorde, levain actif d'ambitions malsaines.

La coïncidence de ces tentatives et surtout leur air de famille attestent une origine commune ; elles ont aussi un but commun. Ce but, c'est de frapper les fidèles dans leur confiance en leur Chef. Le prétexte a pu être de libérer la conscience moderne du joug des disciplines surannées, inutiles, adaptées à d'antiques mœurs et modifiables en vue des nôtres ; le but réel et profond, c'est d'atteindre Pie X.

Dès le premier acte de son pontificat, il s'était lui-même désigné aux coups. Sa règle de conduite était de tout rétablir dans le Christ. Rien n'est plus opposé aux idées qu'on appelle modernes : les lois posées par le Christ datent de plus de dix-huit siècles, elles ont donc un tout autre caractère que la nouveauté ; elles demandent à l'homme d'obéir, depuis cent ans on le déifie.

Cette règle fit sourire : les habiles se flattèrent de n'avoir pas grand'peine à fourvoyer le Pape « pauvre curé de campagne », ignorant des choses de la politique et condamné à en faire en des temps difficiles. Or, il se passa qu'ils furent déjoués avec une maîtrise incomparable : le Pape savait à quoi l'engageait sa devise, il était résolu à l'appliquer, il l'appliquait et les donneurs de conseils étaient impuissants à le distraire de cette application.

Ayant à définir une nouvelle hérésie multiforme et fuyante, il osa lui appliquer comme une tare le nom de *modernisme*.

Il sut, par un prodige de dialectique et d'analyse, la saisir dans sa complexité, puis, réunissant comme avec un prisme magique, les nuances éparses de ses rayons, la montrer dans son entier comme la résultante, comme le rendez-vous de toutes les erreurs.

Ainsi, il arriva que la raison et l'Eglise furent une fois de plus du même côté contre l'erreur et la barbarie déguisées en progrès. Là où tous les propagateurs des destructions révolutionnaires, tous les rétrogrades obtus de la science officielle, tous les serviteurs de la juiverie universelle croyaient trouver un vieillard

timide, entêté dans des formules désuètes, faible de caractère ou dépourvu de clairvoyance, ils se heurtèrent à un esprit profondément averti, puisant dans la doctrine traditionnelle de l'Eglise des arguments irrésistibles (même du simple point de vue de la raison), attaché fermement à la vérité qu'il possède et habile de la seule adresse qui ne se trompe pas : la franchise. Audacieux d'ailleurs quand il le faut de la tranquille audace des grands réformateurs : Ses débuts sur les Congrégations romaines et sur la première Communion l'ont bien montré.

En dehors de toute considération surnaturelle (il faut bien se placer là pour trouver la pensée des ennemis de l'Eglise), Pie X est donc le plus terrible obstacle qui se dresse devant eux. Nous, catholiques, nous savons qu'il a l'aide de l'Esprit-Saint et notre confiance y puise une indéniable force. Mais, eux, ils sont réduits à ne voir dans le Pape qu'un homme supérieurement doué qu'il faut abattre. Ne pouvant l'abattre au sens corporel, ils essayent de ruiner son influence auprès des catholiques mal informés. Ils ne parlent donc que de la maladresse que lui souffle son ardeur combative, de la fâcheuse intransigeance qui le pousse vers les sujets brûlants.

L'encyclique sur Saint Charles Borromée maltraitait les pseudo-réformateurs modernistes ; aussitôt l'Allemagne protestante est venue à leur secours au moyen d'une agitation factice tout à fait injustifiée par les textes. Elle vient d'y entraîner même la pacifique Hollande. On espérait que le Pape serait entêté comme un ministre luthérien. Mais le Saint Pontife a montré qu'intransigeant sur la doctrine, il avait pour les colères et les rancunes des hommes toute la douceur de Celui dont il est le Vicaire ici-bas. Il a donc voulu apaiser les clameurs, même injustes, de leurs passions, et il a cédé ce qu'il pouvait céder sans dommage pour les principes.

Chez les nations latines, le Pape aurait montré moins de condescendance, dit-on, et voilà qu'on s'en indigne. Là encore, nos docteurs improvisés montrent bien peu de clairvoyance. Les nations latines sont restées en grande majorité catholiques : leurs traditions, leur civilisation, leur âme sont imprégnées de religion catholique, de culture romaine. Elles sont redevables à l'Eglise, beaucoup plus que les pays du Nord de l'Europe, d'être ce qu'elles sont. En employant son autorité religieuse à les écarter de l'esprit révolutionnaire, le Pape leur rend un service plus éminent que tout autre service : *il les aide à rester elles-mêmes*, il les empêche, dans la mesure de ses forces, de perdre la fleur précieuse

de leur nationalité. C'est ce service inappréciable que la république, par la bouche de Clémenceau, osait appeler la « domination de l'étranger ! » C'est le même service que M. Canalejas appellera de même de l'autre côté des monts !

En vérité, c'est un plaisant abus des mots. Tout ce que fait Rome pour garder aux peuples les bienfaits de la civilisation chrétienne est une insupportable immixtion dans leurs affaires ! Mais tout ce qui favorisera chez eux l'émancipation des juifs, la domination anonyme de l'argent, les privilèges de la fausse science et la tyrannie des politiciens révolutionnaires, tout cela sera le progrès, tout cela sera l'ascension vers une civilisation « moderne » !

Nous ne voyons que trop cette civilisation retourner à grands pas vers l'esclavage des faibles et la barbarie des forts.

Que d'autres s'évertuent à trouver dans la fermeté de Pie X vis-à-vis des gouvernements latins, un prétexte pour déplorer son intransigeance et affectent de souhaiter à la fois le bonheur de l'Eglise et l'échec du Pape, nous saluons, nous, avec une ardente et respectueuse sympathie, le plus efficace et le plus noble effort qui puisse être fait pour retenir ces peuples au sommet de la civilisation.

Notre cœur est plein de vœux enthousiastes pour que l'exemple du Saint Père les éveille de leur léthargie et leur inspire de défendre les trésors sacrés qu'on cherche à leur enlever.

Bernard de VESINS.

L'ACTION FRANCAISE recommande à ses amis de recourir en cas de besoin à l'ASSOCIATION DES INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES DE FRANCE, 7, rue de Sèvres. Télép. : 703-29.

MONSEIGNEUR LE DUC D'ALENÇON

par Charles Maurras

S. A. R. le duc d'Alençon, oncle de Monseigneur le Duc d'Orléans, est mort le 29 juin, à Wimbledon (Angleterre).

C'est beau, les idées, les principes et ces vérités générales qui ont raison pour l'éternité ; mais nous servons assez passionnément la cause pour être crus sans grand'peine quand nous disons qu'il est au monde quelque chose de plus sublime : c'est l'incarnation de l'idée vive dans un homme vivant, la vérification brillante du principe par le Prince de chair et d'os.

Il y avait près de sept ans que je bataillais, pour ma part, en l'honneur du principe et pour les idées de mon Roi quand une circonstance fortuite me fit un devoir d'aller Lui présenter pour la première fois mon hommage. C'était dans le courant de mai 1902. Vaugeois, dont j'étais cependant l'aîné en royalisme, avait eu l'honneur d'être introduit l'année précédente auprès de Monseigneur le Duc d'Orléans. Il avait donc voulu me piloter à Gênes où mouillait la « Maroussia ». Ce que fut ce voyage, je l'ai conté alors dans la *Gazette de France*, puis dans notre vieille Revue, mais j'ignore bien si je suis parvenu à rendre la tristesse qui assaillit subitement les deux voyageurs quand ils sortirent de Provence et entrèrent en Italie.

Tout ce que nous voyions sur la côte ligure portait l'empreinte de nos glorieuses forces passées, le stigmate de notre décadence présente. Les erreurs, les fautes, les crimes accumulés par les gouvernements républicains et libéraux du siècle qui venait de finir nous étaient, pour ainsi dire, criés par les spectacles de la prospérité italienne. Nous ne sommes pas les ennemis des nations. Mais entre toutes, il en est une dont nous sommes les amis ardents et que nous préférons résolument à toutes les autres. C'est la nôtre, c'est notre France. Il n'est pas agréable de songer au Doge de Gênes et à Louis XIV quand on a sous les yeux la Gênes du roi d'Italie et de l'empereur des Français ! Des détails insignifiants en apparence, mais hautement significatifs pour

l'observateur vigilant, nous montraient au passage d'Oneille ou de Savone, entrevues du haut des wagons, puis, au hasard des flâneries à travers les fraîches ruelles de Gênes, comment les idées ou les mœurs ou le langage tendaient, d'ores et déjà, à remplacer dans ce pays la vieille primauté provençale et française par les influences nouvelles du foyer florentin et du centre romain. Les hommes de l'Italie Une ont particulièrement évité de brusquer la nature génoise en la soumettant à une centralisation desséchante : c'est sur une ville autonome et même sur un port franc que l'influence de la capitale politique a fait sentir l'autorité de son bienfait.

Non, non, nous n'étions pas contents. Nos yeux ombrageux de Français, nos cœurs jaloux de patriotes, ne pouvaient éviter de faire les différences ni de dresser le bilan des pertes subies. Nous l'avions bien tenté cent fois, la plume à la main, dans Paris, en pesant et en comparant les idées des choses : ici c'étaient les choses mêmes qui s'imposaient à nous. Déjà en 1896, au retour d'un voyage en Grèce, la vue de cet étroit pays peu florissant, mais ayant en Europe un défenseur accrédité, une diplomatie entendue, active et habile, m'avait causé de singuliers serrements de cœur. Comme le mal se précisait ! Comme on touchait du doigt la puissante rivalité économique, maritime, militaire, à l'égard de laquelle nous nous sentions effroyablement dénués. M. Loubet n'avait pas encore annoncé son absurde voyage à Rome, mais nous savions déjà que le jeune royaume avait contribué à nommer nos ministres et qu'il en profitait pour nous passer au meilleur compte ses soieries, ses victuailles et ses vins aux dépens des producteurs de notre nation.

Telles étaient nos mélancolies frémissantes. Le lecteur aura deviné quelle magnifique espérance réussit bientôt à les apaiser. La présence et l'accueil de notre Roi et de notre Reine, toutes les promesses, si brillantes et si douces, qui naissaient d'elles-mêmes, à ce double aspect, devaient opérer ! Et cependant les choses ne se passèrent pas absolument ainsi dans cette chaude et pure journée d'un inoubliable soleil sur les claires eaux d'Italie. Réunis sur le pont de la *Maroussia*, nous attendions avec quelques autres Français l'apparition de Monseigneur et de Madame. Le moment du repas n'était pas arrivé encore. Le jeune médecin du bord, le docteur Henri P..., auteur d'une thèse sur la Sicile, nous montrait le golfe sinueux de la ville superbe dressée sur les montagnes, en majestueux éventail ; mais, dévoré de mes inquiétudes de patriote, je ne pouvais m'empêcher de les commu-

Cliché de la *Revue hebdomadaire.*

MONSEIGNEUR LE DUC D'ALENÇON

niquer telles que le voyage me les assénait, durement, explicitement, à voix trop haute peut-être....

Une voix bienveillante, mais singulièrement énergique, m'interrompit : « *Non, ne craignez pas...* » disait-elle. Nous nous étions retournés, le docteur et moi. Un Français de stature élevée nous souriait avec amitié et douceur. Il portait cette barbe en pointe comme on en voit dans les portraits d'Henri IV jeune et qui le font paraître plus Valois que Bourbon. Quelques-uns des portraits de Philippe VIII m'avaient aussi donné l'idée de cette physionomie si ouverte et si fine. Mais elle était touchée et sillonnée des traits que la vie, l'âge, l'expérience et surtout la douleur savent graver sur les plus pures médailles humaines. Bien que je n'eusse pas entendu dire qu'aucun prince du sang se trouvât auprès du chef de la Maison de France, il n'était pas possible de m'y tromper, tous les signes de la race des lions éclataient dans ce beau visage d'ascète et de soldat. Jamais un simple gentilhomme, de si bon sang fût-il, n'eût trouvé le secret de cette grâce simple, unie à tant d'autorité dans les quelques mots de bienvenue presque évangélique par lesquels le prince venait de se mêler à la conversation. « *Non, il ne faut pas craindre pour notre France* », et le développement qu'il donnait aussitôt à cette pensée n'était pas seulement l'expression d'une foi ou d'une espérance mystique dans notre avenir national : on y trouvait aussi la certitude positive d'un grand Européen qui sait que la France est une organisation nécessaire au battement du cœur du monde, au bon fonctionnement de la pensée de l'univers, et qui n'ignore pas non plus le secret naturel de la restauration de ce grand pays né et formé royaume et qui doit redevenir le royaume des lys s'il aspire à se relever.

Mais, à ce moment, se montrèrent le roi et la reine, comme pour ajouter leur gage aux assurances qui nous étaient magnanimement prodiguées. C'est alors qu'il suffit de les voir et de les entendre pour sentir avec une amertume profonde à quel point leur exil exilait aussi les conditions de l'influence et de la force de notre patrie. Tous les esprits qui ont coutume de vivre des choses passées ne se défendent pas de les refaire en rêve quand la circonstance s'y prête. Ah ! ce petit navire balançant sur les eaux étrangères notre fortune, me représentait tout notre dix-neuvième siècle tel qu'il aurait été, tel qu'il aurait dû être sans le malheur des choses et la folie des hommes artistement combinés pour notre péril !

A moi, Nemours ! A moi d'Aumale ! A moi Joinville !
Certes, c'eût été beau, ce cri dans notre ville...

Aux vieux vers de Musset, répondaient le regard enthousiaste du comte de Chambord à la vue de cette gerbe de jeunes princes, la plus belle et la plus brillante d'Europe, et qui eût assuré à la vie nationale de jeunes chefs résolus, audacieux et sages, menant tous nos progrès dans l'ordre de leur Roi !

Le prince d'âge mûr, au bienveillant visage argenté, qui m'avait assuré qu'il ne fallait pas craindre, avait pris place à table à la droite de Madame la Duchesse d'Orléans. Le repas terminé, comme la Reine de France, qui préparait son voyage de Lourdes et de Paris, avait bien voulu m'adresser quelques questions sur les premiers efforts de notre propagande qui commençait, je pris mon courage à deux mains et c'est à Elle-même que j'osai demander, en m'excusant de n'avoir pu le saisir aux présentations, le nom de mon noble interlocuteur du matin. La Princesse, chez qui la grandeur s'allie à une simplicité fière et charmante, répondit en souriant : — « Mais c'est mon oncle d'Alençon. »

On peut croire tous ceux qui le disent et l'écrivent, c'est plus qu'un parent affectionné, c'est son confident et son conseiller le plus cher que Monseigneur le Duc d'Orléans vient de perdre dans l'auguste fils du duc de Nemours. Il ne faut pas écouter les esprits superficiels qui affirment que Monseigneur le Duc d'Alençon, frappé d'un deuil tragique, s'était éloigné, à quelque degré que ce fût, du souci de ses fonctions et de ses droits de prince. Quelque refuge consolateur que lui eût accordé la vie religieuse et à quelque degré de sainteté et de noblesse qu'il eût élevé les espérances de sa piété, son regard ferme et droit n'a jamais délaissé la terre de France et les intérêts de la royauté sur le sol français. On nous dit qu'il a représenté ces intérêts à Rome le jour de la béatification de Jeanne d'Arc. Mais je sais pertinemment qu'il les a également suivis à Paris même, point par point et dans leur détail, particulièrement ces dernières années. Notre grand ami le baron Tristan Lambert, qui eut le grave honneur d'être admis dans la familiarité du Duc d'Alençon, ne me donnera là-dessus aucun démenti.

Voilà donc une double dette de reconnaissance qu'un membre de l'Action française acquitte aujourd'hui en déposant sur son cercueil l'encouragement que le Prince daigna lui confier, il y a huit ans : « *Ne craignez pas...* » Sa jeunesse avait participé au

grand œuvre de la fusion qui, assurant la continuité de la succession monarchique, prit un gage solide sur l'avenir. Ses dernières années devaient assister à la renaissance de l'idée, de la tradition, du souvenir de la royauté dans la fleur de notre jeunesse française. Ce réveil ne pouvait pas étonner Celui qui, dès les débuts, avait exhorté l'un de nous à avoir confiance, à ne pas craindre et à compter sur la destinée, sur la mission de la patrie. Que ne puis-je mieux dire la gratitude ardente dont m'enivre aujourd'hui le souvenir, le deuil du prophète royal !

Charles MAURRAS.

LA SUGGESTION MAÇONNIQUE

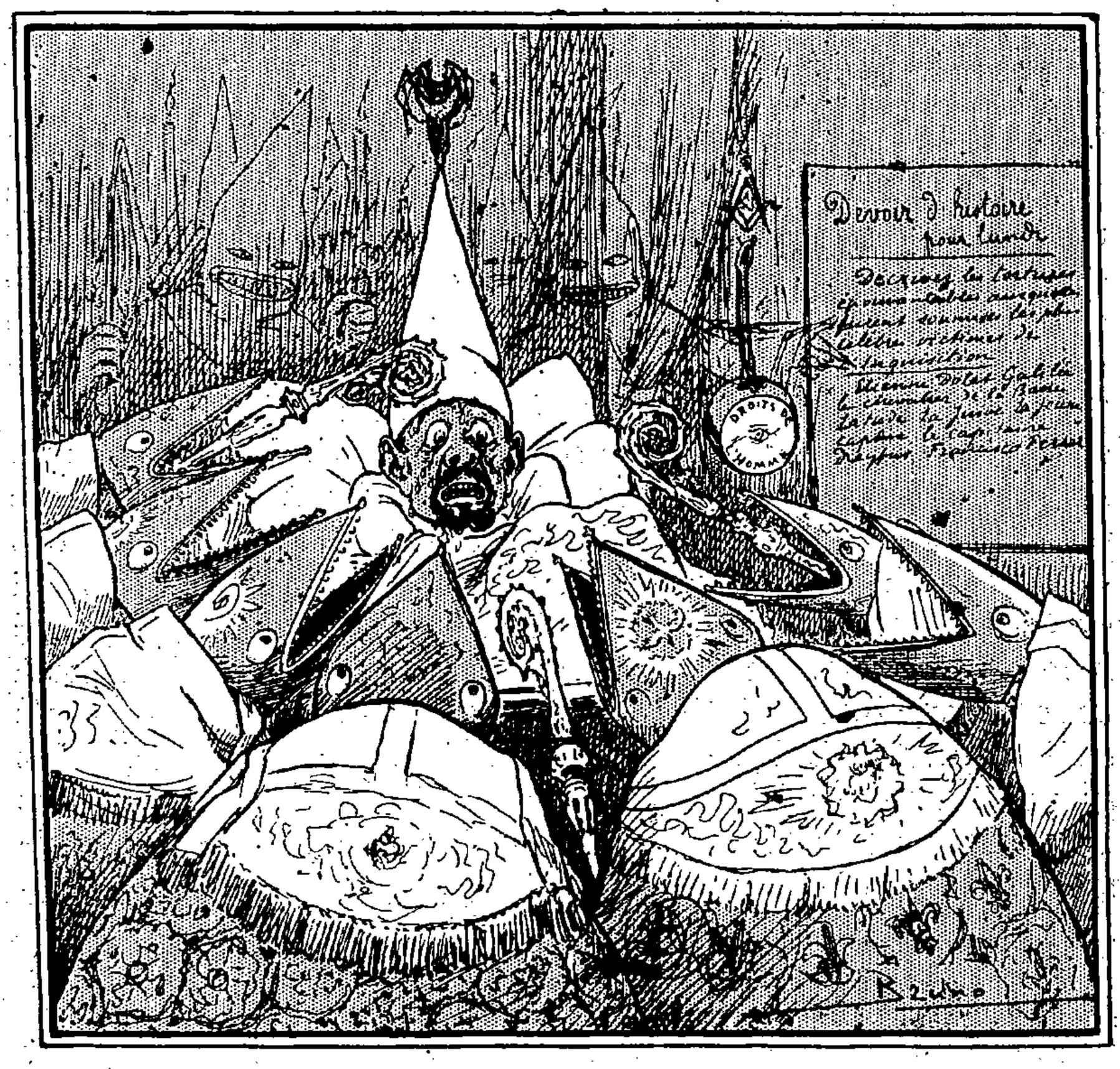

Le cauchemar de Maître Aliboron.

LA ROUTE ENCHANTÉE

Conte par PAMPILLE

Il était une fois une jeune fille romanesque. Elle était belle, si belle que tous ceux qui la rencontraient s'arrêtaient pour la regarder ; même s'ils avaient beaucoup de chagrin, en la voyant ils se sentaient moins malheureux.

Ses parents, simples commerçants de la rue du Sentier, qui étaient laids tous les deux et un peu vulgaires, se demandaient comment ils avaient pu avoir une enfant aussi magnifique, et ils disaient toujours en parlant d'elle : « Solange fera un beau mariage ». Cette petite phrase entendue depuis son enfance contribua sans doute à faire son malheur.

A quinze ans, Solange s'imagina, en effet qu'un amour extraordinaire lui était réservé ; elle rêvait le soir à la fenêtre de sa petite chambre et cherchait à découvrir, au milieu de la forêt des tuyaux de cheminées parisiennes, quelque scintillement d'étoile lui présageant sa destinée. Quoiqu'elle fût douce et pieuse et d'ailleurs fort peu instruite, elle croyait vaguement aux fées. A force de lire et de relire les récits de leurs merveilleuses interventions, elle avait fini par se croire elle aussi une petite princesse égarée.

A dix-sept ans elle devint amoureuse d'un poète. Ce fut une grande passion. Elle ne le connaissait pas, mais tout le monde parlait de lui ; elle savait ses vers par cœur. Ils étaient beaux et déchirants, ces vers, ils parlaient tous de mort, de solitude et d'abandon, ils évoquaient des maîtresses cruelles ou frivoles qui l'avaient fait souffrir et ne l'avaient jamais compris. La pauvre Solange frissonnait en les lisant ; elle se disait que, si elle pouvait épouser ce poète désespéré, elle serait douce, tendre et fidèle pour le consoler. En attendant elle découpait dans les journaux tous les articles où l'on parlait de lui, elle possédait au fond d'un tiroir de sa toilette une demi-douzaine de ses photographies, elle lui écrivait chaque soir de longues lettres qu'elle ne lui envoyait pas, et elle attendait une réponse.

Une seule fois elle le rencontra. C'était dans un corridor de théâtre ; appuyé à la porte d'une loge, le poète parlait à un ami d'une belle voix grave et chantante. A la vérité il était petit et court sur pattes, il avait une grosse tête de lion fatigué et ses cheveux rouges complétaient la ressemblance ; mais ses traits brutaux et ramassés ne manquaient pas de noblesse ; sur son

large front brillait la flamme du génie. Quoique sa taille fût déjà épaissie, il s'habillait avec une extrême recherche ; sa chemise molle à petits plis, son gilet de moire blanche, la coupe impeccable de son habit montraient son souci d'élégance. Solange, comme une déesse blonde dans la splendeur de ses vingt ans, passa devant lui. Elle était vêtue d'une simple robe de mousseline blanche sur laquelle elle avait noué une ceinture de soie cerise ; il l'avait regardée passer avec admiration — comme tout le monde — et lui avait souri.

Ce fut là toute son aventure. Elle ne l'avait jamais revu.

Pendant sept années elle vécut de souvenir et d'espérance, elle l'attendit malgré les supplications de ses parents, elle refusa les plus beaux partis, puis tout à coup, sans raison apparente, elle accepta pour fiancé un jeune voisin peu fortuné qu'elle connaissait à peine, mais qui vint faire sa demande en mariage tout en noir avec un grand crêpe à son chapeau ; il venait de perdre son père et sa mère. Pour ne pas ajouter à sa peine, la petite Solange l'épousa.

Depuis. Ah ! depuis comme tout avait changé ! Comme il restait peu de place pour le rêve dans sa modeste vie bourgeoise ! Son mari, vite consolé, s'était révélé un insupportable Réjouis-bon-temps, content de lui-même et des autres et qui voulait profiter copieusement de toutes les joies terrestres. Il aimait bien manger et boire, rire et chanter, il avait une bonne humeur infatigable et attribuait toutes les crises d'âme à des malaises d'estomac. Le clair de lune le laissait froid, la poésie ne l'intéressait pas. La pauvre Solange le trouvait vulgaire. Pourtant il la gâtait beaucoup, faisait tout ce qu'elle voulait dans les petites choses, l'admirait et la dorlotait avec une tendresse de gros chien. Ils avaient eu deux beaux garçons, l'avenir était assuré, mais Solange n'était pas heureuse. Quoiqu'elle accomplît consciencieusement tous ses devoirs, elle gardait un cœur solitaire. Pendant les mois d'été elle emportait toujours à la campagne, dans une petite caisse, sa robe de jeune fille et son écharpe-cerise et elle aimait les mettre pour s'en aller toute seule retrouver le passé.

***

C'était un charmant jour d'été, sur une route dorée de Touraine, à la lisière d'un bois. Les rayons penchés du soleil indiquaient l'heure du couchant. Dans les champs de blés et d'avoines les invisibles petits musiciens de l'heure chaude avaient déjà rangé leurs instruments ; seule une alouette montait par bonds dans le ciel, jetant sans arrêt la trille de son cri.

Assise au revers d'un talus, entre la plaine et la forêt, au milieu des bruyères violettes, la pauvre Solange se lamentait.

Tout en se promenant et en rêvant elle s'était égarée, et elle n'en pouvait plus de fatigue. Elle avait l'air d'une jeune fille dans sa robe de mousseline dont les manches courtes et le corsage échancré laissaient voir ses bras ronds et son cou moite et blanc ; une ceinture de soie dessinait sa taille mince et fière ; elle avait quitté son grand chapeau de paille couvert de clématites et inclinait sa charmante tête aux cheveux d'or crépelés ; ses yeux bleus sombres, brillants de larmes, avaient une extrême douceur ; son visage étroit, ses traits purs, son teint mat et ambré la faisaient ressembler à un ange auquel il ne serait jamais rien arrivé et qui ne pourrait pas vieillir. Bientôt le soleil disparut à l'horizon, la route dorée devint rose, et la lisière du bois, mystérieuse et fraîche, sembla s'avancer dans la plaine.

Une dernière fois, avant de se remettre en route, Solange regarda autour d'elle, cherchant à découvrir au loin un toit de ferme ou un troupeau, et voici qu'elle aperçut, se détachant avec une étrange netteté dans la plaine, sur le fond d'un ciel de framboise, une petite vieille pliée en deux, sous un grand fagot de branches sèches et qui s'avançait d'un pas très lent. Elle avait un visage brun, dur et plissé, qu'elle tenait penché vers la terre, un grand nez crochu, un menton relevé en galoche et couvert de broussailles ; deux mèches grises sortaient de son bonnet blanc, son cou maigre et noir formait deux cordes horribles à voir ; ses bras, plus secs que les branches de son fagot, se terminaient par de grandes mains noueuses ; sa jupe brune effrangée dans le bas laissait voir ses gros sabots blancs. Quand elle passa devant la jeune femme, celle-ci lui demanda son chemin d'une voix tremblante, mais la petite vieille ne répondit pas ; sans même lever les yeux elle franchit la lisière du bois. Quand elle eut disparu complètement derrière les arbres, la pauvre Solange remarqua avec effroi qu'elle avait laissé tomber dans l'herbe un de ses sabots ; mais alors, comme dans les rêves, toute frissonnante elle alla, sans savoir pourquoi, devant le sabot de la vieille et mit dedans son pied droit. Au même instant il s'éleva un grand vent, la plaine devint violette. Entraînée par une force inconnue, elle se mit à courir de toutes ses forces sur la route enchantée.

Nous ne la suivrons pas longtemps : car elle court si vite — en tenant son cœur à deux mains — qu'on dirait une petite flamme blanche qui vole sur la campagne silencieuse ; rien ne l'arrête, ni la montagne, ni le fleuve, ni le vent, ni la nuit ; elle va droit devant elle du côté du levant et bientôt disparaît à l'horizon.

***

Le lendemain matin quand la pauvre Solange presque sans

souffle put enfin s'arrêter, le soleil brillait depuis longtemps au-dessus de sa tête, elle s'assit par terre et quitta son sabot ; elle se trouvait sur une route montante au milieu d'une forêt de pins que le vent faisait chanter ; l'air était d'une douceur et d'une pureté divine ; entre les troncs roses des pins on apercevait un horizon de charmantes collines bleues et mauves au pied desquelles un grand fleuve coulait.

Sans avoir jamais vu ce pays, Solange le reconnut et regarda autour d'elle. Une petite maison blanche et carrée à un seul étage, surmonté d'une terrasse couverte de glycines, la fit trembler.

A ce moment la porte de la petite maison s'ouvrit et sur le seuil le grand poète parut.

Sans doute il avait bien vieilli, sa chevelure de flamme était couleur de cendre, ses traits énergiques s'étaient encore accentués, mais il avait toujours le même regard fier, la flamme du génie brillait encore sur son front. Il apportait comme jadis un soin extrême à sa toilette. Ce matin là il était vêtu d'un costume bleu sombre à petites raies grises, d'une élégance irréprochable ; une chemise de soie molle au col rabattu lui adoucissait le visage ; un savant nœud de cravate au reflet changeant bleu et vert, était rattaché par une épingle en forme de cravache ; il portait des guêtres blanches sur des souliers de daim gris, et tenait dans sa main gantée une canne au manche d'écaille recourbé.

Quand il vit Solange, il la regarda avec le même sourire d'admiration que jadis, puis il vint à elle posément, à tout petits pas, et de sa voix grave et chantante lui demanda :

« N'avez-vous pas oublié au moins de m'apporter des cigares ? »

La pauvre petite ne sut que lui répondre ; elle n'osa pas lui dire qu'elle avait soif et faim, qu'elle était épuisée de fatigue. Tremblante d'émotion, elle n'osa même pas, puisqu'il ne la lui demandait point, lui raconter son extraordinaire aventure. Il semblait trouver sa présence toute naturelle, il daignait lui adresser la parole, elle n'en demandait pas davantage ; elle le suivit silencieusement. Pendant toute lá promenade, qui dura plus d'une heure, il lui raconta — dans un long monologue — comme s'il ne l'avait jamais quittée, le sujet de son dernier poème ; il marchait très lentement en fumant une blonde cigarette, il s'arrêtait de temps en temps pour lever la main et lui dire : « N'est-ce pas que ce sera sublime ? » comme un timide écho elle répondait : « Sublime. »

Quand ils revinrent à la maison, il ouvrit la porte et la pria d'entrer. A peine fut-elle dans l'antichambre, blanche et fraîche, qu'il lui sembla qu'elle habitait cette maison depuis longtemps ; légère comme une ombre, elle monta les deux étages d'un étroit escalier recouvert d'un épais tapis, ouvrit la porte d'une chambre

tendue de toiles de Gênes qu'elle reconnut être *sa* chambre, se jeta sur une chaise longue et se mit à sangloter.

Mais elle n'eut pas le temps de pleurer bien longtemps. La voix impérieuse du poète l'appelait pour le déjeuner. Vite elle lava ses yeux avec de l'eau fraîche, fit bouffer ses cheveux dorés, et descendit.

Il fallait commencer tout de suite à mener la vie de femme de poète. Ce n'était pas aussi doux, aussi facile qu'elle le croyait, car elle eut des reproches pour le menu du déjeuner qu'elle n'avait pas commandé ; il la pria ensuite de fermer les rideaux et les persiennes dans son cabinet de travail pour qu'il pût faire la sieste et lui recommanda de rester là, sans faire de bruit, et d'avoir bien soin que les mouches ne vinssent pas le déranger ; dans l'après-midi, il lui demanda de recopier un de ses manuscrits et de mettre à jour sa correspondance ; pendant ce temps là il sortit. Il ne rentra que pour dîner, il tenait un bouquet fané à la main, il avait la tête basse, le front soucieux ; il ne dit pas un mot pendant toute la soirée, et à dix heures quand il pria Solange de lui monter sa lampe il l'embrassa sur le front et lui dit : « Ma pauvre enfant, je suis bien malheureux ! »

Rentrée solitaire dans sa petite chambre la pauvre Solange essaya de penser à tout ce qui lui était arrivé, elle crut qu'elle faisait un mauvais rêve et sans plus s'inquiéter elle s'endormit.

Mais le lendemain, quand elle se réveilla dans la même chambre, elle comprit avec angoisse que toute sa vie était changée. Quoi, c'était là son grand poète, celui qu'elle avait tant aimé ! Un épouvantable égoïste qui ne s'apercevait pas de la présence d'autrui ni même de sa souffrance. Quoi, sa vie sa jeunesse seraient sacrifiées à ce vieillard qui ne l'aimait pas, ne songeait qu'à sa gloire et la traitait en esclave ! Elle se flétrirait dans la solitude, n'ayant pas d'enfants auprès d'elle, ni un cœur ami pour la consoler ; non, non, c'en était trop, elle ne voulait plus de cette destinée, elle regrettait amèrement le passé d'hier avec son brave homme de mari et ses beaux garçons et tout son cœur volait vers eux.

Pourtant il fallut bien reprendre son rôle d'esclave puisqu'elle l'avait accepté la veille sans dire un mot. Mais cette fois Solange, guérie de son amour, remarqua les défauts et les tics du poète avec un amer plaisir. Il cherchait ses mots en parlant, il avait une façon de boire bruyamment qui lui révulsait les nerfs, il commençait toutes ses phrases en disant : « Moi je » ou « Moi d'abord » et semblait ignorer qu'il y eût jamais eu au monde une autre gloire que la sienne. Les choses se passèrent exactement comme la veille, car le poète transformait facilement en automates tous les êtres qui l'entouraient ; mais quand après la sieste il sortit, après avoir indiqué à Solange sa tâche, elle ne toucha

pas au manuscrit, franchit la fenêtre qui était au rez-de-chaussée, sauta dans un petit jardin embaumé d'héliotropes, ouvrit la porte et se sauva dans le bois de pins.

Là, elle retrouva sans difficulté le sabot du voyage qu'elle avait posé sur une grosse pierre ; sans hésiter, elle le mit à son pied gauche et se tournant vers le couchant elle reprit sa course effrénée.

*
* *

Quelle douceur, en ouvrant les yeux, de se retrouver dans le grand lit conjugal, de se sentir faible et vivante, de voir à ses côtés la bonne figure bouleversée de son mari qui l'attendrit pour la première fois : il se hâte gauchement, lui fait respirer des sels ; ses deux enfants sont là aussi qui pleurent et lui embrassent les mains. On l'a trouvée le matin, à l'entrée du village, évanouie dans un fossé, les pieds en sang, la robe déchirée, et nul ne sait d'où elle vient. Quand elle reprend tout à fait connaissance, la petite Solange fait signe à son mari, qu'elle veut lui parler ; elle éprouve pour la première fois de sa vie un élan de tendresse et le besoin d'être protégée ; il s'approche, mais dans ses yeux épouvantés, elle lit un si grand désir de ne pas savoir la vérité qu'elle n'a pas le courage de lui faire de la peine, elle se contente de l'embrasser et lui dit tout bas : « Je vais mieux ». Puis elle retombe sur l'oreiller et sourit en pensant que jamais personne ne saura son secret.

PAMPILLE.

L'ACTION FRANÇAISE recommande particulièrement à ses amis la Maison de MENUISERIE AUSSEUR ET HIPP, 51 *bis*, avenue de Ségur.

JUIFS DE SINISTRES

par Léon Daudet

Au cours de la terrible inondation qui a ravagé une grande partie du territoire et particulièrement la Capitale, en janvier et février derniers, la presque totalité des journaux n'ont osé ni aborder de front les explications vraies, ni marquer les véritables responsabilités.

Au moment des inondations, le mot d'ordre officiel était visiblement l'optimisme. On espérait ainsi pallier les suites économiques et politiques du désastre qui a mis la ville de Paris à vingt centimètres exactement de sa perte. Nous avons cité dans l'**Action Française** quotidienne, d'après le *Matin*, les paroles de cette canaille de Millerand, affirmant qu'il fallait continuer les travaux du Nord-Sud et qu'après une jolie petite commission d'enquête et quelques bonnes concessions nouvelles il n'y paraîtrait plus... *Ensuite commencera la tâche du Parlement...* !

On la connaît la tâche du Parlement. Elle consiste à piller les épaves, au mépris des règlements de police et à faire fortune dans les ruines. Pour les ravageurs à la Millerand, toute catastrophe est une aubaine. Le milliard des congrégations, partagé avec les liquidateurs, ne suffit pas à cet exécuteur des volontés sémites. Il lui faut le milliard des inondés. L'idée qu'il y a beaucoup d'argent quelque part, et qu'il peut le prendre, le fait littéralement pleurer de tendresse. *Il faut recoudre*, déclarait gravement, d'après Millerand, M. Stéphane Lauzanne dans le *Matin*. Et cette amusante allusion à son parent, le liquidateur Lecouturier, faisait sourire M. Bunau-Varilla.

Laissons ces fumistes s'embrasser en se tâtant les poches. Quoi qu'ils en pensent et quoi qu'ils en disent, l'heure n'est pas à la rigolade. Elle n'est pas davantage aux congratulations. « Leur grand Paris... leur beau Paris... leur cher Paris... émulation admirable... Sérénité... Serrons les rangs... » Non messieurs. Assez de blagues. Réglons les comptes.

Nous avons, dès le premier instant, accusé la grande coupable, la République, régime de concussion et de vol. Mais

soulevons le rideau parlementaire et voyons à l'œuvre les machinistes juifs.

La cause initiale de l'inondation, c'est le déboisement. Les savants et les sages, les hommes du grimoire et ceux de la nature sont d'accord là-dessus. Les arbres, par leurs racines, retiennent l'eau de pluie dans la terre végétale et réglementent ainsi le débit. La forêt est indispensable à l'équilibre du sol et de l'eau et à la sécurité des riverains. Elle est la barrière naturelle contre le fléau des crues subites, fléau qui, une fois déchaîné, poursuit ses ravages sans qu'aucune force humaine puisse l'arrêter. Dans cette tragique journée du vendredi 28 janvier, où les Parisiens ont eu le frisson de la catastrophe, ma pensée allait à ces sauvages qui massacrent la forêt française.

Ces sauvages, on les connaît par leurs noms. Ils appartiennent à la race juive. Et ici je laisse la parole à M. Charles Dumont qui, dans la deuxième séance de la Chambre du 10 novembre 1908, exposait en ces termes leurs déprédations : « Quelles sont « les causes de cette dévastation ? On a voulu y voir d'abord « une cause tout accidentelle, l'espèce d'affolement auquel, en « présence d'offres tentantes, auraient cédé un certain nombre « de propriétaires, qui se seraient dit qu'à l'heure actuelle, « devant les soi-disant menaces d'impôt sur le revenu, ou bien « de transformations sociales, il était bon de mobiliser nos forêts « en bon argent, en valeurs qu'on peut déposer et cacher à « l'étranger. *Il est certain que de telles hypothèses ont été déve-* « *loppées par quelques agents des spéculateurs.* On a tenté la « cupidité des uns et suscité la peur des autres. On a dit que « l'heure était propice pour donner une leçon au gouvernement, « pour manifester sa défiance et pour réaliser ses forêts en bon « argent monnayé.

« *Mais pour pousser à la vente, pour organiser leurs puissantes* « *sociétés d'exploitations, les grands destructeurs, les Bernheim, les* « *Nathan, les Aaron, les Ader avaient une raison si je puis dire* « *permanente.* Les bois d'œuvre subissent une hausse constante. « Aussi devons-nous, pour les protéger, mettre dans la loi une « sauvegarde également permanente, une barrière résistante « pour arrêter les dévastateurs. Il y a une hausse générale des « bois de construction parce que le monde entier va actuellement « à une disette de bois d'œuvre. »

Bernheim, Nathan, Aaron, trois Juifs ! Et qui les dénonce ? M. Charles Dumont, lequel n'est certes pas un antisémite. Quant à leur manière d'agir, le même orateur donne les préci-

sions suivantes : « *Les Bernheim ont dévasté la Haute-Marne...* « *Malheureusement, la maison Bernheim n'a pas, que je sache, de* « *prospectus ; en tous cas, je n'ai pu m'en procurer. Quant à la* « *maison Nathan... cette organisation dévastatrice de forêts* « *s'appelle : Société Nathan et Compagnie, Nancy. Et sur trois* « *feuillets s'étale la liste des forêts à vendre. Il y en a de toutes* « *contenances. Il y en a dans toutes les régions, dans le Puy-de-* « *Dôme, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, la Côte-d'Or, les Ar-* « *dennes. Toutes ces forêts sont à vendre, c'est-à-dire que tout le* « *matériel réalisable peut être immédiatement, grâce aux inter-* « *médiaires et agents de la Société Nathan, livré aux négociants en* « *bois... Voilà la façon d'opérer de la maison Nathan frères. De* « *même pour la maison Aaron.* »

N'est-ce pas que ces documents prennent aujourd'hui, à la lueur des récents événements, un caractère dramatique ! C'est pour les beaux écus des Bernheim, Nathan, Aaron, que tant de pauvres gens, dans les faubourgs de Paris, à Grenelle, à Javel, à Alfortville, à Gennevilliers, sont morts de faim et de froid. Ces dévastateurs ont coupé, rasé, monnayé les barrières naturelles de l'inondation. Leur ravage a précédé et favorisé celui de l'élément... « Fatalité », crient les journaux gouvernementaux. « Scélératesse », répond l'écho des hautes régions déboisées qui ne retiennent plus les crues des fleuves. Cependant, ouvrez les listes de souscription du *Temps* et vous verrez les parents, amis, alliés de ces dévastateurs, d'autres Bernheim, d'autres Nathan, d'autres Aaron, ou ceux-là mêmes, verser leur *obole* à la quête. La race maudite déchaîne le sinistre par son avidité criminelle ; puis, afin d'éviter de justes représailles, elle abandonne aux sinistrés un millième de ses gains abominables.

Mais descendons, si vous le voulez bien, de la source vers l'embouchure. Tandis que trois compagnies juives déboisent là-haut à tour de bras et ouvrent la voie à l'inondation, un autre juif, ici à Paris, creuse et fouille le sol de la ville. Nous avons été les seuls, jusqu'à présent, dans la presse, à nous occuper du cas de ce Bechmann, ingénieur en chef de la ville au moment de l'établissement du Tout-à-l'égout, de cet absurde Tout-à-l'égout qui devait nous préserver des épidémies et qui est actuellement, pour nous tous, la plus formidable menace d'épidémie. Ce Bechmann est aujourd'hui directeur de la fameuse entreprise du Nord-Sud, qui fait appel au crédit public et dont les cours et fluctuations étaient cet hiver, pendant le désastre, un sujet de stupeur pour les gens de Bourse. *Ce que les Aaron, les Nathan,*

les Bernheim sont pour nos forêts, Bechmann et sa tribu le sont pour la ville de Paris. Ils la massacrent, ils l'éventrent, ils la perforent, ils la mettent en adjudication. Ils accomplissent mystérieusement, ténébreusement, des travaux tels que, pendant vingt-quatre heures, les Parisiens du Centre ont pu croire à l'effondrement prochain de la gare Saint-Lazare, de l'Opéra, et des grands immeubles du boulevard des Italiens !

Et de même qu'à la séance du 10 novembre 1908, le ministre de l'agriculture — cette brute épaisse de Ruau — prenait la défense des juifs de forêts, de même cet hiver Millerand, ministre des travaux publics, prenait la défense — sans le nommer — du juif de Tout-à-l'égout et de Nord-Sud.

Les politiciens de la République ne sont que des paravents de juifs, que les hommes de paille d'Israël. Ainsi s'explique leur scandaleuse fortune. Ainsi s'explique leur soudain écroulement, le jour où ils montrent une velléité de résistance, où ils ont momentanément cessé de plaire.

Vous chercherez vainement ces faits indiscutables, ces noms de circoncis, ces responsabilités, dans des organes comme le *Matin* ou le *Journal* qui reçoivent, le premier, les directions du gouvernement, le second celles de la police. Vous les chercherez vainement dans un journal comme le *Figaro*, où Joseph Reinach est maître, comme le *Gaulois* où M. Arthur Meyer ne veut pas qu'on parle des juifs. Une épaisse couche de mensonges, un mur d'ouate préserve ces sémites enragés, acharnés à la destruction de la France, les garantit contre toute indiscrétion de la presse d'affaires ou de mondanités. Aussi les Aaron, les Bernheim, les Nathan de nos forêts, sont-ils aussi tranquilles, se croient-ils aussi en sécurité que les Bechmann de nos égouts et du Nord-Sud, que les Van den Bruck Dupont et les Tréfeu de la marine. Ils ne savent pas que, derrière une feinte acceptation, un silence trompeur, couvent souvent de terribles colères et des revanches inévitables. Tout occupés à ruiner la France, à la mettre en coupe, en liquidation, ils ignorent l'âme profonde, rebelle, soudaine, héroïque, de ce peuple qui a l'air quelquefois de tout subir.

Léon DAUDET.

Les Camelots du Roi au secours des sinistrés

Par Maurice PUJO

L'hiver de 1908-1909 qui vit naître l'association des Camelots du Roi leur avait fourni aussitôt de multiples et magnifiques occasions de se signaler. Ce furent, menées de front, la campagne vengeresse contre les magistrats prévaricateurs et faussaires de la Cour de Cassation ; — la campagne contre le *Foyer* et contre les pièces qui, dans nos théâtres, insultaient aux croyances des Français ; — la campagne contre Thalamas et les inoubliables mercredis de l'insulteur de Jeanne d'Arc ; — la campagne contre les statues dreyfusardes, monuments de la trahison, qui déshonoraient nos places et jardins publics, et plus de cinquante autres manifestations où, tant à Paris qu'en province, se marqua l'énergie raisonnée de notre offensive patriotique et royaliste.

Cette offensive n'a pas désarmé ; son énergie n'a pas diminué au cours de l'année qui vient de s'écouler. Les Métèques et les Apaches, derniers défenseurs de la République, maintes fois corrigés au Quartier latin ; — le faux doyen juif Lyon-Caen, que le gouvernement voulait imposer en violation des droits corporatifs, chassé de l'Ecole de Droit, comme Thalamas l'avait été de la Sorbonne, après une lutte de deux mois qui fut une merveille de courage et de ténacité ; — le juif de prison Schrameck, puni de ses abus de pouvoir et chassé à son tour de l'Ecole des Hautes Etudes-sociales ; — le brave Mattis, que la rancune du grâcieur de Soleilland et de Graby maintenait contre tout droit au régime des apaches, vengé par les sifflets et les huées qui accueillirent Fallières à l'inauguration du monument Péan ; — ces mêmes huées et ces mêmes sifflets se retrouvant, inlassables, autour du président de la République antifrançaise à l'inauguration de l'indigne statue de Waldeck-Rousseau, à Besançon et partout où il osait montrer sa grotesque et odieuse personne ; — les Quinze-Mille vigoureusement

conspués, aux jours d'élections, sur nos boulevards tandis que le roi était acclamé ; — les officiers francs-maçons qui avaient frappé un caporal patriote pour sauver un soldat juif anti-militariste, flétris publiquement dans les rues et devant le tribunal de Cosne ; — Jeanne d'Arc défendue en province contre de nouveaux outrages que notre bonne garde et la crainte que nous inspirions rendaient impossibles à Paris ; — les maîtres du pouvoir n'osant plus se déplacer sans des déploiements de police considérables ; — leurs attentats contre la conscience nationale et les intérêts français obligés même à se faire moins insolents, plus dissimulés et plus sournois : telle a été l'œuvre de la jeunesse royaliste, le résultat obtenu cette année par de nouvelles manifestations, de nouvelles arrestations, de nouveaux jours de prison. Etudiants d'Action française et Camelots du Roi n'ont laissé échapper aucune occasion de se montrer toujours les chevaliers du Droit, les défenseurs irréductibles de tous les grands intérêts de la patrie.

Beaucoup, il est vrai, avaient rêvé pour cette année d'une grande campagne offensive auprès de laquelle celles de l'hiver précédent n'auraient été que des escarmouches, la campagne décisive qui aurait abouti à la victoire complète de notre cause. Les circonstances, dont on ne peut se passer, ne nous en ont pas offert l'occasion. L'approche des élections, qui faisait dévier une fois de plus les espoirs et les efforts d'une grande partie de l'opposition ; la résolution qu'avaient prise les catholiques de tenter les chances de ce nouveau scrutin ; la dérobade même du gouvernement que nous avions réduit à parler d'apaisement : tout nous commandait d'attendre le moment où ces mirages seraient effacés, où de nouvelles déceptions sur le terrain électoral amèneraient à notre tactique la masse de ceux qui aspirent à un changement et où la victoire sur le même faux terrain rendrait les républicains à la nécessité organique de leurs folies, de leurs attentats et de leurs déchirements.

Mais ces circonstances, qui leur refusaient la grande lutte désirée, réservaient aux Camelots du Roi une tâche qu'ils n'avaient pas prévue. Elles leur offrirent, au cours de l'année, l'occasion d'une « campagne » d'un nouveau genre qui, poursuivant un objet désintéressé, devait avoir, indirectement et sans que nous l'ayons cherché, des résultats aussi utiles pour nos progrès devant l'opinion qu'en avait eu la campagne contre Thalamas, dont elle fut en quelque sorte la contre-partie. Ce fut la campagne du sauvetage où les Camelots du Roi prodi-

guèrent leur dévouement pour secourir les victimes des grandes inondations de 1910.

Les batailles de 1909 n'avaient pu montrer les Camelots du Roi que sous un aspect. La presse juive, dissimulant les justes et sages motifs qui inspiraient leur énergie, en avait profité pour les représenter auprès d'une partie de l'opinion comme étant seulement des violents et des destructeurs : ce qu'elle appelait des anarchistes blancs. La campagne de sauvetage porta un coup mortel à cette inepte légende. Elle fit voir chez les Camelots du Roi l'initiative la plus intelligente et la plus active pour parer à l'insuffisance et à la lenteur des secours officiels ; elle les montra déployant, pour sauver les victimes du désastre, pour satisfaire aux besoins pressants et pour relever les ruines, le même dévouement, la même énergie et la même persévérance qu'ils avaient déployés dans l'assaut contre des institutions et des hommes qui donnaient d'ailleurs en cette occurrence des preuves nouvelles de leur nocivité et de leur incurie. Ainsi les circonstances, loin de nous être contraires, nous étaient infiniment plus favorables que nous ne l'espérions au début de l'année. Les inondations, qui absorbèrent l'attention publique pendant deux mois, eussent forcément gêné et interrompu toute campagne d'action politique. Elles nous fournirent l'occasion d'une démonstration qui devait être faite et qui accrut singulièrement le crédit des Camelots du Roi en les signalant comme des hommes complets, capables de devenir, quand l'heure aura sonné, les ouvriers du salut national.

LE SAUVETAGE ET LE RAVITAILLEMENT

Depuis quelques jours, le désastre grandissant jetait l'alarme dans Paris et sa banlieue où les eaux, d'heure en heure, envahissaient de nouveaux quartiers, submergeaient de nouvelles localités. Le gouvernement, dont la coupable imprévoyance avait partout ouvert les voies au fléau, se trouvait désemparé devant lui. Il faut avoir visité, comme nous le fîmes le soir du 28 janvier, les abords d'Alfortville, et le lendemain, dans Paris même, le quartier de Javel, pour se faire une idée de l'abandon sinistre dans lequel se trouvèrent à ce moment les populations sinistrées. Sans doute, les mariniers et les soldats employés au sauvetage étaient pleins de dévouement et de zèle, mais le matériel, les barques, les logements, les vivres manquaient par-

tout. Et lorsque les maigres secours officiels arrivèrent, il fallut, avant qu'ils parvinssent aux nécessiteux, que notre belle administration centralisée eût terminé la longue série de ses « rapports ». De longues files de pauvres gens affamés ou sans abri assiégeaient les mairies et les commissariats où l'on se contentait souvent de prendre « bonne note » de leurs demandes, où on leur remettait parfois, après de longues attentes, des bons de pain insuffisants. C'est surtout en parant immédiatement aux besoins urgents, c'est en allant porter des vivres aux malheureux dans leurs maisons cernées par les eaux, que les Camelots du Roi rendirent un service capital.

Dans sa séance hebdomadaire du mercredi 26 janvier, le Comité-directeur des Camelots du Roi décida d'intervenir. Le soir même, nous nous présentions à la Préfecture de police pour proposer le concours des Camelots du Roi. Bien reçus par un haut fonctionnaire, nous vîmes ce concours accepté et l'on nous remit les laissez-passer qui nous permettaient de participer aux opérations de sauvetage.

Le lendemain, les Camelots du Roi, à qui nous avions fait appel, se présentaient nombreux à la permanence générale, qui fut installée d'abord au local de l'Institut d'Action française, puis, lorsque la rue St-André-des-Arts fut envahie par les eaux, aux bureaux du journal, Chaussée d'Antin. Des équipes furent constituées.

A Alfortville, où la première arriva le jeudi soir 27 janvier, elle fit des débuts particulièrement dangereux. Pendant que Poirier, Saint-Martin et quelques autres s'installaient à la mairie pour quelques jours, embauchés dans le service de M. Vivier, directeur des Ambulances françaises et vieux ligueur d'A. F., Dorange, Lucien Martin, etc., s'engageaient comme rameurs sur les barques chargées de chasser les maraudeurs, au milieu d'une nuit profonde, sur l'immense plaine d'eau, semée d'écueils cachés et de courants violents, qui recouvrait Alfortville.

Au Gros-Caillou. — Le vendredi 28 janvier, les Camelots du Roi furent les premiers à organiser les secours dans le quartier du *Gros-Caillou* où l'inondation venait d'apparaître. Sous la direction de Me Joseph Ménard, le sympathique conseiller municipal, et avec le concours de Mme la comtesse de Béarn,

qui leur offrait son hôtel comme permanence, Maurice Tissier, Me Couprie, Lucien Martin, Edmond de Rigaud, Georges Morizot, Pierre de Lange, etc., aidèrent à établir la passerelle de planches et l'appontement au coin de la rue St-Dominique et de l'avenue Bosquet, puis se servant tantôt d'un tombereau, tantôt d'une barque, commencèrent le transbordement et le ravitaillement à domicile des sinistrés, lequel ne s'opérait pas sans difficultés. Pendant quinze jours, les Camelots du Roi se relayèrent à ce poste : Pierre d'Autremont, Henri Ménard, Dorange, Morizot, Lucien Lacour, les frères Récamier, Fageau, Roger de Vasselot, Joseph Jalade, etc., avec quelques personnes secourables comme nos amis le vicomte d'Arjuzon et le comte Louis de Savigny de Montcorps, ou comme ces deux jeunes gens : G. et T., venus de Saint-Denis, dirent-ils, « pour aider les Camelots du Roi », assurèrent le ravitaillement en pain, viande, lait, charbon, vêtements, etc., des sinistrés de ce quartier.

A Grenelle et Javel, particulièrement éprouvés, Mme la marquise de Mac-Mahon et les dames royalistes avaient déjà organisé l'admirable dispensaire de la rue d'Ouessant. Dès le 28 janvier, une équipe de Camelots du Roi (Maurice Tissier, Victor Dubuisson, Trabaud, Th. de Fallois, Lucien Martin, Freyder, etc.), fut dirigée sur ce quartier où elle commença le ravitaillement. Le lendemain, nous amenâmes à M. Bouvier, commissaire divisionnaire qui y dirigeait les secours, et qui accepta notre aide de grand cœur, deux radeaux et des vivres en abondance avec de nouvelles équipes de Camelots. C'était Lucien Lacour, Dubloc, Vives, Gerbaud, Magnier, P. de Lange, Mazaud, Armand Hubert, Reiber, Arpentinier, Le Quen d'Entremeuse, Hannier, Dauvilliers, Gross, Simart, etc., dont quelques-uns furent relayés le lendemain par Marius Plateau, Junié de Vienne, Poirier, Lavagne, les frères Lefèvre, etc. Un jeune étudiant bonapartiste, Germain Pelouse, qui avait tenu à se joindre à eux, rendit aussi de grands services. Ils avaient établi leur permanence dans un café de la rue de la Convention, et de là ils rayonnèrent pendant deux jours et une nuit dans les petites rues inondées de ce quartier, où la misère était si profonde qu'on y entendait parfois des coups de feu, signaux de détresse des sinistrés bloqués par le fléau. Montés sur de frêles embarcations qui parfois chaviraient dans l'eau profonde, les Camelots du Roi inlassables pénétraient dans les cours des cités

ouvrières, dans les réduits les plus inaccessibles pour porter chez les pauvres gens des pains, de la viande, de gros sacs de charbon, et même (il y avait parmi eux des étudiants en médecine) pour donner des soins médicaux. On verra plus loin comment cette œuvre admirable fut brusquement interrompue, à Javel, le 30 janvier, par l'odieux guet-apens que nous tendit la jalousie des républicains avec la lâche complicité d'un commissaire.

A Clichy. — Le jour même du guet-apens de Javel, quelques-uns des Camelots qui y avaient échappé et quelques autres se rendirent à Clichy. C'était Plateau, Martin, Lacour, Trabaud, Hié, Lavagne, Dividis, Genesteix, Pelouse, Varenne et les Camelots de la localité. Ils se mirent à la disposition du maire qui leur donna un comptoir dans le marché pour la distribution des vivres et des barques pour le ravitaillement à domicile. Les jours suivants, d'autres vinrent : Vivet, Hannier, J. de Trincaud la Tour, Jules de Trévillers, Coiffart, etc. Sous la direction de Lucien Martin, transformés en boulangers, en bouchers, en charbonniers, en laitiers, ils travaillèrent sans relâche pendant huit jours à la grande satisfaction de la municipalité à laquelle les *bons Martin* donnés par elle aux sinistrés apportaient un secours capital. Chaque jour, en moyenne, mille livres de pain, quatre cents livres de viande, trois cents litres de lait, cinquante livres de poisson, quatre-vingts livres de charcuterie, des milliers de kilogs de charbon, etc., sans parler des vêtements et des chaussures, étaient ainsi distribués par nos amis.

Mais à ce moment les équipes de Camelots du Roi se multipliaient sur tous les points où l'inondation avait porté ses ravages.

A Neuilly, leur admirable doyen, le baron Tristan Lambert avait, dès la première heure, conduit les Camelots du lieu au secours de leurs concitoyens sinistrés. Avec Maurice Maignen, Le Coz, Le Bourhis, Carlier, de Tréverret, Louis Maignen, Maudens, Moutard, Queille, Vieillard, Yves Réal del Sarte, Maurice Lallemand, etc., il explora en barque les quartiers les plus éprouvés de Neuilly, de Courbevoie et de l'île de la Grande-Jatte, semant partout les secours en nature et en espèces. Dans l'île de la Jatte, la misère était épouvantable : les habitants

couchaient dans la boue et ne recevaient du gouvernement que de vagues promesses... d'enquête. Le baron Tristan Lambert et ses compagnons qui, pendant trois semaines, continuèrent leurs courses bienfaisantes, y revinrent souvent, et furent les sauveurs de ces pauvres gens qui leur témoignèrent d'ailleurs une reconnaissance touchante.

Dans la région de **Gennevilliers** et d'**Asnières** une équipe, conduite par notre ami M. de Perrinelle, avait installé une permanence dès le 31 janvier. Coiffart, Pelouse, Dupuy, Trabaud, Gross, Guyon, Caignart de Mailly, Jalade, Guérin, Verschote, Coutard, Gaston Para, de V., Leclercq, etc., s'y relayèrent sans relâche pendant plusieurs jours sous la direction de Dubloc qui, sérieusement blessé à la main au cours des opérations de ravitaillement, demeura cependant à son poste, aggravant ainsi son mal, jusqu'au moment où cette région et celle de **Villeneuve-la-Garenne**, où l'équipe s'était transportée ensuite, n'eurent plus besoin de secours. Quelques jours plus tard, une autre équipe avec Marcel Freyder, Gross, Guyon et de V., ravitailla pendant quatre jours le **Petit Gennevilliers.**

A Charenton, Duval, J. de Trévillers et Berthaut avaient remplacé la première équipe dans les ambulances de M. Vivier. Au **Faubourg Saint-Antoine**, M. Bailly et les Camelots du XII^{e}, Reiber, Stévenin, Gros, Paul Leroy, R. Tournay, Coutard, Sousporte, R. de Vasselot, Sauvat, etc., s'étaient mis à la disposition des Sœurs de Nevers et du Comité de secours qui s'était formé avec des personnalités de tous les partis. Ils y restèrent, aidant à la distribution des vivres et des vêtements, tant que leur concours fut utile. De même, au **XIII^{e} arrondissement** (quartier de la Gare), Guy de Bouteiller, Roger et Gaston de Vasselot, Gerbaud, Joubert, etc., prêtaient leur concours à l'œuvre de secours organisée à la permanence du Comité royaliste par Mmes de Vasselot, de la Soudière, Mlle Dadu, etc.

A Levallois-Perret, le ravitaillement avait été entrepris dès le 30 janvier, sous la direction de Caignart de Mailly, par les Camelots du XVII^{e} arrondissement et ceux de Levallois. Victor de Seilhac, Stévenin, Norbert Pinochet, Leclercq, Gross, V., Varenne, R. Allotte de la Fuye, Henri Hamon, Fernand Laurent, Eugène Brun, Maurice Tourneur, Sauville, Georges

Charles, Fred, Gandel, René Richard, etc., y participèrent. Pendant quinze jours, les nombreuses familles entassées dans les pauvres cités ouvrières des rues Martinval, Marjolin, etc., reçurent d'eux le pain, les vivres et les vêtements dont elles manquaient. On verra comment, là encore, la jalousie officielle, la haine des républicains, essayèrent, vainement cette fois, d'arrêter l'œuvre de nos amis et de les empêcher de secourir les malheureux.

A Issy-les-Moulineaux. — La Soupe populaire. — Dans cette localité, les mêmes obstacles devaient être opposés, sans plus de succès, au dévouement des Camelots du Roi. Pierre de Lange, le 1er février, y avait conduit une équipe composée de Armand Hubert, Duval, Georges Leleu, Reber, Rabourdin, de la Colombière. Dans la suite, Marcel E., Léon Graves, Boulanger, Massieu, Vasier, Courtuéjouls, Rémy Gudin, Julien Montfort, Noël, Moutard, se joignirent à eux. — Pendant les premiers jours, malgré l'opposition du maire juif Mayer, et avec l'aide d'un brave ouvrier socialiste, M. Duvost, ils ravitaillèrent en barque les sinistrés. Puis quand les eaux eurent baissé, ils installèrent au milieu du quartier le plus éprouvé, dans un local offert par un habitant, M. Poulaillier, une *Soupe populaire d'Action française.*

Cette Soupe populaire fonctionna pendant quinze jours. Duval et Mme Duval, Julien Montfort et Mme Montfort, P. de Lange, Marcel E., de la Colombière, Léon Graves, etc., qui s'occupaient de préparer et de servir les repas, aidés souvent dans leur tâche par une dévouée ligueuse de Paris, Mme Dupuis, y déployèrent une activité admirable. Au bout de peu de temps, notre Soupe arrivait à servir par jour *mille repas* composés de bouillon, viande, pain et légumes. Au total, pendant ces quinze jours, elle fournit exactement 11.388 repas et assura la subsistance régulière de 172 familles comprenant 822 personnes.

Elle fut ainsi d'un secours inappréciable pour la population ouvrière d'Issy, éprouvée non seulement par l'inondation, mais par le chômage qui en fut la suite, et quand nos amis quittèrent Issy, le 20 février, ce fut au milieu d'une émouvante démonstration de gratitude et de sympathie.

La banlieue en amont de Paris ne devait pas être oubliée. Pendant toute la première quinzaine de février, la région qui

avoisine Villeneuve-St-Georges et qui avait cruellement souffert, fut sillonnée par des équipes de Camelots du Roi.

A Athis-Mons et **Viry-Châtillon.** — Armand Hubert, Trabaud, Deluigé, Ducrocq, Hannier, Reber, André Royer, s'installèrent le 4 février à la mairie d'Athis, où la municipalité reconnaissante s'appliqua à faciliter leur tâche. Ils y distribuèrent chaque jour les vivres et du charbon. A Viry-Châtillon, leur permanence était fixée chez les Sœurs Dominicaines de Béthanie, qui leur prêtèrent également un dévoué concours.

A Valenton et **à Vigneux.** — Dans la matinée du 6 février, Albert Bertrand, secrétaire-adjoint des Etudiants d'Action française, J. de Trévillers, R. Vathelet, Reygondaud, Rozières, Saguez, etc., ravitaillaient les sinistrés de Valenton. Dans l'après-midi, ils se dirigeaient sur Vigneux, où notre ami M. Léveillé présentait les Camelots du Roi au conseil municipal en séance. Nos amis revinrent les jours suivants distribuant à leur permanence ou à domicile des quantités considérables de vivres. « Nous étions bien sûrs, leur disaient les ouvriers terrassiers syndicalistes révolutionnaires, que si une organisation politique nous portait secours, ce ne pouvait être que les Camelots du Roi ». Et ils remarquaient que le gouvernement n'a été prompt à s'occuper d'eux qu'en août 1908... pour les fusiller...

A Argenteuil enfin, notre ami Eno et les Camelots du lieu vinrent en aide à leurs concitoyens. Ajoutons qu'en dehors des équipes régulières, beaucoup de Camelots du Roi participèrent au sauvetage, et bien des secours individuels furent envoyés par eux là où le besoin en était signalé.

***

On voit qu'il n'est guère d'endroits atteints par le fléau où les Camelots du Roi ne soient passés. Les équipes étaient organisées rapidement à la permanence générale où, avec Maurice Tissier, Edmond de Rigaud, Jean Dorange, Marius Plateau, Dubloc, nous nous relayâmes sans trêve. L'automobile de M^me^ W. Bazin, mis aimablement à notre disposition, nous

permettait de communiquer rapidement avec les diverses équipes de Paris et de la banlieue.

La générosité des souscripteurs qui s'inscrivirent sur les listes de l'*Action française*, nous permit de faire face à tous les besoins. Des dons en nature vinrent compléter les souscriptions pécuniaires. Les maisons Ausseur et Lacour nous construisirent des radeaux ; la maison Doyen nous offrit ses beaux canots pliants en toile goudronnée. La maison H. Lemaire envoya, pour la Soupe populaire d'Issy, des caisses d'oranges et de dattes ; la maison Moulin de la charcuterie. M. Labie, cultivateur à Léglantier (Oise), nous adressa des sacs de légumes. De Tours et de Bordeaux arrivèrent des barriques de vin, etc., etc. Quant aux vêtements et aux chaussures, ils affluèrent de toutes parts.

A leurs secours, à leurs dons, les Camelots du Roi surent ajouter un bien inestimable : la délicatesse dans la manière de secourir et de donner. Ils n'allaient pas dans les quartiers inondés pour faire de la propagande politique, mais seulement pour aider leurs semblables. « Nous sommes venus à vous, disait Pierre de Lange aux sinistrés d'Issy, parce que tous les Français sont frères et doivent se secourir dans le malheur. Nous l'avons fait sans intérêt, car si le maire Meyer veut garder le monopole de l'assistance afin d'obliger les malheureux à voter pour lui, nous, nous ne vous demanderons jamais vos voix en échange de nos secours, nos idées mêmes nous interdisant les visées électorales ». Et parmi les nombreux témoignages de gratitude qui nous furent adressés : lettres des Sociétés de la Croix-Rouge, des curés, des maires, des sinistrés eux-mêmes, tous sont unanimes à louer le tact des Camelots dans leur tâche. « Ce qui nous a le plus touchés, nous écrivait un ouvrier de Vigneux, c'est qu'ils n'ont pas voulu profiter de la situation : *ils se sont tus* ». S'il y a eu « propagande », elle a été tout entière dans les réflexions spontanées faites par les sinistrés après le départ de nos amis.

On savait seulement qu'ils étaient les Camelots du Roi. Ils avaient le droit et le devoir de se nommer, afin d'éviter que leur dévouement fût exploité par d'autres : anonyme, le gouvernement se fût volontiers attribué ce dévouement, et aussi le maire juif Meyer qui voulait que nous lui remettions nos secours pour en faire lui-même la distribution ! Mais que les Camelots du Roi se montrassent comme les meilleurs et les plus actifs amis des malheureux, c'est ce que les républicains (qui

dans ces circonstances n'avaient songé qu'à pérorer) ne pouvaient souffrier. Que ces jeunes gens, représentés par la presse juive comme des « muscadins » élégants ne songeant qu'à jouir, à crier ou à cogner sans raison, apparussent aux populations sous un jour qui risquait de déranger les idées, c'est ce qui était intolérable. La presse juive fit bien la conspiration du silence sur leur conduite, mais cela ne suffisait pas. A plusieurs reprises, la jalousie basse et féroce des républicains essaya de la violence pour empêcher leur dévouement et faire cesser un scandale qui lui paraissait un malheur plus grave que l'inondation encore.

LES INCIDENTS

Le premier incident se produisit à Javel le 30 janvier. Depuis deux jours les équipes de Camelots du Roi y avaient fait des merveilles. Le gouvernement d'une part, le député Chauvière de l'autre en prirent de l'ombrage. Un guet-apens fut préparé.

Ce jour-là étant un dimanche, Louis et Paul Lefèvre, camelots du Roi du XV^e^, vendaient comme d'habitude l'*Action française* près de l'Eglise de Grenelle. Le commissaire de police Bordes, franc-maçon et politicien notoire, qui la veille avait eu recours à nos sauveteurs, s'avança vers les vendeurs, accompagné d'une bande de cinquante apaches, agents électoraux de Chauvière, et prétendit interdire la vente du journal. Nos amis ayant refusé, les apaches, excités formellement par le commissaire, se jetèrent sur eux et Louis Lefèvre fut grièvement blessé d'un coup de sabot à l'œil droit.

La bande d'apaches, suivant le commissaire Bordes qui semblait vouloir se rendre populaire auprès d'elle, se porte alors rue de la Convention à la permanence des Camelots sauveteurs. Là se produit une scène de sauvagerie ignoble. Aux cris répétés de : « A mort ! A l'eau ! » les misérables se précipitent sur nos amis surpris et dispersés à ce moment par les opérations du ravitaillement. Ils les frappent à coups de poings, à coups de pieds, à coups d'avirons. La permanence est envahie, le pain et les vivres pillés.

Le commissaire Bordes est toujours au milieu des assaillants : « On peut vous casser la gueule, dit-il très haut à Dubloc qui lui reproche sa conduite, je ne ferai rien pour vous protéger. » Les

apaches ont entendu et pourchassent les Camelots en criant : « Arrêtez-les ! le commissaire a dit qu'il fallait taper dessus ! » Comme Lucien Martin et Trabaud descendent de barque, le misérable Bordes les désigne aux agresseurs : « Ceux-là aussi sont Camelots : *ils ont ravitaillé ce matin.* » Nos amis s'adossent au mur et se défendent énergiquement, mais les malfaiteurs se jettent sur leur barque de toile goudronnée, la crèvent à coups de couteau et jettent les provisions à l'eau. Peu d'instants après Lucien Lacour revenant également d'une tournée, les vêtements trempés, doit sortir son revolver pour se faire respecter. Marcel Freyder, attaqué à l'improviste, a la jambe démise. Georges du Perrien, qui rapportait une jatte de lait à la permanence, a la lèvre fendue, et, sans comprendre ce qui arrive, voit le commissaire lui-même s'élancer sur lui et lui porter un coup de poing qui l'étourdit. Il veut s'échapper par la passerelle installée au-dessus de la rue inondée : on le poursuit et on le jette à l'eau. Les spectateurs, les soldats, les agents eux-mêmes, subordonnés du misérable Bordes, manifestent leur indignation.

Dans le courant de l'après-midi, Théodore de Fallois qui, ignorant tout, venait prendre son service au sauvetage, fut victime d'un piège dressé par le propre neveu de Chauvière et assailli par la même bande. Les apaches de la République, ayant complété leurs exploits par le pillage d'un marché voisin, s'étaient installés pour boire dans cette même permanence où pendant deux jours le dévouement admirable de nos amis avait organisé des secours dont les malheureux sinistrés du quartier seraient désormais privés.

Le 4 février, c'est à Issy-les-Moulineaux que le dévouement des Camelots du Roi se heurta à l'intolérance républicaine. Le juif Mayer, maire d'Issy, avait la prétention de garder pour lui le monopole exclusif de l'assistance. La charité privée était interdite dans la commune et aucun secours ne devait être donné à ses administrés sans avoir passé par ses mains. Il pouvait ainsi s'attribuer le mérite de tous les dons ; puis il ne laissait les secours arriver qu'aux nécessiteux qui étaient ses électeurs, et, affamant les autres, les obligeait à le devenir ; enfin, ce bon juif, chargé de remettre des secours pécuniairés aux sinistrés, se réservait de guider l'emploi de cet argent et de forcer les malheureux à le dépenser en achats à sa propre maison de commerce.

Lorsque ce maire apprit que les Camelots du Roi ravitaillaient les sinistrés d'Issy, il lança la police à leurs trousses. Au retour

d'un de leurs voyages en barque à travers les pauvres masures inondées, Pierre de Lange, Duval et leur équipe trouvèrent des agents qui leur interdirent de se rembarquer. Forts de leur droit, ayant d'ailleurs promis de porter du pain, des vivres et des médicaments à quantité de pauvres gens que la mairie laissait manquer de tout et dont la liste leur avait été fournie par la paroisse et par les Petites Sœurs des pauvres, nos amis ne tinrent aucun compte de cet ordre. Montés sur une barque que leur avait procurée un brave ouvrier, d'ailleurs radical-socialiste, nommé Duvost (lequel devait par là encourir les lâches vengeances du maire), ils poursuivirent le ravitaillement. Au milieu de leur tâche, la police vint les arrêter. Ils exhibèrent leurs laissez-passer de la Préfecture et des permis spéciaux délivrés par un conseiller municipal d'Issy ; ces pièces, qui étaient leur propriété, furent confisquées ainsi que leur barque. Eux-mêmes furent conduits au poste où, malgré leur insistance, on refusa de dresser procès-verbal de leur arrestation.

Voulant faire la preuve publique d'un aussi monstrueux abus de pouvoir, je me rendis le lendemain à Issy avec un canot Doyen. Sans nous cacher, nous le mîmes à l'eau et y montâmes, Pierre de Lange et moi, avec des provisions pour le ravitaillement. Nous n'avions pas fait cent mètres que nous étions arrêtés sur l'ordre du juif Mayer qui, ayant été prévenu, avait lancé à la poursuite de notre canot une grande barque montée par les agents. A Issy les barques ne servaient pas à sauver les inondés qui pourtant en auraient eu besoin : elles servaient à arrêter les sauveteurs. Comme la veille, on nous refusa, contrairement à la loi, le procès-verbal que nous réclamions, pour faire constater notre arrestation arbitraire.

Mais l'impudence du maire juif avait soulevé la réprobation générale de ses administrés. Ses agents nous avaient menacés, si nous poursuivions notre œuvre de charité, de nous faire rencontrer des apaches comme à Javel. Au lieu d'apaches nous vîmes le lendemain toute une population indignée se presser autour des Camelots du Roi en une manifestation spontanée et émouvante de sympathie. Les eaux ayant baissé, nous installâmes à Issy notre Soupe populaire qui, pendant quinze jours, rendit d'énormes services. Quand nous quittâmes la ville, le 20 février, toute une foule auprès de laquelle nous n'avions fait pourtant aucune propagande politique, nous accompagna à travers les rues aux cris de : Vive le Roi !

Les 8, 9 et 10 février des incidents analogues se produisirent

à Levallois-Perret. Caigniart de Mailly et son équipe ravitaillaient les rues sinistrées au moyen d'une voiture à bras sur laquelle étaient chargés les vivres et qui portait une petite pancarte avec l'inscription : *Camelots du Roi.* Cette inscription ayant déplu à un ivrogne, un gendarme, malgré les protestations des passants, conduisit nos amis au poste. Là, le commissaire Ragaine prétendit les obliger à retirer la pancarte. Ils s'y refusèrent affirmant leur droit de mettre leur nom sur la voiture, comme un Comité républicain ou comme la Croix-Rouge. Ils continuèrent le ravitaillement aux applaudissements du public.

Le lendemain, sans qu'aucun nouvel incident se fût produit, le commissaire Ragaine fit arrêter les Camelots du Roi au milieu de leur tâche. Comme les barques d'Issy, leur voiture à bras et sa pancarte furent séquestrées. On les retint eux-mêmes au poste toute l'après-midi et cependant, faute de pouvoir donner un motif légal, on refusa de dresser le procès-verbal de leur arrestation ! En revanche, on les menaça à leur tour de l'intervention des apaches, ces bons apaches, dernier secours des commissaires de police dans l'embarras !

Nous n'avions pas à reculer. Le lendemain, 10 février, j'accompagnai à Levallois Caigniart de Mailly et ses compagnons auxquels s'était joint M. Franche, président du Comité royaliste. Avec une voiture et une pancarte exactement pareilles à celles de la veille, nous parcourûmes les quartiers sinistrés, portant le pain et les vivres dans les cités ouvrières où régnait une misère profonde. Nous n'y rencontrâmes pas d'apaches, mais de braves gens reconnaissants et sympathiques, et, à notre grande surprise, nous pûmes défiler devant les agents sans être arrêtés. Le soir nous allâmes rendre visite à M. Ragaine pour lui réclamer les objets séquestrés. Nous trouvâmes un homme beaucoup moins insolent que la veille : lui avait-on dit à la Préfecture qu'il avait commis une gaffe ? Il se contenta de déclarer qu'il nous laissait la responsabilité des incidents possibles. Caigniart de Mailly qui avait fait preuve, en toute cette affaire, de beaucoup d'énergie et de sang-froid, répondit au commissaire qu'il ne le laisserait pas esquiver ses propres responsabilités. En fait aucun incident ne se produisit dans la suite, si ce n'est des manifestations et des adresses de sympathie. Une fois de plus la ténacité des Camelots du Roi avait été victorieuse.

LES MAISONS DE VIGNEUX

Sur presque tous les points où l'inondation avait porté ses ravages, les Camelots du Roi avaient porté les secours qui faisaient le plus défaut : les secours immédiats, et parfois, comme à Issy, les avaient prolongés pendant toute la pénible période de chômage qui suivit la catastrophe. Il était au-dessus de leurs forces de réparer toutes les ruines profondes que cette catastrophe avait causées. Sur un point du moins, ils voulurent faire un bien durable.

LES CAMELOTS DU ROI RECONSTRUISANT LES MAISONS DES INONDÉS A VIGNEUX

Au nord de Vigneux se trouve une grande plaine limitée, près de Villeneuve-St-Georges, par deux lignes de chemin de fer qui se coupent. Cette plaine évoque un sinistre souvenir. C'est là qu'en août 1908, Clémenceau et Briand lancèrent contre les terrassiers grévistes la charge meurtrière des cuirassiers. Près du croisement des deux remblais les ouvriers avaient construit

des maisonnettes de bois qui, si modestes fussent-elles, étaient des abris suffisants pour eux-mêmes et pour leurs familles souvent nombreuses. Elles formaient à la porte de Villeneuve le hameau de la Longueraie. L'inondation, qui couvrit la plaine de trois mètres d'eau, emporta toutes ces maisonnettes et les brisa dans l'angle contre le pont du chemin de fer. Quand les eaux se retirèrent on trouva à cet endroit un chaos indicible de planches, de meubles et de débris de toutes sortes, tristes restes des foyers détruits.

Nous résolûmes de rebâtir ces maisons. « Là où la République a versé le sang ouvrier, disions-nous, les royalistes reconstruiront les foyers. Ils n'auront pas besoin d'ajouter à cela une démonstration de la vérité politique : ce symbole suffira. »

A peine exprimée, l'idée reçut un accueil enthousiaste. Les souscriptions de nos amis nous fournirent aussitôt les moyens d'acheter les matériaux. La maison Ausseur et Hipp, la maison Launey, la maison Lacour nous envoyèrent généreusement des portes et des fenêtres. Des architectes offraient leur concours gratuit. Quant à la main-d'œuvre, elle serait fournie avec le même dévouement désintéressé par ces Camelots du Roi qui, entre deux manifestations, après avoir été mariniers, boulangers, bouchers, charbonniers, s'improviseraient charpentiers. Ils avaient d'ailleurs pour diriger leur travail un homme du métier, Lucien Lacour, membre de leur Comité.

Dès le 17 février une équipe de Camelots constructeurs était à l'ouvrage et les deux premières maisons de bois commençaient à s'élever du sol. Chaque maison, construite en solides planches neuves, comprenait deux ou trois pièces selon l'importance de la famille qu'elle devait abriter, sans compter un et parfois deux appentis pour servir d'atelier ou de cuisine. Le plancher était isolé du sol. La toiture de voliges était recouverte de toile goudronnée ; les portes et les fenêtres bien ajustées furent garnies de leurs vitres. L'ensemble était propre, élégant, agréable à voir ; ces maisons étaient très supérieures, pour la grandeur, la solidité et le confort, aux pauvres cabanes de planches pourries qu'elles remplaçaient.

Pendant deux mois les Camelots du Roi revinrent chaque jour à la Longueraie. A l'ouvrage dès l'aube, ils ne regagnaient Paris qu'à la nuit. Ils travaillaient par tous les temps. Pendant la première quinzaine, ils clouèrent leurs toitures sous la pluie, scièrent leurs planches dans une boue épaisse, mais rien ne diminuait leur entrain. L'équipe permanente fut admirable.

Elle se composait de Lucien Lacour, Lucien Martin, Raymond Duval, Quéméré, Morizot, Guy de Bouteiller, Dutac, Julien Montfort, qui étaient tous devenus en peu de temps des charpentiers fort habiles. Plus irrégulièrement, à cause de leurs occupations, Marius Plateau, Jules de Trévillers, Yves Réal del Sarte, Guyon, Gross, Jalade, Freyder, Hubert, Orléans, R. de Vasselot, etc., se joignirent à eux. Bernard de Vesins et moi nous eûmes parfois le plaisir d'unir les efforts de nos bras à ceux des Camelots du Roi.

A mesure que le printemps s'avançait, les maisons s'élevaient. Dès que l'une d'elles était achevée on la surmontait d'un drapeau. Bientôt toute la plaine fut couverte de ces drapeaux qui flottaient joyeusement. Au 20 avril, vingt-cinq maisons étaient construites. D'autres avaient été réparées ; d'autres, encore, par un travail particulièrement pénible, avaient été transportées dans des emplacements plus favorables. Les gens du pays n'appelèrent bientôt plus la Longueraie que « La Ville en bois ».

Il restait à meubler ces maisons. Beaucoup de nos amis s'y employèrent en nous envoyant des lits, des armoires, des tables, etc. Mais ce fut l'œuvre propre de Madame la Marquise de Mac-Mahon et de l'Association des Jeunes filles royalistes. Avec un zèle admirable elles veillèrent à ce que rien ne manquât aux foyers reconstruits. Avec leurs bienfaits elles apportèrent fréquemment, dans tous ces ménages, le charme de leurs visites et elles y recueillirent partout la gratitude, le respect et la sympathie. Quand tout fut achevé Mme de Mac-Mahon et Mlle de Mas-Latrie allèrent suspendre dans chaque maison neuve une image de Jeanne d'Arc comme la marque et la seule signature des Camelots du Roi. Vers le même temps, qui était celui des élections, les inutiles, les bavards, les exploiteurs du suffrage universel commençaient à apposer sur les murailles solides et propres construites par nos amis leurs affiches de papier multicolore, leurs proclamations mensongères, leurs promesses illusoires.

Ce symbole suffira, avions-nous dit. Nos amis s'étaient abstenus de toute propagande directe. Mais pendant deux mois à Vigneux, comme sur les autres points pendant la période du ravitaillement, on les avait vus à l'œuvre. Ils avaient partagé la vie de ces ouvriers malheureux, de ces déshérités, de ces révoltés ; ils avaient travaillé avec eux, et, en dépit des préjugés cultivés contre eux, seuls ces royalistes leur avaient donné, autrement qu'en paroles, un témoignage irrécusable de leur

fraternité de Français. La République pouvait être jalouse, car elle était impuissante contre ce genre de propagande qui n'est pas à sa portée et qui, tout autant que les manifestations des Camelots du Roi, peut être appelée une « propagande par le fait ».

Maurice PUJO.

LE BANQUET DU VENDREDI-SAINT

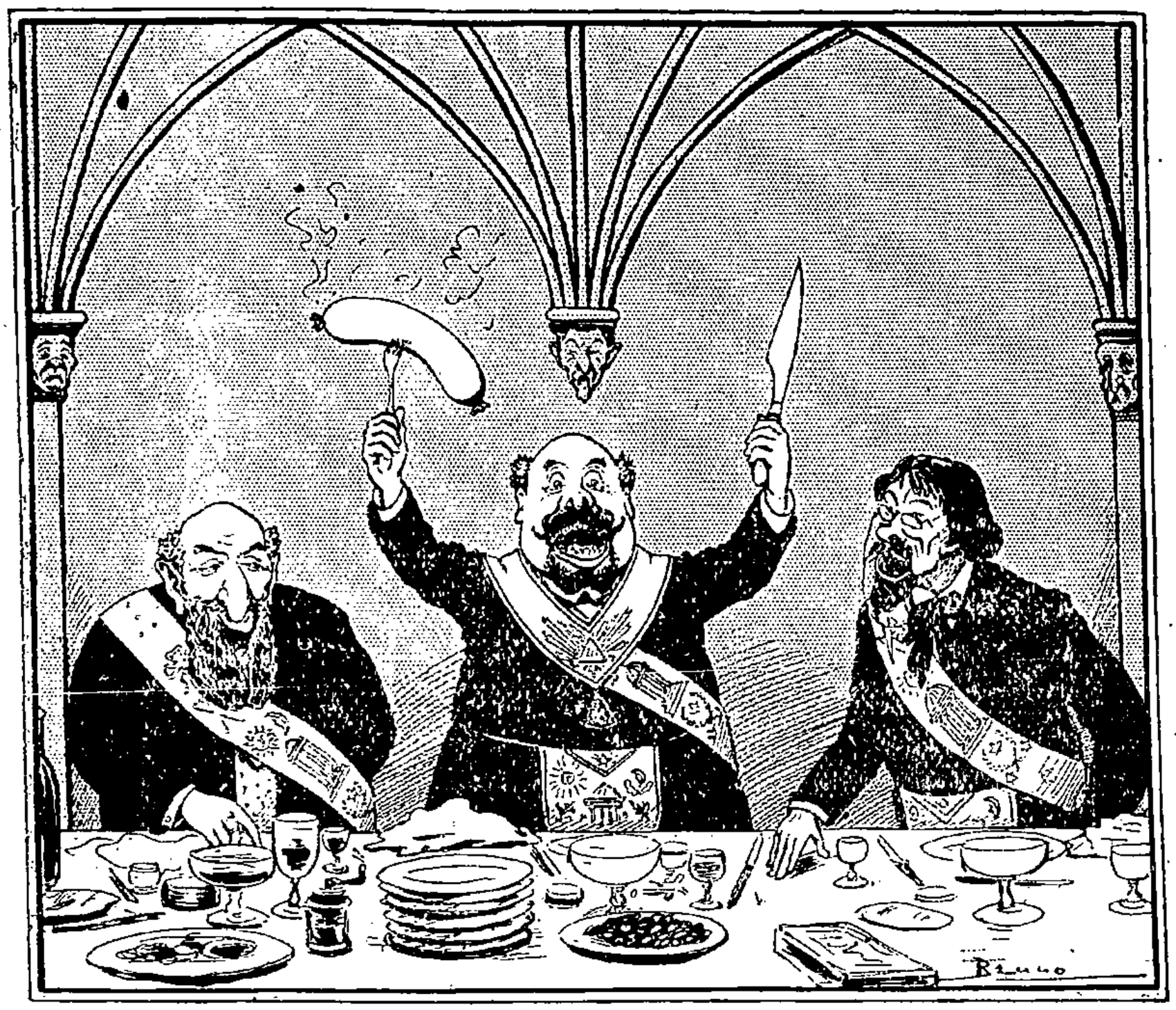

— Mes T.·. C.·. F.·., nous allons manger l'andouille traditionnelle du Vendredi-Saint. Saluons-la d'abord par le signe, par la batterie et l'acclamation, car elle symbolise l'humanité, libérée du joug de l'Eglise, l'humanité du télégraphe sans fil, du cinéma, du radium et de l'aéroplane !...

LES ORIGINES DE L'ACTION FRANÇAISE

ET SES MOYENS DE PROPAGANDE

I

Extraits d'une conférence donnée par M. Alain Raizon du Cleuziou à la section d'Action française des Côtes-du-Nord, le 29 janvier 1906. *Pour la période antérieure à* 1902, *M. du Cleuziou a, dit-il, « mis à profit, et parfois transcrit mot par mot » un remarquable travail composé par M. Eugène Caignart de Mailly, en décembre* 1905, *pour les « Etudiants d'Action française ». Nous avons donné la plus grande partie de cette conférence dans l'Almanach de* 1909 ; *nous nous bornons à en reproduire quelques traits essentiels.*

Ce que j'ai à exposer est un fait tout à la fois très simple et très éloquent. Des républicains, jeunes pour la plupart, et d'origines très diverses, sont venus à la monarchie. Ils ont, été conduits par leurs études, par leurs réflexions propres ; ils ont par des raisons, par des considérations nouvelles, par l'originalité de l'évolution de leur pensée, donné un caractère de jeunesse et de nouveauté à l'idée monarchique que trop de préjugés présentaient comme une conception arriérée, contraire au progrès...

L'œuvre entreprise en août 1899 par les écrivains de l'*Action française* était une œuvre purement scientifique, une œuvre de pensée, dégagée de tous préjugés. Le terrain sur lequel ils étaient unis, était celui du nationalisme. Mais le nationalisme sentimental, qui est encore aujourd'hui celui de la Patrie française, se traduit dans les réunions politiques en des discours sonores et vides...

Or, ce que voulaient Vaugeois et ses collaborateurs, c'était un nationalisme qui pût s'enseigner, se démontrer. Le *sentiment* nationaliste de l'*Action française* tendait donc à se constituer en un corps de doctrine, mais pour y parvenir, les écrivains de l'*Action française* précisèrent une *méthode* admirablement exprimée dans cette déclaration dont il faut peser tous les termes :

« L'*Action française* s'adresse au nationalisme quand il est conscient, réfléchi et rationnel.

« Un vrai nationaliste place *la patrie avant tout.* Il *conçoit donc*, il *traite*, il *résout* toutes les questions politiques pendantes, dans leur rapport avec l'*intérêt national.*

« Avec l'*intérêt national* et non avec ses *caprices de sentiment.*

« Avec l'*intérêt national* et non avec ses *goûts* ou ses *dégoûts*, ses *penchants* ou ses *répugnances.*

« Avec l'*intérêt national* et non avec sa *paresse d'esprit*, ou ses *calculs privés*, ou ses *intérêts personnels.* »

La méthode étant connue, avant de passer outre, arrêtons-nous un instant à considérer la personnalité, l'individualité des premiers collaborateurs de l'*Action française*. Leurs opinions, aussi bien philosophiques que politiques, présentaient une extrême diversité. On comptait parmi eux des libres-penseurs, des positivistes, des républicains purs ou des césariens, un seul royaliste : Charles Maurras. Henri Vaugeois, fondateur de l'*Action française*, était professeur de philosophie au collège de Coulommiers, au moment où l'affaire Dreyfus éclata ; il était de plus secrétaire du *Bulletin de l'Union de l'Action morale*, revue fondée par M. Paul Desjardins, pour la conversion des Français au moralisme libéral et protestant. Lucien Moreau, ancien collaborateur de la *Revue Encyclopédique Larousse*, est d'origine radicale. Il s'était trouvé à la sortie de la Sorbonne en plein courant d'idées anarchistes. Léon de Montesquiou lui-même, porteur d'un grand nom de l'aristocratie française, était républicain, fortement imbu d'idées libérales. Louis Dimier, professeur au lycée de Valenciennes, catholique pratiquant et militant, a dû donner sa démission pour sauvegarder son indépendance ; il croyait à la possibilité d'organiser la République pour la rendre habitable. Tels étaient d'abord avec Jacques Bainville, Jean Rivain, Robert Launay, les écrivains les plus habituels de la revue *L'Action française*...

Ils reconnurent tout d'abord le principe anarchique des utopies de J.-J. Rousseau qui organise de toutes pièces le gouvernement populaire. Si la souveraineté réside tout entière dans le peuple et se manifeste par des citoyens, on peut dire adieu aux libertés des villes, des provinces, aux franchises des organisations particulières. L'Etat populaire devient seul maître, il intervient légitimement pour tout réglementer, il empêche toute organisation spontanée, tout doit s'incliner devant la loi de la majorité. L'Etat absorbe tout, mais sa nature est essentiellement anarchique, car il manque de permanence, de fixité, de responsabilité, il est mobile comme l'opinion, il est à la merci des partis organisés qui forment l'opinion, il est instable, et par conséquent manque d'esprit de suite. Il ne peut donc être que faible vis-à-vis de l'étranger, et tyrannique à l'intérieur, parce qu'il émane d'une majorité dominant une minorité ; il est centralisateur, car les libertés locales ne peuvent tenir devant le principe de la souveraineté de la nation. Bien plus, l'Etat républicain ne peut pas décentraliser, parce qu'il ne représente jamais la nation, mais un parti, et que le parti au pouvoir a intérêt à resserrer les liens administratifs pour agir sur le corps électoral, afin de conserver le pouvoir (1).

---

(1) Un journaliste français demandait à l'illustre Norvégien Nansen pourquoi ses compatriotes avaient choisi la Royauté et non la République ; il répondit :

« Nous avons choisi la Monarchie pour trois motifs :

« Le premier, c'est que, la Norvège n'étant pas riche, nous voulons un gouvernement économique, et, vous le savez, il n'y a pas de gouvernement plus coûteux que la République.

« Le deuxième, c'est que nous voulons être forts ; et la République nous eût rendus trop faibles vis-à-vis de la Suède.

« Enfin, nous voulons être libres ; nous ne nous soucions nullement de subir la tyrannie des partis. »

Les variations des ministères successifs au cours de l'affaire Dreyfus la politique étrangère sans direction certaine semblèrent aux écrivains de l'*Action française* le produit naturel des institutions républicaines, mais malgré ces constatations ils restaient républicains... Mais la méthode que s'était fixée l'*Action française* : étudier dans les faits, c'est-à-dire d'une manière positive, les causes de notre décadence, et chercher toujours dans les faits le remède en faisant abstraction de toute idée préconçue, allait pousser Vaugeois, comme malgré lui, vers la monarchie. Les déclarations de M. de Lur-Saluces le frappèrent vivement ; il compara la mobilité du gouvernement populaire irresponsable et la stabilité de la forme monarchique où il existe un organe de l'intérêt général. L'intérêt de la dynastie se confond nécessairement avec l'intérêt de la nation : la France n'est-elle pas l'œuvre de la Maison Capétienne ? (1) Le roi est supérieur aux partis, il assure dans le gouvernement la continuité des desseins politiques...

Je ne puis qu'indiquer d'une manière très brève, cette période de tâtonnements de l'*Action française*. Elle est extrêmement intéressante par le nombre d'idées qui y furent remuées. Chacun cherche sa voie, lutte contre ses préjugés, contre une éducation anarchique reçue dans l'Université, mais tous s'orientent insensiblement vers la monarchie...

Sur ces entrefaites, Maurras partit pour Bruxelles et demanda aux exilés royalistes de préciser cette doctrine. En des entretiens qui sont devenus fameux sous le titre : « *Enquête sur la monarchie* », ils résumèrent la conception royale du comte de Chambord, du comte de Paris, du duc d'Orléans, qu'on peut condenser en quelques phrases: Liberté civile et administrative, ferme autorité politique. — L'Etat est maître des affaires de l'Etat ; les associations locales, professionnelles, confessionnelles, sont maîtresses de leurs affaires particulières. — De libres communes, de libres provinces, réduites à leur rôle de représentants, c'est-à-dire de contrôleuses ; un Etat le plus fort possible, c'est-à-dire pourvu d'un chef héréditaire. Maurras, à la suite de Louis Veuillot, caractérisa d'un mot ce régime : *Le Roi de France, Protecteur des Républiques françaises*. C'était exprimer avec pittoresque : la force et la continuité de l'Etat français, la liberté d'organisation des énergies nationales, la ferme autorité du roi qui règne, arbitre et modérateur suprême, indépendant des partis, supérieur aux intérêts particuliers, chef conscient et armé de l'intérêt général vis-à-vis de l'étranger.

Le duc d'Orléans, dans ce style simple, clair et d'une énergique concision dont il a le secret, confirma les paroles de MM. Buffet et de Lur-Saluces.

Maurras revint de Bruxelles et posa à ses amis la question : oui ou non, l'institution d'une monarchie *traditionnelle, héréditaire, antiparlementaire* et *décentralisée*, est-elle de *salut public* ?

---

(1) « Il faut bien reconnaître que nos rois ont été les ouvriers persévérants et éclairés d'une œuvre nationale entre toutes, et que leur âme royale incarna celle de la patrie en formation. Notre droit public, notre armée notre fortune, notre commerce, notre agriculture, nos gloires artistiques et littéraires, notre territoire enfin, furent le fruit de leur constant labeur. »

(Mgr d'Hulst.)

Des réponses vinrent de tous côtés, les objections ne manquèrent pas et Maurras n'en laissa subsister aucune réplique...

Vaugeois ne tarda pas à comprendre que si la monarchie lui semblait le seul gouvernement raisonnable et la république une forme de l'anarchie, l'intérêt du pays réclamait impérieusement l'adhésion de sa volonté à la doctrine monarchique, et qu'il devait, lui, membre de l'élite intellectuelle, se compter le premier pour former le nombre des dix apôtres jugés par lui indispensables. Il est inutile d'insister davantage et de suivre l'évolution des autres écrivains de l'*Action française*. En 1903, ils étaient tous monarchistes, et la Revue, qui avait consigné leurs discussions et toutes les hésitations de leur pensée à la recherche de la vérité, devenait un organe de doctrine royaliste.

L'éducation première de ces écrivains, leur origine, leur tournure d'esprit, apportèrent comme un regain de jeunesse à l'idée monarchique. Ils surent trouver des arguments nouveaux, chercher des maîtres là où les anciens royalistes n'avaient pas songé à en trouver. Ils invoquèrent contre la République les témoignages de Taine, d'Auguste Comte, de Balzac, de Renan, et montrèrent la concordance de leurs conclusions politiques avec celles de Bonald, de J. de Maistre, de Le Play. Ils eurent toutes les hardiesses et aussi le succès, parce qu'ils eurent un sens très pratique, très positif, de la réalité. La conception monarchique passait pour une belle utopie, construite en l'air ; ils démontrèrent, au contraire, que seul, le régime monarchique s'appliquait d'une manière adéquate à cette réalité tangible qui se nomme la France.

L'évolution de l'action française fut un événement dans le monde intellectuel. Barrès parlant de la *Revue d'Action française*, a trouvé le mot juste : c'est un chantier d'idées. Jules Lemaître a consacré à ce mouvement une série d'articles qu'il intitula : *Un nouvel état d'esprit*, et, pressé naguère de se prononcer et de conclure, il déclara « n'attendre plus rien que d'un changement de régime ». Il n'est donc pas très loin de rejoindre l'*Action française* dans son ralliement, il lui suffirait, au lieu de faire appel à un nouveau régime indéterminé, de désigner nettement la monarchie (1). Paul Bourget avait précédé l'*Action française* dans son évolution, mais il avait passé par les mêmes chemins et, circonstance frappante que je ne puis omettre devant vous, il est passé de plain-pied de la Monarchie au Catholicisme.

J'ai dit que, à l'*Action française*, lorsqu'elle se fonda, toutes les nuances de l'opinion républicaine se trouvaient représentées, j'ajoutai aussi que la variété des opinions religieuses y régnait. Il y a à l'*Action française* des catholiques pratiquants et des non-catholiques. Mais, chose digne d'admiration ! en ce lieu national, commun à tous les Français, qui se nomme la doctrine monarchiste, des radicaux d'origine et des royalistes de tradition se sont rencontrés, mus par le même sentiment, la même volonté de restaurer la patrie, et les uns et les autres, pour des raisons différentes, mais également fortes, concluent à la nécessité de recatholiciser la France. Ils partagent la même admiration « pour ce temple de l'ordre, de la hiérarchie, de l'autorité, qui

---

(1) Comme nous le rappelons un peu plus bas, M. Jules Lemaître s'est, depuis, entièrement rallié à la Monarchie.

se nomme l'Eglise Catholique ». Quelle que soit leur origine, tous les écrivains de l'*Action française* enseignent que la France est et ne peut être qu'une nation catholique et non pas catholique gallicane, mais romaine. Vraiment, n'est-ce pas l'idée royaliste qui est l'idée nationale, puisque c'est vers elle que convergent les esprits les plus opposés comme les rayons qui, tracés de la circonférence, s'unissent en un centre commun ?...

La crise que traverse la France n'est pas seulement religieuse ou sociale, ou économique, ou militaire, ou diplomatique, elle est tout cela et encore autre chose (1), elle est nationale. Il s'agit de savoir si la France restera la France, c'est-à-dire une grande nation catholique puissante et sagement ordonnée. Depuis que nous sommes en République, que les principes révolutionnaires peuvent agir sans être contrariés, nous descendons progressivement vers l'anarchie, c'est-à-dire vers la barbarie. Il n'est pas un républicain, *s'il est bon Français*, qui refuse de se demander si vraiment la cause de cette décadence ne tient pas au vice même du régime ? Nos savants, nos artistes, nos littérateurs, nos officiers, nos commerçants ne sont pas inférieurs à ceux de l'étranger, souvent ils leur sont très supérieurs. Ce n'est donc pas l'intelligence française qui est frappée d'impuissance, c'est le régime qui empêche le génie national de porter ses fruits naturels.

Cette question se pose avec une insistance douloureuse pour tous les esprits sincères et indépendants. La diffusion rapide des idées de l'*Action française* n'a pas d'autre cause.

Le travail de pénétration de ces idées a été tel, qu'au début de 1905, une Ligue de propagande et d'enseignement s'est formée comme spontanément (2). Dans plus de trente départements (3), des organisations ont surgi dans tous les milieux, étudiants, hommes du monde, séminaristes, prolétaires, je crois même que, tout compte fait, les groupes purement ouvriers sont les plus nombreux.

La vie de l'*Action française* s'est encore manifestée par la fondation d'un Institut d'enseignement supérieur *contre-révolutionnaire*. Parmi les membres du comité de patronage de cet institut, je relève seulement les noms de Dom Besse, Léon Daudet, G. Fagniez, de l'Institut, Paul Bourget, de l'Académie française, marquis de la Tour-du-Pin, marquis de Rosambo, comte B. de Vesins, ce courageux catholique pratiquant et militant, président du groupe de Versailles, condamné à deux ans de prison sans sursis, pour délit de défense d'église.

---

(1) Elle est judiciaire, administrative, etc. Les événements en cours montrent à quel degré de servitude est tombée la magistrature, si indépendante sous l'ancien régime. Les maires dans les communes sont traités par l'Etat comme de simples fonctionnaires. L'Etat démocratique omnipotent ne peut pas admettre qu'un maire s'oppose à l'inventaire de biens qui se trouvent dans une église, propriété légale de la commune.

(2) Elle a aussitôt demandé à quiconque voulait y entrer, non seulement d'adhérer en gros au programme de l'*Action française* et de verser une cotisation, mais de signer la déclaration très formelle qui suit. (V. page 82).

(3) Dans plus de quatre-vingts départements en 1910.

II

Depuis la conférence de M. du Cleuziou, la Ligue d'Action française n'a cessé de recruter de nouveaux adhérents et de fonder de nouveaux groupes, les uns se dévouant de préférence aux études historiques et politiques, les autres à la propagande dans les milieux populaires, ou dans l'armée, ou dans le clergé, la plupart abordant alternativement ces divers ordres d'activité. On trouvera plus loin la liste des groupes aujourd'hui existants : on verra que nous avons dès maintenant, dans presque toutes les régions de France, des centres de propagande capables de rallier tous les patriotes en les éclairant, comme ont été successivement éclairés les fondateurs de l'*Action française*, sur les conséquences inévitables du fait républicain, et sur la nécessité de salut public qu'est pour nous la Restauration de la Monarchie.

Parmi les plus importantes fondations de l'*Action française*, il convient de faire une place à part aux Camelots du Roi. Cette association, créée en octobre 1908, a pris une part prépondérante à toutes nos manifestations extérieures. Il suffira de rappeler la campagne contre Thalamas, qui, commencée le mercredi 2 décembre 1908 par la paire de gifles que Maxime Réal del Sarte administra à l'insulteur de Jeanne d'Arc, se termina, le 17 février, par la « fessée » désormais historique du vil pédagogue. Comme la Ligue, l'Association des Camelots du Roi possède des groupes dans presque toutes les villes de France. On en rencontre même dans de simples petites bourgades ; citons en particulier les Camelots du Roi de Remoulins (Gard), fondés par Henri Soulier, et qui ont réussi à constituer une

---

DÉCLARATION

« Français de naissance et de cœur, de raison et de volonté, je remplirai tous les devoirs d'un patriote conscient.

« Je m'engage à combattre tout régime républicain. La République en France est le règne de l'étranger. L'esprit républicain désorganise la défense nationale et favorise des influences religieuses directement hostiles au catholicisme traditionnel. Il faut rendre à la France un régime qui soit français.

« Notre unique avenir est donc la monarchie telle que la personnifie Monseigneur le Duc d'Orléans, l'héritier de quarante rois qui, en mille ans, firent la France. Seule la monarchie assure le salut public et, répondant de l'ordre, prévient les maux publics que l'antisémitisme et le nationalisme dénoncent. Organe nécessaire de tout intérêt général, la monarchie relève l'autorité, les libertés, la prospérité et l'honneur.

« Je m'associe à l'œuvre de la restauration monarchique.

« Je m'engage à la servir par tous les moyens ».

Un engagement aussi explicite excluait dès l'abord les tièdes et les timides, comme ceux que des raisons quelconques empêchent de se « compromettre ». Mais les adhésions ne commencèrent pas moins d'affluer aux bureaux de la rue du Bac, où la Ligue résidait alors. L'activité de la Ligue se manifeste d'abord par un certain nombre de conférences, puis au bout d'un an par la part très vive que prirent les ligueurs au mouvement de résistance contre les inventaires des biens d'Eglise. Nous ne pouvons pour les détails que renvoyer à l'almanach de 1909.

Fédération des Camelots du Roi de la région d'Uzès ramifiée dans toutes les communes de l'arrondissement.

Quant à l'Institut de l'Action française, il n'a cessé, lui aussi, d'obtenir un succès croissant auprès des étudiants de toute origine. « La doctrine de l'*Action française*, disait en 1908 M. Jules Lemaître, est en train de conquérir la jeunesse studieuse, la jeunesse des Facultés, qui en a assez de la vague anarchie démocratique. J'ai vu les séances de votre Institut. C'est saisissant. »

Nous pouvons signaler, parmi les cours qui ont été développés pendant les quatre premières années d'exercice, ceux de M. Charles Maurras sur l'*Empirisme organisateur*, de M. l'abbé de Pascal, de M. l'abbé Appert et du R. P. Dom Besse sur la *Politique catholique*, du R. P. Dom Besse sur l'*Histoire du Catholicisme libéral en France*, de M. Léon de Montesquiou sur *Auguste Comte*, de M. Jacques Bainville sur la *Formation de l'unité allemande*, et de M. du Cleuziou sur la *Réunion de la Bretagne à la France*, de M. Chavanon sur les *Etats d'Artois*, de M. Louis Dimier sur la *Réunion de la Savoie* ; de M. Louis Dimier encore sur les *Maîtres de la Contre-Révolution*, sur les *Préjugés ennemis de l'Histoire de France* et *Veuillot journaliste et écrivain*, de M. Lucien Moreau sur le *Nationalisme français*. De plus, M. Pierre Lasserre, l'éminent auteur de la thèse sur le *Romantisme français*, qui fit tant de bruit à la Sorbonne au printemps de 1906, a donné en 1907-1908 et 1908-1909, à l'Institut d'Action française, une série de conférences extrêmement remarquées, sur les *Doctrines officielles de l'Université* : jamais on n'avait établi avec autant de force et de précision le néant philosophique et les tendances antinationales du haut enseignement républicain. M. Pierre Lasserre a donné encore, en 1909-1910, un cours sur *Mistral, poète de la Patrie et Poète classique*.

Le succès des cours de l'Institut allant grandissant, il a paru, cette année, nécessaire de se procurer un local spécial où l'on fût chez soi. Ce local est situé au 33 de la rue Saint-André-des-Arts. C'est là qu'ont été professés les cours depuis février, là aussi qu'ont établi leur siège les étudiants d'Action française.

Au courant de l'année 1909-1910, ceux-ci ont inauguré une série de réunions contradictoires, tenues, la plupart, sous la présidence de Jean Rivain, et auxquelles ont bien voulu prendre part, avec une courtoisie parfaite, de nombreux adversaires appartenant à toutes les opinions. Ces réunions ont été des plus fécondes. Elles seront reprises dès la rentrée.

Outre la Ligue et l'Institut, deux organes de propagande nouveaux sont venus s'ajouter, pendant la campagne 1907-1908, à ceux qu'avait précédemment créés l'*Action française*. En premier lieu, le théâtre d'Action française a déjà représenté, avec un succès qu'a reconnu toute la critique, une brillante comédie satirique, les *Nuées*, de M. Maurice Pujo, puis l'admirable adaptation qu'a donnée M. Jules Lemaître d'un des premiers chefs-d'œuvre de notre roman classique, la *Princesse de Clèves* de Mme de La Fayette. En second lieu, l'*Action française* quotidienne, « organe du nationalisme intégral », a réalisé le journal d'affirmation méthodique et raisonnée que désiraient depuis longtemps beaucoup de royalistes et qui, pendant les premiers mois de son existence, a su obtenir, outre l'ardente

sympathie de nos amis, l'attention de plus en plus favorable d'un grand nombre de nos adversaires.

Entre toutes les adhésions qui nous sont venues, nulle n'est plus éclatante que celle de M. Jules Lemaître. Le 23 mai 1908, à Lyon, après avoir fait allusion à « dix années d'expérience » des erreurs républicaines, l'illustre académicien a porté la santé du roi de France. Par la suite, il a bien voulu honorer notre quotidien d'une collaboration régulière qui a singulièrement accru l'effet de notre propagande.

Avec le concours si brillant de Jules Lemaître, l'*Action française* a continué d'appliquer, chaque jour, aux actualités les plus diverses le principe de « l'intérêt national » qu'elle a posé une fois pour toutes en se ralliant à la Monarchie. Il n'est point de patriote réfléchi qui ne puisse et ne doive souscrire aux conclusions que donnent dans chaque numéro MM. Henri Vaugeois, Léon Daudet et Charles Maurras sur la politique générale, M. Jacques Bainville sur la politique étrangère, M. Robert de Boisfleury sur l'armée et la marine, M. Pierre Lasserre sur les lettres et l'enseignement public, et chacun de leurs collaborateurs français ou étrangers sur les nouvelles du monde entier que doit noter un journal *complet* : l'*Action française* n'en néglige aucune, et elle s'applique toujours à en marquer nettement la signification et l'importance au point de vue français.

Le même principe de l'intérêt national et les croyances religieuses de la plupart de ses rédacteurs imposent à l'*Action française*, vis-à-vis de l'Eglise catholique, un respect et un dévouement dont elle ne s'est jamais départie ; aussi le journal a-t-il soin de s'adresser pour les informations religieuses aux sources les plus autorisées en France et au Vatican, et d'exercer un contrôle sévère sur les dépêches émanées des agences. Pas plus qu'ils ne s'exposent à être choqués dans leur foi, les catholiques qui lisent l'*Action française* ne risquent pas d'être trompés sur les faits qui intéressent l'Eglise. Aussi, le nombre est-il considérable de ceux que le journal a pu ramener, et plus encore ceux qu'il ramènera immanquablement des illusions républicaines à la vérité politique.

L'ACTION FRANÇAISE recommande à ses amis le CAFÉ EUG. MARTIN, 33, rue Joubert, Paris.

L'ACTION FRANÇAISE
ET L'AFFAIRE DREYFUS

La Ligue d'Action française n'a jamais perdu de vue que la politique imaginée pour sauver Dreyfus nous offre, en même temps que le meilleur emblème, le point le plus vulnérable du régime antifrançais que notre but est de détruire. En demandant, au lendemain du procès de Rennes, qu'il ne fût plus question de l'affaire Dreyfus, les esprits indécis et frivoles qui prétendaient conduire l'opposition nationale avaient commis une fois de plus la faute que leur suggérait l'adversaire. Il aurait fallu poursuivre l'avantage obtenu par la courageuse loyauté des juges de Rennes, et réclamer aussitôt le châtiment des criminels. On préféra les laisser machiner en paix leur revanche, et c'est ainsi qu'ils ont pu prononcer finalement la réhabilitation d'un traître avéré, écarter de l'armée les meilleurs et les plus éminents de ses chefs, favoriser partout l'indiscipline et l'anarchie, installer au pouvoir les serviteurs de l'étranger, achever de dépouiller et couvrir de calomnies le clergé national.

C'est le 12 juillet 1906 que la Cour de Cassation a prétendu réhabiliter le traître Dreyfus en annulant sa condamnation sans le renvoyer devant un nouveau conseil de guerre. La loi interdisait cette cassation sans renvoi ; la Cour n'a pu le prononcer que sur une forfaiture, et, pour s'en couvrir, elle a fait un faux. Ce faux ne portait pas sur un élément secondaire, sur une pièce accessoire du procès Dreyfus. Ce que la plus haute juridiction de la République a falsifié, c'est la loi, dont elle a la garde, et qui seule définit ses pouvoirs en matière de revision.

La Cour de Cassation ne peut, aux termes de la loi, juger à elle seule, sur le fond d'une affaire, que dans des cas exceptionnels, visés par l'article 445 du Code d'Instruction criminelle. L'arrêt rendu en faveur de Dreyfus prétend « faire application » de cet article 445 ; mais le texte réel de l'article dit toute autre chose que ce que l'arrêt lui fait dire. La Cour a négligé dans ce texte sept mots qui la gênaient, elle en a supposé cinq autres dont elle avait besoin pour pouvoir casser sans renvoi. On aura une idée de cette double altération par ce tableau qui montre la

loi telle qu'on la trouve dans le Code, et la loi telle qu'on devrait la trouver, si l'arrêt de la Cour en était « l'application » :

Article 445 du Code d'instruction criminelle.

Texte du Code	*Texte inexistant visé par la Cour.*
Si l'annulation de l'arrêt *à l'égard d'un condamné vivant* ne laisse RIEN subsister qui puisse être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé.	Si l'annulation de l'arrêt ne laisse rien subsister qui puisse, *à la charge du condamné*, être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé.

A gauche sont transcrits en lettres italiques les sept mots inscrits dans le texte du Code et que la Cour de Cassation a *supprimés*.

A droite, sont transcrits, en italique, les mots que la Cour a *ajoutés* à un autre endroit du texte.

L'altération matérielle est donc bien évidente, et elle ne peut être contestée. Les amis de Dreyfus, quand on les oblige à se prononcer sur ce point délicat, ont coutume d'en nier l'importance. La Cour de Cassation, disent-ils, a mis un mot pour un autre, elle a changé la place d'un membre de phrase, mais cela revient au même, et c'est « vos beaux yeux, belle marquise » au lieu de « marquise belle, vos yeux beaux ». Un examen quelque peu attentif suffit cependant pour montrer que la différence entre les deux textes équivaut à celle du blanc au noir. Le texte supposé par la Cour autoriserait, en effet, une annulation sans renvoi, que le texte du Code interdit de la façon la plus nette, et d'ailleurs la plus conforme aux principes posés par la loi.

La loi ne prévoit que deux cas où la Cour de Cassation peut casser sans renvoi un arrêt ou un jugement soumis à la revision :

1º Lorsqu'il ne pourra être procédé à de nouveaux débats oraux entre toutes les parties, notamment en cas de décès, contumace ou défaut d'un ou de plusieurs condamnés, etc. Dans ce cas, la Cour doit, avant de casser sans renvoi, « constater expressément cette impossibilité » (Code d'Instruction criminelle, art. 444, paragraphe 5).

Comme Dreyfus n'était ni mort ni contumace, ne faisait pas défaut, etc., il était impossible à la Cour d'invoquer ce texte pour annuler sans renvoi.

2º Si l'annulation de l'arrêt *à l'égard d'un condamné vivant* ne laisse RIEN subsister qui puisse être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé (Art. 445, § 6 et dernier).

« Ne laisse RIEN subsister », c'est-à-dire si l'annulation a

été prononcée parce qu'il a été établi que le crime ou le délit n'a jamais eu lieu, ou bien parce que l'acte qui a donné lieu à la condamnation ne présente pas les caractères juridiques d'un crime ou d'un délit. Dans ce cas, pas de renvoi, parce que de nouveaux débats sont impossibles, la base même de tous débats ayant disparu.

« Annulation de l'arrêt, *à l'égard d'un condamné vivant* », dit le texte : en effet, si le condamné est mort, le cas est prévu par le paragraphe précédent, comme on l'a vu plus haut.

Dans l'espèce, le condamné Dreyfus était vivant, l'annulation du jugement, *à l'égard de Dreyfus vivant, laissait subsister le crime de trahison*, constitué par l'envoi du bordereau en 1894. (La Cour l'a reconnu, puisque, dans l'arrêt, elle impute ce crime à Esterhazy).

Il était donc également impossible à la Cour d'invoquer ce texte pour annuler sans renvoi.

La Cour de Cassation ne pouvait par conséquent arriver à l'annulation sans renvoi qu'en falsifiant la loi. C'est ce qu'elle a fait, en insérant dans son arrêt les attendus suivants :

« Attendu que l'annulation du jugement du Conseil de guerre ne laisse rien subsister qui puisse, *à sa charge* (à la charge de Dreyfus), être qualifié crime ou délit ;

« Attendu dès lors que, *par application du paragraphe final de l'article* 445, aucun renvoi ne doit être prononcé ;

« Par ces motifs, annule, etc. »

C'est-à-dire que la Cour a fait application, non du paragraphe final de l'article 445, comme elle le dit mensongèrement, mais d'un texte de loi imaginaire qui serait ainsi conçu :

« Si l'annulation de l'arrêt ne laisse rien subsister qui puisse, *à la charge du condamné vivant*, être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé. »

La simple comparaison du texte imaginaire avec le texte réel montre que la Cour a falsifié la loi.

Comme l'avait dit en 1899 le procureur général Manau, qui cependant avait prononcé un chaud réquisitoire en faveur de Dreyfus, il n'était « pas possible » à la Cour de proclamer elle-même l'innocence de Dreyfus. Pour que cela fût possible, disait-il, « il faudrait que Dreyfus fût mort... La loi ne laisse aucun doute à cet égard. Il suffit de la connaître et, pour la connaître, de la lire. Le texte est formel. »

De l'aveu même d'un des siens, la Cour de Cassation a donc violé la loi pour sauver Dreyfus.

Aucune discussion n'est possible, et il n'y a point de subtilité de jurisprudence qui puisse atténuer l'évidence du fait ; aussi bien l'adversaire ne s'y résigne-t-il point. La *Dépêche de Rouen* a, un beau jour, le 2 décembre 1906, essayé de trouver un précédent à l'arrêt scandaleux de la Cour suprême : mais l'objection fut aussitôt relevée, discutée et dissoute, et la *Dépêche* contrainte par huissier d'en insérer la réfutation. Elle le fit de mauvaise grâce, en annonçant une réplique qui n'est jamais venue et qui ne pouvait venir. Les 14 et 21 novembre 1908, les *Pages Libres* ont essayé, elles aussi, de réduire à néant notre accusation. Nous avons demandé aux *Pages Libres*, selon notre droit légal, mais en invoquant seulement la liberté d'esprit et l'amour de la vérité dont on se pique en cette revue, d'insérer un article où nous mettions en lumière les erreurs, les méprises, les équivoques, les oublis de l'auteur, M. Chénevier. Au lieu de faire droit à notre demande, elles ont préféré faire un choix, reproduire quelques-unes de nos rectifications les moins importantes, mais, pour l'essentiel de notre démonstration, déclarer qu'elles ne se souciaient pas d' « entrer dans une discussion juridique avec des gens notoirement hostiles à toute liberté de discussion ». La réponse que nous adressions aux *Pages Libres* a paru dans la *Revue d'Action Française* du 15 mars 1909.

Il reste acquis que la *Cour de Cassation a violé la loi et commis un faux pour sauver le traître Dreyfus.* Il ne fallait pas moins pour empêcher l'ex-capitaine d'être une troisième fois condamné sur les preuves de sa trahison.

L'Action Française n'a pas voulu que ce crime de la plus haute juridiction de la République pût être ignoré des Français. Dès le lendemain de l'arrêt frauduleux de la Cour suprême, et malgré les objections que lui prodiguaient les esprits timorés, elle s'occupa d'organiser une campagne méthodique pour dénoncer à la France entière les crimes accumulés par le parti de Dreyfus. Nous avons donné dans l'Almanach de 1909 un résumé de la campagne d'affiches et de conférences qui a commencé le 20 septembre 1906 et que nous poursuivons encore aujourd'hui. Par plus de cent réunions données à Paris et dans les grandes villes avec le concours du commandant Guignet, la noble victime des machinations dreyfusiennes, cinquante milles affiches, trois cent mille brochures, quinze cent mille feuilles volantes, distribuées par tout le pays, par la vaste propagande des journaux amis de Paris et des provinces, par les attaques furieuses et répétées d'une partie des journaux dreyfusards, l'Action

française a fait connaître le détail de ses accusations et de ses preuves à quiconque n'a pas voulu les ignorer à tout prix. Les accusations qui concernent Picquart et le texte même du « Deuxième Appel au pays » ont été portés à la tribune de la Chambre, le 31 mai 1907, sur l'initiative de M. de Rosambo, député royaliste des Côtes-du-Nord. M. Le Breton, sénateur royaliste de la Mayenne, M. Dominique Delahaye, sénateur royaliste de Maine-et-Loire, ont reproduit plus tard devant le Sénat l'accusation de forfaiture et de faux que nous avons élevée contre la Cour suprême. Le gouvernement a subi nos attaques répétées sans y répondre autrement que par des mesures disciplinaires contre le sous-lieutenant de réserve Léon de Montesquiou, plus tard contre le lieutenant en non activité Robert de Boisfleury. Le 20 octobre, à la tribune de la Chambre, M. Briand, répondant à Biétry, aborda bien le 445, mais chacune de ses articulations fut aussitôt réduite à néant dans notre journal.

N'osant poursuivre l'*Action française* en diffamation devant la cour d'assises, où la preuve nous eût été trop facile, le parti de Dreyfus a seulement essayé de nous frapper à la Caisse. Nous avons énuméré dans l'Almanach de 1910 les nombreuses lettres soi-disant rectificatives que le traître a prétendu nous faire insérer. On a vu aussi comment, sur notre refus, tout ce qu'a pu faire Dreyfus a été de nous demander 220.000 francs de dommages-intérêts pour « injures » et non-insertion devant des tribunaux civils et correctionnels, où la preuve n'est pas permise. Nous avons, sur le premier point, décliné la compétence du tribunal civil, car Dreyfus nous poursuivait pour injures ; ces injures étaient intimement liées, dans les articles incriminés, à l'accusation de trahison, laquelle constituait une diffamation ; mais c'est en qualité d'officier, de fonctionnaire public que Dreyfus se trouvait diffamé et, par suite, en vertu de la loi de 1881, il ne pouvait nous poursuivre que devant les assises. Après de magistrales plaidoiries de Mes Magnier et de Roux, le Tribunal, présidé par M. Le Berquier, se déclarait incompétent. Le traître n'a pas fait appel ; il s'est empressé de payer les frais, reconnaissant ainsi, une fois de plus, son infamie.

Pour le refus d'insertion, nous avons aussi décliné la compétence de la juridiction devant laquelle nous étions assignés, le tribunal correctionnel. Celui-ci s'est déclaré compétent. Nous avons interjeté appel. La Chambre des appels correctionnels a confirmé la compétence du tribunal correctionnel dans deux jugements, le premier rendu par défaut, le second sur opposition.

L'affaire revint alors pour être plaidée au fond, et fut appelée successivement aux audiences du 26 janvier, du 27 avril et du 29 juin 1910. A cette dernière audience on a fixé définitivement la date du 5 octobre pour les plaidoiries.

Aucune poursuite devant la cour d'assises n'a donc été intentée, comme la loi l'aurait voulu, contre ceux qui avaient produit, et avec un tel éclat, de si graves accusations contre les plus hautes personnalités politiques et la première juridiction du pays. Le scandale a été senti et dénoncé en vain par un bon nombre de journaux dreyfusards. Dès octobre 1906, une circulaire du garde des Sceaux Guyot-Dessaigne a été lancée aux divers parquets pour éviter tout excès de zèle imprudent. Et c'est impunément que l'Action française a pu, devant des centaines de milliers de citoyens, dont le nombre ne cesse de s'accroître, taxer de forfaiture et de faux la Cour de cassation, de faux témoignage, d'indiscipline et de faux le ministre de la Guerre, de dévouement aux seuls intérêts étrangers le chef du gouvernement. Avec toutes les forces dont ils disposent contre nous, et bien qu'ils ne puissent ignorer quel prestige serait nécessaire aux fonctions qu'ils ont prises chez nous, ceux qui gouvernent la France n'ont même pas osé réunir contre l'Action française le tribunal d'exception d'une Haute-Cour. C'est que même un tribunal d'exception serait forcé de discuter contre l'Action française des preuves qui ne sont pas discutables ; et cette discussion, quand elle aboutirait à la plus injuste sentence, aurait encore pour effet d'aider l'Action française à étendre la publicité qu'elle continue de donner à ses preuves.

Il est prouvé que Dreyfus est un traître. Il est prouvé que Picquart est un mauvais soldat, un faux témoin, un faussaire. Il est prouvé que Clémenceau a toujours servi contre la France les intérêts de l'Etranger. Il est prouvé que la Cour de cassation, pour sauver Dreyfus, a violé et faussé l'article 445 du Code d'instruction criminelle. La comparaison du texte authentique et du texte frauduleusement imaginé par la Cour, que nous avons reproduite plus haut (p. 86), et que l'Action française quotidienne, depuis sa fondation, reproduit dans chacun de ses numéros est le *talisman* qui assure les patriotes contre toutes poursuites devant les tribunaux : la preuve en a été vingt fois faite, la vue du *talisman* suffit pour déconcerter jusqu'aux simples commissaires de police. Instrument précieux de propagande, gage certain d'immunité, le *talisman* permet aux patriotes la propagande la plus sûre contre la bande qui nous gouverne.

Cette propagande est aussi la meilleure selon l'expérience pour guérir les illusions de bien des républicains. L'action personnelle de tous nos ligueurs et amis a déjà obtenu de la sorte les plus excellents résultats. Et de même les réunions qu'a données l'Action française, depuis l'origine de la campagne antidreyfusarde, se sont de plus en plus fréquemment terminées sur des acclamations enthousiastes adressées à la fois au principe de la monarchie et à la personne si profondément royale de Monseigneur le duc d'Orléans. Il n'est point de progrès dans l'opinion qu'on ne doive attendre de cette méthode.

L'Action française compte sur tous ses amis pour l'appliquer aussi longtemps qu'il sera nécessaire.

L'R. P. TISME

— Ch'ai beur gu'il ne sorde rien te pon te fodre pelle poide !

— Enfant !. . Toute notre politique est contenue dans les initiales R. P.. Ecoutez plutôt : « **R**einach étant **P**ontife de la **R**épublique des **P**oires, les Français seront **R**oulés **P**roportionnellement !

L'AFFAIRE DE TOUL

Au « banquet de la classe » qui, le 5 octobre 1909, réunissait les Camelots du Roi que leur âge appelait au régiment, Maxime Réal del Sarte, leur président et l'un des conscrits, s'exprimait ainsi : « Au régiment nous ne serons que des soldats, mais nous nous efforcerons d'être des soldats modèles. » Il savait que la meilleure manière de servir sa cause dans son nouvel état était de donner l'exemple de la discipline et de l'application à ses devoirs militaires et, les témoignages de tous ses chefs en font foi, il sut tenir sa promesse.

Hélas ! s'il avait laissé la politique royaliste à la porte de la caserne, la politique républicaine, tracassière et tyrannique, y entrait pour poursuivre ce fier adversaire avec d'autant plus d'ardeur que, contre elle, il était maintenant désarmé. Pourquoi faut-il dire que cette politique ce furent certains chefs militaires de Réal del Sarte qui la laissèrent entrer ? Leur faiblesse ayant livré ce bon soldat à la persécution de ses ennemis, la haine de ceux-ci s'enhardit jusqu'à tenter de l'assassiner.

A son arrivée au 156e de ligne à Toul, Maxime Réal del Sarte reçut d'abord de ses chefs le meilleur accueil. Son capitaine l'engagea à suivre le peloton des élèves-caporaux et l'y inscrivit d'office. Le général de brigade l'invita à préparer l'examen des élèves-officiers de réserve et le fit inscrire également à leur peloton.

Deux jours plus tard, le colonel Joly, commandant le régiment, faisait prévenir notre ami que, en vertu d'ordres spéciaux reçus du Ministère de l'Intérieur, il ne pourrait plus suivre les pelotons. En même temps, Réal del Sarte apprenait qu'il était placé sous la surveillance de la police, M. Fougère, commissaire spécial de Toul, ayant écrit au colonel afin d'être informé de tous les déplacements du jeune soldat.

Le colonel Joly poussa plus loin sa faiblesse coupable. Le commissaire s'étant plaint de ne pas connaître de vue ce soldat qu'il devait surveiller, le colonel lui envoya un jour Réal del Sarte porteur d'un prétendu pli confidentiel à seule fin que le policier pût le dévisager.

Le lendemain, comme notre ami allait à Nancy, l'officier chargé de viser les permissions à la gare désigna Réal del Sarte aux mouchards qui devaient le suivre dans son voyage. Il ne put bientôt plus sortir du quartier sans être espionné ; sa correspondance ne lui parvenait qu'avec des traces manifestes d'effraction.

Cependant Réal del Sarte avait fait appel de la mesure inique qui le retirait du peloton des élèves-caporaux. Auprès du colonel, puis auprès du général de brigade, il réclama son droit, dont il n'avait pas démérité, de travailler pour accéder aux grades. On fit d'abord la sourde oreille, puis sur la crainte que l'opinion ne s'émût de cette injustice, le colonel l'autorisa à suivre « provisoirement » le peloton. Un peu plus tard il déclarait définitive cette autorisation et donnait sa parole d'honneur de la maintenir.

Or, moins de huit jours après, Réal del Sarte apprenait qu'il était de nouveau exclu du peloton. On l'envoyait en même temps dans une

MAXIME RÉAL DEL SARTE

autre compagnie afin que le scandale fût moins grand au milieu de nouveaux camarades qui n'avaient pu, comme les premiers, apprécier encore sa valeur. Le colonel avait pris cette décision malgré la parole donnée, sans prévenir aucun des chefs hiérarchiques de Maxime, après avoir reçu une lettre du général Toutée, chef de cabinet du Ministre de la Guerre. Bien qu'un colonel soit le seul maître de son régiment, il sacrifiait aux basses vengeances des politiciens un soldat dont il ne pouvait s'empêcher de reconnaître le mérite.

Le jeune homme qui entre au régiment se soumet à la loi du silence et de l'obéissance : il abdique sa personnalité entre les mains de ses chefs. Mais ceux-ci, qui la reçoivent, en assument par là même la garde et la défense. Leur devoir est de suppléer leurs soldats dans

les rapports avec la vie extérieure, de parler en leur nom et de parler haut s'il le faut. — Le colonel Joly préféra se laver les mains comme Ponce-Pilate et, par l'entremise du capitaine, conseiller à Réal del Sarte de faire agir en haut lieu les influences dont il pouvait disposer, quitte à faire quelque peu amende honorable de ses actes politiques passés. Réal del Sarte bondit à cette proposition et le capitaine n'insista pas, avouant qu'il estimait les gens qui, comme lui, avaient le courage de leur opinion.

Le jeune soldat put avoir une conversation avec son colonel. Celui-ci ne lui cacha pas que, s'il l'empêchait de suivre le peloton, c'est qu'il prévoyait que Maxime serait reçu premier à l'examen, qu'il serait dès lors obligé de le nommer caporal, ce qui le compromettrait fort auprès du gouvernement. Le prétexte mis en avant par le Ministère pour justifier l'exclusion de notre ami était les condamnations encourues par lui. Celui-ci fit observer qu'elles ne pouvaient être un obstacle puisqu'il s'agissait de condamnations politiques, à telle enseigne qu'en prison il avait subi ses peines au régime politique. Bien que le fait fût connu de toute la France, le colonel lui demanda alors de lui en fournir la preuve écrite et l'engagea à la demander au Directeur de la Santé. Maxime écrivit à celui-ci : la réponse ne vint jamais.

Bien convaincus qu'on se moquait de notre ami, nous priâmes M. Le Breton, l'éminent sénateur de la Mayenne, de porter les faits à la tribune du Sénat. A la veille de cette interpellation, nous apprenions que Maxime Réal del Sarte avait été victime d'une tentative d'assassinat.

***

Le 20 février, vers six heures du soir, Réal del Sarte allait à bicyclette de Toul au fort de Villers-le-Sec, chargé par un officier d'une commission auprès d'un autre officier. Comme il traversait le bois de Chaudeney, il reçut un premier coup de feu qui l'atteignit à la cuisse et le fit tomber sur la route. Au moment où il allait se relever, il vit sortir du fourré deux individus dont l'un, se précipitant sur lui, lui tira à bout portant un second coup de feu en pleine poitrine. La balle, qui traversa sa capote et sa tunique, ne l'épargna que par miracle. Les assassins s'enfuirent et la blessure reçue à la jambe empêcha Maxime de les poursuivre. Il put atteindre la redoute voisine de Chaudeney d'où il fut transporté à l'hôpital militaire de Toul. Là, la balle, qui avait pénétré profondément dans les chairs, ne put être extraite, faute d'appareils radiographiques dont l'incurie gouvernementale a négligé de munir cet hôpital. L'extraction n'eut lieu que six semaines plus tard au Val-de-Grâce où un chirurgien juif opéra de telle sorte qu'après six mois Réal del Sarte, rappelé d'ailleurs au service, est encore incomplètement remis de sa blessure.

L'enquête était des plus faciles : on ne fit même pas semblant de l'entreprendre sérieusement ; le lendemain du crime les autorités nous déclaraient qu'on ne pourrait rien trouver. Les formalités les plus élémentaires furent négligées : aucune constatation ne fut faite, aucun scellé posé, aucun témoignage recueilli ; les principales déclarations de Maxime ne furent même pas enregistrées. Il avait reçu deux lettres anonymes qui l'avertissaient d'un attentat préparé contre

lui. Il fallut six semaines pour que la justice, pressée par nous, consentît à les examiner ! Si l'on cherchait quelque chose, c'était contre la victime. Quant aux assassins on ne voulait pas les découvrir.

Cependant l'opinion s'était émue. On s'indignait des complicités et des faiblesses qui avaient favorisé le crime. Le gouvernement voulut parer à l'effet de nos révélations sur les persécutions dont Maxime avait été l'objet au régiment. Le juif Arthur Meyer, directeur du journal soi-disant royaliste *Le Gaulois* envoya à Toul un rédacteur afin de chercher les éléments nécessaires pour détruire ou pour atténuer les conclusions de notre enquête. Grâce à notre énergie et à la précision de nos renseignements, la manœuvre de ce misérable avorta complètement : le *Gaulois* n'osa pas publier sa contre-enquête. Plus tard, le Ministre de la Guerre questionné au Sénat n'osa pas s'en servir pour répondre aux accusations de M. Le Breton. Ils en connaissaient trop bien la faiblesse et la mauvaise foi.

Le 4 mars, le Commandant Cuignet et les anciens officiers faisant partie des Comités-directeurs de l'*Action française* : les capitaines Bernard de Vesins et Frédéric Delebecque, le lieutenant de Boisfleury se présentèrent au Ministère de la Guerre afin de demander au général Brun « quelle mesures il comptait prendre pour mettre fin au scandale d'un colonel assez oublieux de l'honneur militaire et de la dignité de son commandement pour se faire l'auxiliaire des basses manœuvres d'un policier contre un soldat placé sous ses ordres. » Dans l'entretien qu'il eut avec eux, le Ministre eut une attitude piteuse. Il dut promettre à nos amis de prescrire une enquête et de leur en communiquer les résultats. Mais il manqua de parole. Il ne s'expliqua qu'à la tribune du Sénat le 2 avril, en répondant à M. Le Breton, et ses explications furent des aveux. Comme il y avait ajouté des mensonges, contredisant les affirmations faites devant nos amis, ceux-ci lui écrivirent une lettre publique où ils constataient sa mauvaise foi, son incapacité et son indignité.

A la suite de cette lettre, Bernard de Vesins et Frédéric Delebecque, capitaines d'artillerie de réserve, furent traduits devant un conseil d'enquête. Bernard de Vesins répondit à la convocation par une lettre où il déclarait qu'il n'ignorait pas les conséquences de son acte, mais qu'il avait sacrifié la carrière qu'il aimait au devoir de faire connaître au pays et à l'armée l'attitude indigne du ministre. Le 4 août la révocation de notre ami était prononcée. Il en fut de même le 16 août pour Frédéric Delebecque qui, lui non plus, ne s'était pas présenté, « ne voulant pas avoir l'air de reconnaître, par cette comparution, la légalité de la procédure suivie. »

Dans le courant de juin une autre affaire montra une fois de plus l'œuvre de démoralisation et de corruption accomplie par la République dans une partie du corps de nos officiers. A Cosne, un caporal patriote Bertrand de Bouteiller ayant rapporté à ses chefs les propos antimilitaristes tenus par un soldat juif, se vit mettre en prison et casser de son grade pour avoir fait son devoir, tandis que le coupable ne recevait qu'une punition insignifiante. Le lieutenant-colonel Lorillard et quelques officiers francs-maçons qui étaient responsables de cette iniquité furent flétris par l'*Action française* et leur infamie fut criée dans les rues de Cosne ainsi qu'au tribunal de cette ville par le vaillant Armand Hubert et les Camelots du Roi.

En cette affaire, comme dans celle de Toul, ce n'est qu'à regret que l'Action française s'est attaquée à des hommes revêtus de l'uniforme ; mais c'est que cet uniforme était déshonoré par eux. En dénonçant et en poursuivant devant l'opinion le sectarisme maçonnique et politicien ou les complaisances coupables des officiers arrivistes, elle rendait service à l'armée, qui, Dieu merci ! compte encore en grand nombre des officiers de devoir et d'honneur. Elle enrayait l'œuvre de décomposition et retardait l'heure où, comme le disait le 4 mars le Commandant Cuignet au général Brun « cette armée, école d'honneur, sera transformée en école de lâcheté. »

Maurice PUJO.

BÉNÉDICTINE

La Meilleure des Liqueurs

Exquise Tonique Digestive

Le MUSÉE et la DISTILLERIE de la BÉNÉDICTINE sont visibles tous les jours de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h. en hiver, les Dimanches et Fêtes exceptés.

PRINCIPALES MANIFESTATIONS
DE
L'ACTION FRANÇAISE
du 1er septembre 1909 au 31 août 1910

2 *septembre* 1909. — Lucien Moreau sort de la Santé après un jour de prison, Armand Hubert après dix jours, Micault après huit jours, Jacques de Broissia après cinq jours. Une manifestation a lieu en leur honneur. Les manifestants vont ensuite au Luxembourg conspuer la statue de Scheurer-Kestner, où se produit une bagarre. Maxime Réal del Sarte est arrêté sous le prétexte qu'en voulant s'échapper il aurait fait tomber un lieutenant de la Garde républicaine qui le poursuivait. Plusieurs procès-verbaux sont dressés contre nos amis.

3 *septembre*. — Maxime Réal del Sarte, assisté de Me Maignien, comparaît à l'audience des flagrants délits ; mais l'affaire est renvoyée au lendemain pour audition d'un témoin à charge, le juif algérien Atlan.

4 *septembre*. — Le juif algérien Atlan retire, à l'audience, les allégations que lui attribuait le rapport du commissaire de police. Maxime Réal del Sarte est acquitté. Une réunion a lieu en son honneur, le soir, dans la salle de la rue St-André-des-Arts. Allocutions d'André Gaucher, de Maxime, de Me Maignien, d'Henri Vaugeois.

11 *septembre*. — Avec Lucien Martin, Henri Vaugeois va déposer une couronne sur la tombe du colonel Henry, à Pogny.

12 *septembre*. — Magnifique réunion à Vesoul, sous la présidence du marquis de Grammont. Discours de Mme de Mac-Mahon, Louis Dimier, Maxime Réal del Sarte, Henri Vaugeois. Violents incidents à la sortie. Mme Monnier-Jourdan, qui se jette au milieu de la bagarre, est violemment bousculée, Charles et Jules de Trévillers sont arrêtés.

A Rodez, quatre cents auditeurs acclament Charles Ebelot, Maurice Pujo, Henry de Bruchard.

13 *septembre*. — Mme Monnier-Jourdan est arrêtée et conduite à l'audience des flagrants délits avec les frères de Trévillers. Remise au 23 septembre.

14 *septembre* — André Gaucher et sept Camelots du Roi sont arrêtés pour être allés demander raison au juif Hirch qui, dans une feuille du IXe, avait insulté Gaucher, candidat au conseil municipal dans le quartier Montmartre.

15 *septembre*. — Devant la dixième chambre, présidée par le juif Dreyfus, à l'audience des flagrants délits, Michel Gaucher et Rabourdin sont condamnés à un mois de prison et 16 fr. d'amende, Albert Faure à deux mois de prison et 50 fr. d'amende, Louis Fageau

R. F.

à dix jours de prison et 16 fr. d'amende. L'affaire est renvoyée au lendemain en ce qui concerne André Gaucher et Armand Hubert, pour audition du juif Hirsch.

16 *septembre.* — Malgré une magnifique plaidoirie de Me Léon Prieur, André Gaucher et Armand Hubert sont condamnés à un mois de prison et un franc d'amende par la 9e chambre, que préside M. Leydet.

17 *septembre.* — Mort d'André Buffet, l'un des deux glorieux exilés de la Haute-Cour, président d'honneur de la Ligue d'Action française.

18 *septembre.* — L'*Action française* publie une lettre d'André Gaucher, détenu politique à la Santé ; elle contient le récit des ignobles brutalités dont Armand Hubert a été victime, dans sa cellule, de la part des gardiens de la prison ; la lettre se termine par des menaces conditionnelles à l'adresse du juif Schrameck, directeur de l'Administration pénitentiaire.

19 *septembre.* — Au siège des « Etudiants d'Action française », conférence de Me Gallois, avocat du barreau d'Alexandrie, sur l'origine, l'organisation et le but de la Maçonnerie.

Aux obsèques d'André Buffet, à Mirecourt, Henri Vaugeois prend la parole au nom de l'Action française.

23 *septembre.* — Comparution de Mme Monnier-Jourdan et de MM. de Trévillers devant le tribunal correctionnel de Vesoul. Eloquente plaidoirie de Me Léon Prieur. L'affaire est mise en délibéré et le jugement renvoyé au lendemain.

24 *septembre.* — A Vesoul, Mme Monnier-Jourdan et Jules de Trévillers sont condamnés à deux mois de prison avec sursis et à deux cents francs d'amende, Charles de Trévillers à trois mois avec sursis.

Au cours d'une tenue blanche de la loge Stuart Mill sur ce sujet : « Le drapeau est-il respectable ? », Lucien Lacour, qui a réussi à pénétrer dans la salle, fait éloquemment l'apologie du drapeau.

27 *septembre.* — César Berthollet, arrêté le 14 septembre dans la bagarre de la rue Turgot, et dont l'affaire avait été renvoyée, est condamné à 15 jours de prison.

30 *septembre.* — Pour le départ de la classe, en l'honneur de Maxime Réal del Sarte et des autres conscrits de l'Action française, un dîner d'adieu a lieu au restaurant Véfour. Après un discours d'Henri Vaugeois, Jules Lemaître lit deux poèmes d'Auguste Angellier.

3 *octobre.* — Louis Tranchant écrit, en sortant de prison, au ministre de la Justice, pour demander une fois de plus que son père, Sylvain Tranchant, détenu depuis un mois à la prison du Blanc, soit mis au régime politique.

8 *octobre.* — Départ de Maxime Réal del Sarte pour la caserne de Toul.

Rue d'Athènes, importante réunion donnée à l'occasion de la candidature d'André Gaucher, avec le concours de Pierre Biétry, Copin-Albancelli, Maurice Pujo, Henri Vaugeois, Bernard de Vesins, Emile Gallian, qui prennent successivement la parole.

10 *octobre.* — Les ligueurs du Périgord manifestent contre Briand venu à Périgueux, sous prétexte d'inaugurer un monument aux

morts de 1870-71, pour prononcer le fameux discours « apaisement-détente ».

11 *octobre*. — Nouvelle réunion à l'occasion de la candidature d'André Gaucher, au préau des écoles de la rue Cadet : Bernard de Vesins prononce un discours très applaudi.

14 *octobre*. — Réunion Gaucher, rue Buffault ; Pierre Lasserre et Bernard de Vesins sont applaudis avec enthousiasme par un nombreux auditoire.

15 *octobre*. — Le tribunal de simple police de Grenoble condamne à quatre francs d'amende nos amis MM. Berton et de Maximy, qui avaient, de concert avec plusieurs autres ligueurs, manifesté à une représentation du *Foyer*.

André Gaucher sort de prison et est accompagné jusqu'à sa permanence, faubourg Montmartre, par une foule qui l'acclame : il a devant lui deux jours pour soutenir personnellement sa candidature.

16 *octobre*. — André Gaucher assiste à la dernière réunion donnée à l'occasion de sa candidature. Après lui, se font vivement applaudir Gallian, Henri Vaugeois et Bernard de Vesins.

17 *octobre*. — Malgré toutes les intrigues libérales, 276 électeurs du Faubourg Montmartre affirment, en votant pour André Gaucher, leur volonté de combattre le régime de l'étranger.

18 *octobre*. — Au nom de la Ligue d'Action française, Maurice Pujo va déposer une couronne sur la tombe de l'agent Dufresne, tué au cours de la violente manifestation organisée par les loges en l'honneur de l'anarchiste Ferrer.

19 *octobre*. — Condamné en simple police pour des cris séditieux qui ne relèvent que du jury, Georges Bernanos fait appel et est acquitté par la 11e chambre.

A la Conférence Jeanne d'Arc, Henri Vaugeois, Maurice Pujo et Joseph Santo font acclamer la Monarchie.

22 *octobre*. — Quatre de nos amis, inculpés dans la manifestation du Luxembourg (voir plus haut, 2 septembre), passent en simple police. Le tribunal se reconnaît incompétent en ce qui concerne Delannoy et Thirion ; quant à Hubert et Rabourdin, l'affaire est renvoyée au 19 novembre.

24 *octobre*. — Réunion de rentrée des Camelots du Roi, 33, rue St-André-des-Arts. Allocutions de Maurice Pujo et Lucien Lacour. A la sortie, une bagarre se produit boulevard Saint-Michel.

A Béthune, MM. de Resnes, Choupot et L. Gonnet font acclamer la Monarchie par un nombreux auditoire.

29 *octobre*. — A Rouen, Chocquel, précédemment condamné à un mois de prison sans sursis pour avoir souri sur le passage du commissaire central, fait appel de ce jugement ; la peine est changée en cinq cents francs d'amende.

30 *octobre*. — Réunion du groupe d'Action française du XIXe. Allocutions de MM. Bourdon, Gonnet, Fagus, Pierre de Lange, Lucien Lacour, Richey, Homo.

31 *octobre*. — Au sortir de leur réunion hebdomadaire de la rue St-André-des-Arts, les Camelots du Roi administrent une forte correction aux métèques du Quartier latin.

12 *novembre*. — A l'occasion de la rentrée des Ecoles et des Facultés, l'Action française donne une grande réunion aux Sociétés

savantes, sous la présidence de Jules Lemaître. Discours de Jules Lemaître, Henri Vaugeois, Louis Dimier, Maurice Pujo, Conférence de Pierre Lasserre. La sortie donne lieu à des manifestations, au cours desquelles sont arrêtés : Duval, Lagrange, Lavagne, Hannier, Bourgeois, Rabourdin, Dumont, Lavielle, Fageau et Richard.

13 *novembre*. — Inauguration de la section de Saint-Cloud. Allocution de Bernard de Vesins.

16 *novembre*. — M. Jean Delpech, fils du sénateur, se jugeant offensé par un article de Maurice Pujo paru le 14 novembre, envoie ses témoins à ce dernier, non pour obtenir une réparation par les armes, mais pour faire consigner l'offense dans un procès-verbal destiné à servir de base à des poursuites judiciaires. Les témoins de Maurice Pujo, André Gaucher et Fr. Delebecque, refusent de se prêter à ces combinaisons.

Réouverture des réunions des « Etudiants d'Action française », 33, rue St-André-des-Arts. Allocutions de Maurice Pujo et Henri Vaugeois.

A Tours, sous la présidence du comte de Monteynard, assisté de M. de Vauplanes, M. l'abbé de Pascal fait acclamer la Monarchie par 400 personnes.

19 *novembre*. — L'*Action française* publie le recours en cassation formé par Jacques Ballieu, gérant, contre le jugement du tribunal de Versailles et l'arrêt de la Cour d'appel de Paris rejetant la demande en récusation des deux Juifs Worms et Rosenfeld, juges dans le procès intenté par Thalamas à l'*Action française*.

21 *novembre*. — Henri Vaugeois, Louis Dimier et le commandant Cuignet donnent une magnifique réunion à St-Omer. Manifestations à la sortie, 4 arrestations.

Au Mans, réunion d'Action française sous la présidence de la marquise de Mac-Mahon. Discours du comte de Romanet et de Maurice Pujo.

23 *novembre*. — Maurice Pujo publie l'assignation lancée contre lui par le sénateur Delpech, agissant au nom de son fils mineur Jean Delpech, à propos de l'article du 14 novembre.

28 *novembre*. — Magnifique journée d'Action française à Toulouse. Dans la matinée, réunion intime des délégués régionaux. A midi, banquet de deux cents couverts. A 4 heures, réunion dans la vaste salle du Jardin Royal, absolument comble. Discours de Charles Arnal, Henri Vaugeois, Léon Daudet.

5 *décembre*. — Près de 800 personnes assistent à une séance récréative offerte par le groupe du XIX^{e}.

6 *décembre*. — Charles Maurras, s'étant jugé offensé par un passage d'un article publié dans *Je dis tout* par M. Jacques Landau, se rencontre avec celui-ci ; il est atteint d'une blessure à l'avant-bras.

7 *décembre*. — Réouverture de l'Institut d'Action française, sous la présidence de la marquise de Mac-Mahon, assistée de Jules Lemaître. Henri Vaugeois lit le texte du discours que devait prononcer Paul Bourget, retenu par une indisposition. On applaudit ensuite les discours de Louis Dimier, Pierre Lasserre, Léon Daudet.

8 *décembre*. — Manifestation annuelle sur la tombe de Syveton, au cimetière Montparnasse. Arrestations d'Henri Vaugeois, Léon

Daudet, André Gaucher, Maurice Pujo, et d'un certain nombre de nos amis.

9 *décembre*. — Des agents en bourgeois tirent des coups de revolver contre deux Camelots du Roi qui, à 2 heures du matin, traçaient sur les murs du cimetière Montparnasse une inscription en l'honneur de Syveton.

10 *décembre*. — La Fédération Républicaine ayant organisé une réunion, salle de l'Athénée-Saint-Germain, au sujet des manifestations contre le doyen de la Faculté de Droit, le juif Lyon-Caen, de violentes bagarres se produisent dans la salle, notre ami le Dr Graveline, la tête ensanglantée, monte à la tribune défendre les idées corporatistes attaquées par la Fédération ; finalement l'ordre du jour de la Fédération républicaine est repoussé, et la défense des libertés corporatives acclamée.

12 *décembre*. — Importance réunion, sous la présidence de M. Ferdinand Beau, à Alençon. Lasserre traite de la question scolaire et Vaugeois fait le procès du régime électif.

Au Cirque de Rouen, deux mille personnes réunies sous la présidence de M. de Mathan, acclament la Monarchie, après avoir entendu Louis Dimier et Léon Daudet.

14 *décembre*. — Inauguration de la campagne d'hiver dans les faubourgs parisiens par une réunion contradictoire à la Porte Dorée. Discours de Léon Daudet et de Bernard de Vesins devant un public très nombreux.

Devant la 9e chambre, Des Lyons et Bourgoin (celui-ci par défaut), sont condamnés à deux mois de prison chacun, Orléans et Martin à quinze jours, pour avoir mis en vente le « Tire-la-Barbichette » qui a ridiculisé Fallières.

16 *décembre*. — A l'inauguration de la statue de Péan, boulevard Port-Royal, aux environs de la Santé où est détenu Mattis, manifestation contre Fallières ; arrestations de Maurice Pujo et de dix-huit Camelots du Roi.

18 *décembre*. — Confirmation par la Cour d'appel de divers jugements condamnant Pujo.

21 *décembre*. — Maurras, s'étant jugé offensé par un article de G. Carillo dans un journal espagnol, se rencontre avec lui et est blessé au bras.

23 *décembre*. — La seconde réunion de faubourg est tenue au Lac St-Fargeau (Belleville) avec beaucoup de succès.

2 *janvier* 1910. — Sous la présidence de la marquise de Mac-Mahon, assistée du baron Tristan Lambert, les Camelots du Roi se réunissent rue St-André-des-Arts pour échanger leurs vœux de nouvel an. Au sortir de la réunion, ils parcourent le boulevard St-Michel où a lieu une première manifestation ; puis ils traversent Paris et viennent Chaussée d'Antin acclamer l'*Action française*. Dumolin est arrêté pour prétendues violences contre un agent qui, en violation du domicile, voulait l'arrêter dans l'escalier du journal.

4 *janvier*. — Dumolin est condamné à trois mois de prison par la 9e chambre correctionnelle.

5 *janvier*. — L'*Action française* reproduit une note de l'*Osservatore Romano* condamnant « Le Sillon ».

18 *janvier*. — Léon Daudet et Bernard de Vesins donnent une

réunion de faubourg salle Georges, rue des Pyrénées, à Ménilmontant. Contradictions socialistes. Réunion des plus animées.

21 *janvier*. — Sous la conduite de Maurice Pujo, les Camelots du Roi expulsent le juif Schrameck, directeur des services pénitentiaires, de l'Ecole des Hautes Etudes où il allait faire une conférence sur lesdits services.

26 *janvier*. — En présence des ravages de l'inondation, les Camelots du Roi offrent leur concours au préfet de police, qui l'accepte, pour travailler au sauvetage des victimes.

28 *janvier*. — Maurice Pujo et Jacques Ballieu, gérant de l'*Action française*, sont condamnés par la 9e Chambre correctionnelle, le premier à 500 francs, le second à 100 francs d'amende pour prétendue diffamation envers le fils du sénateur Delpech ; le tribunal accorde en outre à ce dernier 1.000 fr. de dommages-intérêts et 3 insertions.

30 *janvier*. — Les Camelots du Roi qui, avec l'assentiment des autorités, prodiguent leurs secours aux inondés dans les quartiers les plus éprouvés, sont victimes, à Grenelle, d'un odieux guet-apens de la part du commissaire de police Bordes et de gens sans aveu ; Louis Lefèvre et Freyder, entre autres, sont grièvement blessés.

Très belle réunion à Besançon, sous la présidence de M. de Lagarde. Mme de Mac-Mahon et Bernard de Vesins prononcent des discours chaleureusement applaudis.

A Montpellier, salle Plantade, magnifique conférence de Marie de Roux, à laquelle assistent deux mille personnes.

3 *février*. — A Issy-les-Moulineaux, le maire juif Meyer fait arrêter des Camelots du Roi qui portent secours aux inondés.

4 *février*. — Arrestation de Maurice Pujo à Issy-les-Moulineaux.

6 *février*. — Un millier de patriotes réunis à Orléans acclament la Monarchie sociale, après avoir entendu Marie de Roux et Joseph Delest.

7 *février*. — Le juif Lyon-Caen qui, n'ayant pas été réélu par ses collègues doyen de la Faculté de Droit, prétendait le rester avec l'appui du Gouvernement, est obligé de donner sa démission après deux mois de manifestations conduites par les étudiants d'Action française.

8 *février*. — Importante conférence de Charles Arnal et Georges Valois, dans la salle de Guyenne, à Bordeaux, sous la présidence du comte de Lur-Saluces. Intéressantes interventions de syndicalistes.

10 *février*. — A Levallois-Perret, la police veut arrêter des Camelots du Roi qui portent secours aux inondés.

12 *février*. — Des ligueurs d'Aix-en-Provence portent la contradiction dans une réunion sillonniste donnée par M. Médan, professeur au lycée.

13 *février*. — Le groupe d'Amiens célèbre par une belle réunion l'anniversaire de sa fondation. Discours de MM. de Mérocourt, Louis Dimier, Henri Vaugeois.

15 *février*. — Les Camelots du Roi organisent la reconstruction des maisons des terrassiers de Vigneux détruites par l'inondation.

20 *février*. — Seize cents personnes, réunies salle Deglin, à Nancy, acclament la marquise de Mac-Mahon, Louis Dimier et Bernard de Vesins.

Sous la présidence de M. Despéramons, à Perpignan, Henri Vau-

Cliché de la *Revue Hebdomadaire*.

MANIFESTATION DES ÉTUDIANTS PARISIENS, le 27 février

En tête marchent les Etudiants d'Action Française sous la conduite de Maurice Pujo.

geois et Léon Daudet, présentés par Henri Bertran de Balanda, exposent devant quinze cents personnes le programme de la Monarchie.

A Tours, réunion de six cents personnes sous la présidence du comte de Monteynard. Discours de Marie de Roux et Maurice Roger.

A Toul, Maxime Réal del Sarte, alors soldat au 156e de ligne, est blessé à coups de revolver par deux individus demeurés inconnus ; une balle reste logée dans la cuisse.

26 *février*. — Maurice Pujo, dans l'*Action française*, dénonce les persécutions et les injustices dont a été victime Maxime Réal del Sarte du fait de l'autorité militaire, sur les instructions du Ministère de l'Intérieur.

27 *février*. — Réunion d'Action française dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville d'Autun. Discours de Mme de Mac-Mahon, du comte de Lur-Saluces et d'Henri Vaugeois.

27 *février*. — En l'honneur de l'abbé Wetterlé, député alsacien emprisonné par le gouvernement allemand, les Etudiants parisiens appartenant aux différents groupes politiques, vont en cortège porter une couronne à la statue de Strasbourg. Cette manifestation fournit une démonstration de l'énorme supériorité numérique des Etudiants d'Action française conduits par Maurice Pujo.

3 *mars*. — Le juif Arthur Meyer ayant envoyé M. de Maizières à Toul pour tenter de détruire notre enquête dans l'affaire Réal del Sarte, Henri Vaugeois et Maurice Pujo vont au *Gaulois* l'avertir des conséquences de sa trahison. Après leur départ M. Meyer envoie ses rédacteurs à l'*Action française* proposer un marché qui est repoussé avec mépris.

4 *mars*. — Le commandant Cuignet, Bernard de Vesins, Frédéric Delebecque et Robert de Boisfleury sont reçus par le ministre de la guerre, qui leur déclare qu'une enquête est ouverte sur les faits concernant l'attentat de Toul dirigé contre Maxime Réal del Sarte et que l'*Action Française* a dévoilés.

5 *mars*. — Grande journée d'*Action Française*, à Lille. Le matin, réunion des dames royalistes, avec allocutions de Mme de Mac-Mahon, du Dr Guermonprez et de Bernard de Vesins. A midi, banquet à l'hôtel Bailleul ; toasts du Dr Guermonprez et d'Henri Vaugeois. Le soir, réunion de 4.000 personnes à l'Hippodrome ; admirable discours de Jules Lemaître ; conférence du comte Léon de Montesquiou, sur l'Antipatriotisme et la République ; enthousiaste discours de Léon Daudet, couvert d'applaudissements.

11 *mars*. — Le commandant Cuignet, Bernard de Vesins, Frédéric Delebecque et Robert de Boisfleury n'ayant pas été reçus par le ministre de la guerre, malgré l'engagement pris par celui-ci de leur communiquer les résultats de l'enquête concernant Maxime Réal del Sarte, écrivent au ministre pour faire toutes réserves sur les résultats de ladite enquête.

La chambre des appels correctionnels confirme la condamnation à 3 mois de prison prononcée contre F. Dumolin sous prétexte de violences contre un agent, alors qu'en réalité l'agent avait arrêté. Dumolin dans l'escalier de l'immeuble occupé par l'*Action française* et s'était ainsi rendu coupable d'une violation de domicile.

13 *mars*. — Au cirque municipal de Reims, brillante réunion avec la marquise de Mac-Mahon, le commandant Cuignet, M. François Renié et Henri Vaugeois.

14 *mars*. — Banquet anniversaire de « la fessée de Thalamas », sous la présidence de Jules Lemaître. Allocution de Jules Lemaître, discours d'Henri Vaugeois, Léon Daudet, Maurice Pujo, Bernard de Vesins, baron Tristan Lambert, Mme de Mac-Mahon ; allocution de Lucien Lacour.

18 *mars*. — A la salle Wagram, réunion sur « La défense républicaine », à propos de l'attentat contre Maxime Real del Sarte. Vaugeois, Léon de Montesquiou, le commandant Cuignet, Bernard de Vesins et Léon Daudet, sont successivement acclamés par cinq mille patriotes parisiens.

21 *mars*. — A la suite d'une prétendue interview du duc d'Orléans, publiée la veille par le *Gaulois* et de laquelle il aurait résulté que le Prince désavouait la politique de l'Action française, l'*Action Française* dénonce la trahison juive d'Arthur Meyer (V. jours suivants les articles de Léon Daudet et de Rivarol sur le rôle joué par le personnage dans la politique royaliste et nationaliste).

Le soir, 33, rue St-André-des-Arts, réunion des Camelots du Roi pour les adieux d'Edmond de Rigaud. En raison des circonstances, une assistance extrêmement nombreuse et comprenant plusieurs des plus grands amis de l'Action française était accourue. Ont pris la parole : Maurice Pujo, le baron Tristan Lambert, Henri Vaugeois, la marquise de Mac-Mahon, Lucien Lacour. Grand enthousiasme.

Deuxième anniversaire de la fondation du journal.

28 *mars*. — Le commandant Cuignet, Charles Maurras, Léon de Montesquiou, Lucien Moreau et Maurice Pujo, après s'être rendus à Séville, auprès du duc d'Orléans, publient une note approuvée par lui, et d'où il ressort que l'*Action Française* est « en entière communion d'idées » avec le Chef de la Maison de France, « notamment sur la discipline militaire, le devoir électoral et la nécessité d'accepter toutes les méthodes capables d'assurer le salut public par la monarchie ».

Le soir, après une reunion, rue Saint-André-des-Arts, présidée par Mme de Mac-Mahon et où Maurice Pujo trace le portrait du Prince qu'il a vu à Séville, une manifestation de sympathie éclate sous les fenêtres du journal ; la police procède à une cinquantaine d'arrestations, dont celles de Charles Maurras et du lieutenant de Boisfleury.

30 *mars*. — La Cour d'assises de la Seine acquitte Serge Real del Sarte et Guy de Bouteiller, Camelots du Roi, que la police et le *Journal* avaient essayé de compromettre dans l'affaire dite « du Domino noir ».

1er *avril*. — Au Sénat, M. Le Breton questionne le général Brun sur l'affaire Maxime Real del Sarte ; Henri Vaugeois est expulsé pour avoir, de la tribune de la presse, interpellé le ministre à cause de sa triste attitude.

3 *avril*. — Importante réunion au Havre. Allocution de M. Barthelmé ; discours de la marquise de Mac-Mahon et du comte Bernard de Vesins.

5 *avril*. — L'*Action française* publie une lettre au général Brun

signée du commandant Cuignet, Bernard de Vesins, Frédéric Delebecque et Robert de Boisfleury, et convainquant le ministre de mensonge dans l'affaire Réal del Sarte.

6 *avril.* — La *Correspondance nationale* publie une note au sujet de l'incident du *Gaulois*, où elle se félicite de la réserve observée par le Bureau politique et constate que le duc d'Orléans n'a jamais « blâmé les efforts et la propagande de la Ligue d'*Action française* ».

7 *avril.* — Réunion de faubourg à l'Alcazar d'Italie. Discours de Léon Daudet et de Bernard de Vesins. Après diverses contradictions et répliques, un nombreux auditoire ouvrier conspue le Parlementarisme et acclame la Monarchie.

8 *avril.* — Réunion des lycéens et collégiens d'Action française, 33, rue St-André-des-Arts. Conférence de Louis Dimier et allocutions d'Henri Vaugeois et Maurice Pujo.

10 *avril.* — Salle Jeanne d'Arc, à Nantes, magnifique réunion contradictoire sous la présidence du comte de Landemont. Douze cents auditeurs acclament les discours antiparlementaires de Bernard de Vesins et de Marie de Roux.

Belle réunion à Joncquières (Vaucluse), sous la présidence de M. Farjon, maire, assisté de M. Nicolet, adjoint. Discours de MM. Amic et Pausier.

17 *avril.* — Fondation du groupe de Mondragon (Vaucluse), après une conférence de MM. Amic et Guichard.

22 *avril.* — Dans une réunion de faubourg, à La Villette, trois mille personnes écoutent avec la plus vive attention la conférence de Léon Daudet et la discussion qui s'engage entre Bernard de Vesins et le citoyen Sansterre, syndicaliste révolutionnaire.

24 *avril.* — Devant l'*Action française*, au balcon duquel un transparent annonce les résultats des élections législatives, la foule hue les Quinze-Mille, conspue la République et acclame Monseigneur le Duc d'Orléans.

27 *avril.* — Le tribunal de simple police se déclare incompétent pour juger Gudin et Stévenin, Camelots du Roi poursuivis pour les cris de « Vive le Roi ! A bas la République ! A bas Briand le Souteneur ! », indûment qualifiés de tapage injurieux.

30 *avril.* — A l'occasion de la Saint-Philippe, splendide réunion à Bordeaux sous la présidence du comte Eugène de Lur-Saluces, assisté de la marquise de Mac-Mahon. Jules Lemaître, qui, succédant à André Buffet, accepte de partager la présidence d'honneur de la ligue, prononce un admirable discours et est longuement acclamé par les quatre mille assistants ; le public applaudit chaleureusement après lui Henri Vaugeois, Léon Daudet, Bernard de Vesins, Arnal.

1er *mai.* — La Saint-Philippe est célébrée par les ligueurs de Nantes, de Boulogne-sur-Mer, de Besançon et de Martigues.

2 *mai.* — Les Camelots du Roi de Paris célèbrent la Saint-Philippe dans la grande salle de l'Institut d'Action française. Conférence de Georges Valois, allocution de Maurice Pujo.

5 *mai.* — Deuxième banquet anniversaire de la *Revue critique des Idées et des Livres*, sous la présidence de Jules Lemaître.

8 *mai.* — Les Camelots du Roi fêtent brillamment Jeanne d'Arc.

Comme le 24 avril, la foule vient manifester devant le « transparent » de l'*Action française*. La police charge. De nombreux Camelots du Roi sont arrêtés, parmi lesquels Maurice Pujo, contre qui est dressée la ridicule accusation d'avoir menacé des agents « de les jeter dans la Seine » !

La Saint-Philippe est célébrée par les ligueurs de Nanterre, Vannes, Pau et Aix-en-Provence.

13 *mai*. — La 9e chambre correctionnelle condamne le gérant du *Journal* à 100 francs d'amende, à 200 francs de dommages-intérêts envers Serge Real del Sarte et à 300 francs envers Guy de Bouteiller pour diffamation à l'occasion de l'affaire dite du « Domino noir ».

22 *mai*. — Grand banquet annuel de la Saint-Philippe, à Lyon, sous la présidence de M. Flachaire de Roustan. Discours de M. Lebreton, sénateur, Bacconnier, Henri Vaugeois, Charles Jacquier.

Réunion dans la salle Henri IV, à Cahors, sous la présidence de M. Charles Delport, ayant à ses côtés le marquis de Suffren et M. Etienne Depeyre.

23 *mai*. — A Clignancourt, dans une réunion de faubourg Daudet-Vesins, quinze cents personnes conspuent les Juifs et acclament la Monarchie.

26 *mai*. — L'*Action française* annonce que Frédéric Delebecque et Bernard de Vesins, capitaines de réserve, ont été convoqués par l'autorité militaire, pour être avisés « que le 4 avril dernier, par l'envoi et la publication d'une lettre collective au ministre, ils s'étaient exposés à une sanction disciplinaire ».

28 *mai*. — Sous la présidence de M. de Crozé, Pierre Lasserre fait à Laval une importance conférence sur la question scolaire.

La section rouennaise fête la Saint-Philippe par une attrayante réunion-concert que préside la marquise de Mac-Mahon, assistée du comte de Mathan et de M. Ch. Boniface.

29 *mai*. — Belle réunion à Grenoble, sous la présidence de M. Berthon. Bernard de Vesins fait acclamer les principes de la Monarchie.

2 *juin*. — L'*Action française* se rend à l'invitation du général de Charette et s'associe à la célébration du cinquantenaire des Zouaves Pontificaux.

Séance de clôture des Etudiants d'Action française, rue St-André-des-Arts. Pierre Lasserre montre que l'Action française est complètement victorieuse sur le terrain intellectuel. Maurice Pujo remercie les contradicteurs républicains ou révolutionnaires qui sont venus chaque semaine discuter courtoisement les idées de l'Action française. Jean Rivain examine les principales objections que les étudiants rencontreront au cours des vacances. Maurras termine la soirée par des conseils chaleureusement applaudis.

5 *juin*. — Les ligueurs d'Avignon fêtent la Saint-Philippe. Après un banquet de deux cent cinquante couverts, Arnal et Ebelot donnent une magnifique réunion publique et contradictoire devant quatre mille auditeurs.

La section champenoise organise à Vraux une importante réunion, que préside M. de Felcourt, assisté de la marquise de Mac-Mahon et du commandant Picot. Discours très applaudis de Mme de Mac-Mahon, Louis Gonnet, Henri Vaugeois et du commandant Cuignet.

12 *juin*. — La section blésoise célèbre la Saint-Philippe en un banquet de deux cents couverts. Discours de MM. de Montlivault, Henry Cellerier et Maurice Roger.

La Saint-Philippe à Toulouse. A midi, salle du Jardin-Royal, banquet de 700 couverts. Discours du marquis de Suffren, de Charles Ebelot, etc. Le soir, grande réunion avec le concours de M. Riquoir et du comte Gardès.

14 *juin*. — Séance de clôture de l'Institut d'Action française, dans la Salle des Sociétés Savantes. Discours de Jules Lemaître, Louis Dimier, Bernard de Vesins ; conférence de Pierre Lasserre.

19 *juin*. — Les sections d'Uzès, de Béziers et de Périgueux célèbrent la Saint-Philippe. Le comte de Lur-Saluces préside la réunion de Périgueux et prend la parole, ainsi que Henri Vaugeois. A Uzès 1500 royalistes applaudissent MM. Haour, Despéramons, Arnavielle, et Bernard de Vesins ; à Béziers, 400 royalistes se réunissent en un banquet sous la présidence de M. Galabrun.

Dans une réunion tenue rue Saint-André-des-Arts et où le baron Tristan Lambert et Maurice Pujo prennent la parole, on jette les bases d'une « Fédération nationale des Camelots du Roi » destinée à donner aux divers groupes de Paris et des provinces une impulsion coordonnée tout en leur laissant une autonomie nécessaire sous la direction des sections de la Ligue.

22 *juin*. — A la requête de Armand Hubert, le *Journal* est condamné, par devant la 9e chambre, à 50 fr. d'amende, 100 fr. de dommages-intérêts et une insertion, pour diffamation.

Au terme d'une belle tournée dans le Nord, Joseph Delest, après avoir parlé à Lille, Valenciennes, etc., tient une réunion à Roubaix, sous la présidence du Dr Graveline.

26 *juin*. — Me Magnier et Georges Valois donnent une brillante réunion à St-Valéry-sur-Somme.

Importante réunion à Réalville (Tarn-et-Garonne), sous la présidence de M. Valmary.

28 *juin*. — Duel Léon Daudet-Gaston de Maizière, à la suite de paroles offensantes prononcées par ce dernier à une audience de la 9e chambre correctionnelle, dans un procès intenté à l'*Action française* par M. de Maizière. Léon Daudet est légèrement blessé au poignet.

3 *juillet*. — Brillante réunion à Roanne, sous la présidence de M. de Villechaize ; six cents personnes acclament la Monarchie.

6 *juillet*. — A l'issue de l'inauguration du monument de Waldeck-Rousseau aux Tuileries, les Camelots du Roi huent Fallières et le cortège officiel. Une douzaine d'arrestations.

14 *juillet*. — A Nîmes, les Camelots du Roi déposent une couronne de paille au monument Bernard Lazare, à l'occasion de l'anniversaire de la mutilation de ce monument.

Un grand nombre de sections (celles du Ve, de Nanterre, Neuilly, Rouen, Brest, Montauban, Niort, Rochefort, etc.) profitent de l'occasion pour répandre autour d'elles, au moyen d'affiches et de tracts distribués, d'utiles vérités sur les destructions accomplies au nom des principes de 89.

Maurice Pujo, à sa sortie de la Santé, est acclamé par un grand nombre de ligueurs et de Camelots du Roi. Deux arrestations.

17 *juillet.* — Les royalistes de l'Oise, réunis à Creil, sous la présidence de M. Fautrat, décident de fonder une Fédération des groupes d'Action française de l'Oise, et éventuellement de toute la région du Nord.

Armand Hubert et plusieurs Camelots du Roi vont vendre à à Cosne un numéro de l'*Action française* où est commentée la condamnation du caporal de Bouteiller, qui a flétri les propos antimilitaristes tenus par un soldat juif. Ils sont attaqués par une nombreuse bande d'apaches assistés du commissaire de police en personne.

20 *juillet.* — Armand Hubert comparaît devant le tribunal correctionnel de Cosne pour avoir traité le commissaire de police de lâche : il est condamné à une simple amende de 30 fr., « l'agression presque lâche dont il a été victime expliquant son indignation », considère le tribunal.

21 *juillet.* — L'*Action française* annonce que Bernard de Vesins et Frédéric Delebecque, capitaines de réserve, sont traduits devant un conseil d'enquête pour leur lettre du 4 avril au ministre de la guerre au sujet de Maxime Real del Sarte ; elle publie une lettre de Bernard de Vesins déclarant qu'il ne se présentera pas devant le conseil d'enquête et flétrissant à nouveau l'attitude du ministre.

24 *juillet.* — Aux élections cantonales, de nombreux amis de l'Action française posent leur candidature dans un but d'affirmation et de propagande royaliste. Arnavielle, dans le troisième canton de Montpellier, arrive en tête du ballottage, avec 1507 voix sur 3.500 votants. Plusieurs de ces candidatures aboutissent à une élection triomphale, telles celles du vicomte H. Le Bouteiller et de M. E. Pautel, président et vice-président de la section fougeraise, qui battent à Fougères deux républicains.

27 *juillet.* — Armand Hubert et Stévenin sont condamnés par le tribunal correctionnel à 15 jours de prison et 16 francs d'amende (Stévenin avec sursis), pour avoir, le 10 juillet, soi-disant injurié le lieutenant-colonel Lorillard du 85e de ligne, alors qu'ayant proféré des cris séditieux et outragé le colonel Lorillard à propos de l'exercice de ses fonctions, ils devaient être poursuivis devant le jury.

30 *juillet.* — Charles Ebelot et Henry de Barrès donnent deux réunions publiques et contradictoires dans le Bitterrois, à Servian et à Montagnac.

2 *août.* — De nombreux ligueurs, Camelots du Roi et amis de l'*Action française* se réunissent au siège des Etudiants d'Action française pour offrir à Armand Hubert un punch d'honneur. Maurice Pujo, le baron Tristan Lambert, Lucien Lacour et Armand Hubert prennent successivement la parole.

8 *août.* — Comme Bernard de Vesins, Frédéric Delebecque, capitaine d'artillerie de réserve, est traduit devant un conseil d'enquête, pour avoir adressé au ministre de la guerre, à la date du 4 avril 1910, une « lettre injurieuse » (guet-apens de Toul). L'*Action française* publie la lettre par laquelle Delebecque avise le rapporteur du Conseil qu'il ne se présentera pas devant le Conseil d'enquête et qu'il se réserve de faire valoir ses droits devant toute juridiction compétente.

Fondation de la section de Lons-le-Saunier.

13 *août.* — Maurice Pujo comparaît devant la 9e chambre correc-

tionnelle pour répondre de la fausse et ridicule accusation d'avoir, le 8 mai, rue de la Chaussée d'Antin, menacé deux agents de les jeter dans la Seine.

Plusieurs officiers de paix viennent témoigner que Pujo n'a jamais fait aucune résistance ni adressé aucun outrage aux agents. Il est cependant condamné à 200 fr. d'amende, les témoignages des témoins de moralité ayant été « considérés » par le tribunal « comme équivalant à des regrets exprimés » !

14 *août.* — L'Action française célèbre la fête de la Reine en une brillante réunion donnée aux Sociétés savantes. Discours chaleureusement applaudis d'Henri Vaugeois, du baron Tristan Lambert, du comte Léon de Montesquiou, de Maurice Pujo et de Léon Daudet.

15 *août.* — Au moment où Fallières quitte Besançon après avoir inauguré la statue de Proudhon, grand adversaire du mensonge démocratique, les Camelots du Roi de Besançon protestent contre cette inconvenance par une violente manifestation. Le capitaine Monnier-Jourdan et huit Camelots du Roi et ligueurs sont arrêtés.

De nombreuses sections de la Ligue (Besançon, Châlons, Reims, Vitry, etc.), célèbrent la fête de la Reine.

19 *août.* — Les manifestants de Besançon, pour un crime qui ne relevait cependant que du jury, sont condamnés par le tribunal correctionnel : le capitaine Monnier-Jourdan et Jules de Trévillers à six jours de prison sans sursis ; Brun, Prost et Grosche à six jours avec sursis.

22 *août.* — Le général Bonnal, qui revient d'accompagner Monseigneur le Duc d'Orléans dans un voyage militaire sur le champ de bataille de Sadowa, donne, dans une interview publiée par l'*Action française*, ses impressions sur les merveilleuses aptitudes militaires du Prince.

L'ACTION FRANÇAISE recommande à ses amis L'HUILE DE TABLE DÉLICIEUSE de la Maison Bonnaud Pascal, Cavaillon (Vaucluse).

SECTIONS ET GROUPES DE LA LIGUE

(1er SEPTEMBRE 1910)

Paris et Ile-de-France

Etudiants d'Action française (8 décembre 1906) (1).
Section du Ve arrond. (1910).
— du XIVe arrond. (1910).
— du XVIIe arrond. (1910)
— du XIXe arrond. (décembre 1908).
Conférence Bonald (avril 1907).
— Joseph de Maistre (novembre 1905).
— Rivarol (1907).
— Jeanne d'Arc (14 juin 1906).
Jeunesse royaliste du quartier latin (27 novembre 1909).
Section des médecins (1909).
— des Voyageurs de commerce (décembre 1906).
— de Bois-Colombes (mai 1909).
— d'Argenteuil (16 juillet 1908).
— de Saint-Denis (1908).
— de Nanterre (octobre 1908).
— de Neuilly-sur-Seine (décembre 1908).
— de Pantin-Noisy (3 mai 1910).
— de Suresnes (1910).
— de Versailles (10 juillet 1905).

Provinces du Nord et de l'Est

Section de Lille (20 mai 1909).
— de Valenciennes-Raismes (25 août 1908).
— de Roubaix (10 juin 1905).
— d'Aire sur la Lys (1909).
Groupe d'Action royaliste d'Arras (1909).
Section de Boulogne-sur-Mer (1909).
— de Montreuil-sur-Mer (22 août 1909).
— de Saint-Omer (18 janvier 1910).
— d'Amiens (13 février 1909).
— du Vimeu (1909).
— de Dieppe.
Comité Havrais d'Etudes historiques (1905).
Section de Rouen (mars 1907).
— de Beauvais (juillet 1910).
— de Compiègne (8 décembre 1906).
— de Noyon (octobre 1907).
— de Senlis (1909).
— de Fontainebleau (avril 1906).
— champenoise (février 1908).

(1) Date de fondation ou d'affiliation.

Sous-section de Reims (1er mars 1908).
— de Châlons-sur-Marne (9 juin 1910).
— de Troyes (31 janvier 1909).
— ardennaise (14 juillet 1909).
Jeunes filles royalistes de Reims.
Section nancéenne (2 avril 1905).
— de Saint-Dié.
— de Vesoul.
— de Lons-le-Saulnier (août 1910).
— de Chalon-sur-Saône (6 mai 1909).
— de Mâcon (9 mars 1909.
— de Beaune (7 mars 1909).
— de Besançon (1908).
— de Vercel.
Groupe d'Action catholique et royaliste populaire de l'Isle-sur-Doubs (6 janvier 1905).
— de Dôle (1908).
— de Lons-le-Saulnier (7 août 1910).

Provinces du Nord-Ouest et de l'Ouest

Section d'Evreux (1907).
— d'Alençon (18 août 1905).
— de Caen-Bayeux (septembre 1908).
— de Cherbourg et Valognes (1907).
— de la Mayenne (22 février 1908).
— de Fougères (3 novembre 1908).
— de Rennes (24 mai 1907).
— de Saint-Servan (3 juin 1909).
— de Saint-Brieuc (10 juin 1906).
Sous-section de Lamballe (1907).
Section de Morlaix (21 mars 1908).
— de Quimper (20 octobre 1907).
— de Dirinon (12 novembre 1907).
— de Brest (17 décembre 1909).
— de Landerneau (20 octobre 1907).
— de Vannes (14 janvier 1908.
Bibliothèque d'Action française (1907)
Section de Lorient (7 mars 1909).
Section de Nantes (17 février 1909).
— du Mans (1907).
— d'Angers (1905).
Etudiants d'Action française (20 janvier 1909).
Dames d'Action française (1908).
Jeunes filles royalistes (1908).
Section de Niort (octobre 1908).
— de Fontenay-le-Comte (28 octobre 1908).
— de Poitiers (novembre 1903).
— de Montmorillon (août 1909).

Provinces du Centre

Section de Tours (1er mars 1907).
— de Blois (juillet 1907).

Section de Romorantin (8 janvier 1909).
— de Saint-Viâtre (20 septembre 1909).
— de Beaugency (décembre 1909).
— d'Orléans (mai 1906).
Dames d'Action française (juin 1909).
— d'Auxerre (août 1910).
— de Nevers (mars 1908).
Action royaliste du Berry (26 février 1910).
Section de Bourges.
— de Chaudoux.
— de Sury-en-Vaux.
— de Sancerre (1910).
— de Montluçon (août 1910).
— de Moulins (1907).
— de Clermont-Ferrand (mai 1910).
— de Limoges (1907).
— de St-Etienne (18 mai 1908).
— du Puy (15 février 1909).

Languedoc et Roussillon

Section de Toulouse (1905).
— de Mauvezin (16 avril 1909).
— de Montauban (1er mai 1908).
— de Albi-Gaillac (9 février 1908).
— de Castres (11 juillet 1906).
— de Millau (24 octobre 1908).
— de Rodez (26 février 1910).
— De Villefranche-de-Rouergue (12 juillet 1908).
— d'Uzès (23 novembre 1900).
— du Vigan (22 avril 1909.
— d'Alès (29 juin 1908).
Groupe de Bagnols-sur-Cèze (juillet 1909).
— du Cailar (26 mars 1909).
— de Montpezat (5 avril 1909.
Comité traditionnel de Nîmes (11 juin 1908).
Groupe de Remoulins (31 mars 1909).
Groupe de Saint-Hippolyte-du-Fort (12 avril 1909).
— de Saint-Victor-la-Coste (3 avril 1909).
— de Sommières (18 juin 1909).
— de Sumène (28 mai 1909).
Association Henri IV, de Béziers (19 février 1905).
Comité royaliste de Béziers (7 décembre 1905).
Groupe de Florensac (2 mai 1909).
Section de Lodève (15 janvier 1910).
— de Montagnac (juillet 1909).
— de Montpellier (avril 1907).
Conférence Berryer de Montpellier (1905).
Section de Saint-Aunès (septembre 1908).
— de Saint-Christol (septembre 1908).
— de Saint-Thibéry (septembre 1908).
— de Narbonne (1er mars 1908).
— de Carcassonne (27 février 1909).

Section de Perpignan (5 janvier 1905).
— d'Elne (15 mars 1910).
— de Baixas (juillet 1910).
— de Claira (juillet 1910).
— de Salses (juillet 1910).
— de Saint-Laurent-de-la-Salanque (juillet 1910).
— de Rivesaltes (juillet 1910).
— de Saint-Estève (juillet 1910).
— de Saint-André (21 juin 1910).
— de Villelongue-de-la-Salanque (4 mai 1909).

Provinces du Sud-Ouest

Section de Bordeaux (12 juin 1905).
Comité d'Action française de Bordeaux (1907).
Section de Bazas (7 juin 1909).
— de Blaye (4 août 1909).
— de Rochefort-sur-Mer (1907).
— d'Angoulême (8 avril 1909).
— de Périgueux (mai 1908).
— de Bergerac (mai 1909).
— de Cahors (3 août 1909).
— d'Aire-sur-Adour (4 octobre 1909).
— de Tartas (26 septembre 1909).
— de Dax (10 février 1906).
— de Montfort-en-Chalosse (1909).
— de Saint-Jean-de-Luz (15 septembre 1909).
— de Pau (mai 1907).
— de Bayonne-Biarritz (28 mars 1906).
— de Salies-de-Béarn (23 août 1908).
— de Bagnères-de-Bigorre (22 août 1909).
— de Tarbes (15 mai 1909).

Provinces du Sud-Est

Section de Bourg (28 juillet 1909).
— de Lyon (septembre 1908).
— savoisienne (18 avril 1909).
— de Grenoble (5 avril 1908).
Groupe d'Etudes historiques et sociales de Valence (mars 1907).
— de Mornas (28 mars 1910).
— d'Orange (17 janvier 1910).
— d'Avignon (mai 1906).
— de Peyruis (10 avril 1910).
— de Nice (1908).
— de Toulon (juillet 1905).
— d'Aix-en-Provence (11 avril 1908).
— de Barbentane (8 mars 1909).
— de Marseille (1907).
Comité d'Action française de Martigues.
Groupe de Rognonas (15 avril 1909).
— de Salon (14 janvier 1909).

L'ACTION FRANÇAISE recommande à ses amis l'HOTEL SOLFÉRINO, 91, rue de Lille, à Paris.

LES ARBRES FRUITIERS

Fleurs, Plantes, Légumes

et

LE LYSOL

TRAITEMENT D'HIVER

En viticulture, l'importance capitale du traitement des vignes **en hiver** est aujourd'hui admise partout, sans discussion.

Préconisé par tous ceux, savants ou praticiens, qui font autorité en matière de viticulture, ce traitement d'hiver donne de si excellents résultats, qu'avant peu il sera devenu aussi classique que les traitements d'été aux bouillies cupriques.

Or, **pour les arbres fruitiers, de quelque espèce qu'ils soient, le traitement d'hiver s'impose aussi impérieusement que pour la vigne.**

C'est que les arbres fruitiers, eux aussi, ont à lutter, à la fois contre des parasites animaux et végétaux, c'est-à-dire contre des insectes sans nombre : **pucerons, kermès, anthonomes, chenilles, cochenilles, fumagine** et **tigre**, etc., et des maladies cryptogamiques de toute nature : **lichens, mousses, champignons de la tavelure,** etc.

L'arboriculteur se tromperait étrangement s'il croyait pouvoir considérer ces insectes et ces maladies comme des quantités négligeables. Il faut qu'il sache bien, au contraire, que la vie de ses arbres, et par conséquent ses récoltes, sont en jeu.

C'est en effet l'écorce fendillée des arbres qui sert d'abri, pendant la mauvaise saison, aux œufs et larves cachés, avec un instinct merveilleux, par les insectes qui mettent à profit les moindres crevasses pour les y loger, le plus loin possible des atteintes de l'humidité et de la gelée, dans l'attente de la chaleur du printemps qui les fera éclore et pulluler.

L'écorce, elle aussi, est tapissée de spores de cryptogames qui, aussitôt la température devenue favorable, vont émettre des nuées de germes que le vent enlèvera et dispersera sur les feuilles à mesure qu'elles se développeront.

Le simple bon sens indique donc de mettre à profit pour s'en débarrasser, le moment où l'on a sous la main, c'est-à-dire pendant l'hiver, tous les parasites qui plus tard vont s'attaquer à la récolte, et se développer aux dépens de la quantité et de la qualité des fruits.

C'est alors qu'un badigeonnage, operé de façon à *bien mouiller* l'écorce de l'arbre, va détruire, d'un seul coup, tous ces ennemis, non seulement de la récolte, mais encore et surtout de la bourse du jardinier.

Mais il faut, pour y arriver, employer un insecticide qui réunisse les deux qualités indispensables :

1° D'être assez énergique pour tuer les œufs, larves, spores et germes, à coup sûr ;

2° De ne pas nuire à l'arbre, à la plante.

Si l'on peut aujourd'hui affirmer, avec la plus absolue certitude, que le **Lysol** réunit ces qualités, c'est parce que son emploi par de nombreux praticiens, depuis des années, a toujours donné pleine satisfaction, ainsi que le prouvent une foule d'attestations.

Une pratique déjà longue a complètement démontré que le traitement d'hiver au **Lysol** remplace, avec une grande supériorité, tous les badigeonnages au sulfate de fer et à la chaux, qui salissent l'arbre en même temps qu'ils l'empêchent de respirer, et qui sont inefficaces.

On sait, en effet, que l'arbre vit autant par son écorce que par ses feuilles ; il importe donc de la tenir aussi lisse et aussi propre que possible.

Le **Lysol**, on l'a vu, offre toutes garanties d'efficacité et toutes facilités d'emploi.

Il peut être répandu sur les arbres, soit à l'aide d'un pinceau, d'une seringue, ou d'un pulvérisateur.

Par sa fluidité extrême et grâce à ses propriétés savonneuses, le **Lysol** pénètre et s'infiltre dans les cavités les plus réduites de l'écorce ; il s'attaque ainsi aux moindres germes des insectes ou des spores, qu'il enveloppe totalement et qu'il anéantit ; il tue également les **vers** des pommiers, poiriers, etc., le **blanc** ou **meunier** des **rosiers** et des **pêchers**, ainsi que la **cloque** chez ces derniers.

Quant aux **chancres**, des pommiers surtout, rien ne les cicatrise et ne les guérit comme le **Lysol**.

Le **Lysol** est aussi le remède le plus efficace qui soit, pour détruire la **tavelure**, maladie des plus terribles qui existe, à présent, sur presque tous nos arbres fruitiers.

Le **puceron lanigère** lui-même, cependant si difficile à détruire, ne résiste pas aux applications du **Lysol**.

Sous l'action bienfaisante du traitement d'hiver au **Lysol**, l'écorce redevient saine, propre et lisse, et l'augmentation de la récolte qui suit démontre indiscutablement le bénéfice reel que l'on retire de l'exécution de ce traitement déjà si répandu, et qui continue à se vulgariser tous les jours. *Arbres de plein vent, espaliers, pommiers et vignes en cordons, en ressentent les meilleurs effets.*

DOSES et MODE D'EMPLOI du LYSOL

EN TRAITEMENT D'HIVER

Dose de 4 p. 100 :

Pour	**1 litre**	**d'eau**	**40 grammes de Lysol.**
Pour	**10 litres**	**—**	**400 — —**
Pour	**25 —**	**—**	**1 kilogr. —**
Pour	**100 —**	**—**	**4 — —**

soit une mesure quelconque (vase, gobelet, écuelle) de **Lysol** pur, pour 24 fois la même mesure d'eau.

Cette dose est la dose **minimum** à employer pour le traitement d'hiver ; elle peut, sans inconvénient aucun, être augmentée en cas d'invasion grave au cours de l'été précédent, et être portée à 5, 6, 8 et 10 p. 100.

Pour les petites quantités, et dans le cas où l'on n'aurait pas à sa disposition de mesure exacte, nous ferons observer que :

Une cuillerée à café de **Lysol** pur correspond à 5 grammes environ ; une cuillerée à soupe, environ à 10 grammes.

Préparation de la solution. — Verser le **Lysol** dans l'eau et agiter avec un bâton pour bien mélanger, car le **Lysol**, étant plus lourd que l'eau, tomberait au fond.

Si l'eau est calcaire, et forme des grumeaux, faire dissoudre dans l'eau avant d'y ajouter le Lysol, 1 kilo de carbonate de soude (cristaux des cuisinières, d'un prix infime), par hectolitre d'eau.

Mode d'emploi. — La solution lysolée ayant été préparée comme il est dit ci-dessus, peut être employée immédiatement soit en *badigeonnages*, soit en *pulvérisations* ; l'essentiel est de *mouiller copieusement.*

Le **badigeonnage** est opéré au moyen d'un pinceau quelconque, de préférence un peu rude, trempé dans la solution lysolée.

Les **pulvérisations** sont effectuées au moyen des appareils ordinaires servant pour l'emploi des bouillies, à la condition expresse de les avoir convenablement nettoyés.

Nous conseillons, de préférence, les badigeonnages, au moins la première année du traitement.

Pour les vignes jeunes et les jeunes arbres, les pulvérisations sont suffisantes. L'important, nous le répétons, est de **mouiller copieusement.**

Toutefois, pour les *treilles* ou arbres fruitiers en *espaliers*, il convient de faire une *pulvérisation* de la solution lysolée *sur les murs* afin de détruire les germes qui sont logés dans les anfractuosités.

Pour les *échalas*, qui sont, eux aussi, le réceptacle de tous les germes: œufs, spores, larves, etc., la désinfection en est plus facile puisqu'on peut les tremper dans la solution lysolée ; un quart d'heure d'immersion dans une solution lysolée à 5 p. 100 (soit 5 kil. de **Lysol** pour 100 litres d'eau) tue sûrement les larves de *pyrales* et les *chrysalides de cochylis*, etc.

Les récipients qui servent en été pour la préparation des bouillies peuvent très bien être utilisés pour ce trempage.

***

Choisir de préférence un temps sec pour effectuer le traitement d'hiver et éviter les températures trop basses qui pourraient faire geler le liquide sur la souche.

AVIS IMPORTANT

La solution que nous conseillons d'employer pour le **traitement d'hiver** *doit être appliquée* **avant tout débourrement.**

Ne pas oublier que si on l'employait en traitement d'été, elle brûlerait les feuilles.

L'époque la plus favorable pour l'application du traitement est en **février** *et* **mars**, *selon les régions.*

L'ACTION FRANÇAISE recommande à ses amis LE CHAMPAGNE PAUL RUINART. E. Polini, agent, 58, boulevard Voltaire, Paris.

FÊTES A SOUHAITER

CLASSÉES ALPHABÉTIQUEMENT AVEC LEURS DATES

Nous avons tenu à indiquer les fêtes aux dates adoptées par la liturgie catholique, même lorsqu'elles ne coïncident pas avec les dates mondaines.

Pour les prénoms qui ne figurent pas dans les listes liturgiques, nous nous sommes conformés aux usages courants.

A

Abel.	5	août.
Abdon	30	juillet.
Abraham.	16	mars.
Achille.	12	mai.
Adalbert	23	avril.
Adam.	24	décem.
Adélaïde	16	décem.
Adèle-ine.	25	juin.
Adhémar.	25	mars.
Adolphe-ine	11	février.
Adriane.	17	septem.
Adrien-ne	5	mars.
ou 8 septembre.		
Agathe.	5	février.
Agathon	10	janv.
Aglaé.	8	mai.
Agnès.	21	janv.
Agricol.	2	septem.
Aignan.	17	novem.
Aimé	28	avril.
Aimée	5	janv.
Alain	27	décem.
Alban-e	22	juin.
Albéric-que.	29	août.
Albert-ine	8	avril.
ou 7 août.		
Albin	23	octobre.
Albine	16	décem.
Alcibiade.	2	juin.
Alcide	23	janv.
Aldegonde.	30	janv.
Alexandre-ine.	18	mars.
ou 11 août.		
Alexis.	17	juillet.
Alfred	28	octobre.
Alice.	23	juin.
Aline	16	juin.
Alix	5	février.
Alphonse-ine.	2	août.
ou 2 septembre.		
Amable	19	octobre.
Amand-ine	14	novem.
Amans.	4	novem.
Amaranthe	7	novem.
Ambroise.	7	décem.
Amédée.	30	mars.
Amélie.	5	janv.
Anaclet	13	juillet.
Anastase	22	janv.
Anastasie.	15	avril.
Anatole	3	juillet.
André-e.	4	février.
10 novembre ou 30 novembre.		
Ange	2	octobre.
Angèle-ique.	31	mai.
Anicet-te.	17	avril.
Anne-tte	26	juillet
Anselme.	21	avril.
Anthelme	26	juin.
Anthime	27	avril.
Antide.	25	juin.
Antoine.	17	janv.
ou 13 juin.		
Antoinette.	29	avril.
Antonin.	10	mai.
Antonine.	1	mars.
Apollinaire	23	juillet.
Appoline	9	février.
Arcade.	12	janv.

Aristide..... 31 août.
Armand-ine. ..... 27 octobre.
Arnaud ..... 9 octobre.
Arnould. ..... 18 juillet
Arnoux ..... 19 septem.
Arsène..... 19 juillet.
Arthémise..... 17 octobre.
Arthur. ..... 6 octobre.
Athanase. ..... 2 mai.
Aubert. ..... 13 décem.
Aubin. ..... 1 mars.
Aude ..... 18 novem.
Auguste-a ..... 17 août.
Augustin-e..... 28 mai.
ou 28 août.
Aure. ..... 4 octobre.
Aurèle-ie ..... 20 octobre.
Aurélien. ..... 18 juin.
Avit..... 17 juin.

B

Babylas. ..... 24 janv.
Balbine ..... 31 mars.
Baptiste-ine ..... 24 juin.
Barbe. ..... 4 décem.
Barnabé. ..... 11 juin.
Barthélemy. ..... 24 août.
Basile. ..... 14 juin.
Bastien ..... 20 janv.
Bathilde..... 30 janv.
Béatrice. ..... 29 juillet
Benjamin-e. ..... 31 mars.
Benoît-e. ..... 21 mars.
ou 16 avril.
Bernadette ..... 20 août.
Bernard-e ..... 20 août.
Bernardin-e. ..... 20 mai.
Berthe..... 4 juillet.
Bertille..... 5 novem.
Bertin-e. ..... 5 septem.
Bertrand-e..... 16 octobre.
Bibiane ..... 2 décem.
Bienvenu. ..... 22 mars.
Blaise. ..... 3 février.
Blanche. ..... 9 juillet.
ou 28 novembre.
Blandine ..... 2 juin.
Bonaventure. ..... 14 mai.
ou 5 juin.
Boniface ..... 5 juin.
Brice ..... 13 novem.
Brieuc ..... 30 avril.
Brigitte ..... 8 octobre.
Buno ..... 6 octobre.

C

Caïus ..... 22 avril.
Calixte. ..... 14 octobre.
Camille..... 18 juillet.
Candide. ..... 2 février.
Canut. ..... 19 janv.
Caroline. ..... 27 mai
ou 23 août.
Casimir ..... 4 mars.
Catherine. ..... 13 février.
22 mars, 30 avr.,
15 sept. ou 25 nov.
Catulle. ..... 30 novem.
Cécile. ..... 22 novem.
Célestin-ine. ..... 6 avril.
Céline. ..... 8 juillet.
Césaire. ..... 27 août.
César-ine..... 12 janv.
Charlemagne. ..... 28 janv.
Charles. ..... 4 novem.
Charlotte. ..... 5 juillet.
Christian-e..... 9 avril.
Christine ..... 24 juillet.
Christophe. ..... 25 juillet.
Chrysostôme. ..... 27 janv.
Clair. ..... 1 juin.
ou 10 octobre.
Claire. ..... 12 août.
Clarisse ..... 9 août.
Claude-ine. ..... 7 juin.
Claudien ..... 6 mars.
Clémence. ..... 21 mars.
Clément-ine. ..... 23 novem.
Clotaire..... 7 avril.
Clotilde ..... 3 juin.
Cloud. ..... 7 septem.
Colette. ..... 6 mars.
Colin..... 6 mars.
Colombe..... 16 septem.
Côme ..... 27 septem.
Constance ..... 12 décem.
Constant ..... 11 mars.
Constantin..... 11 mars.
Corentin-e. ..... 12 décem.
Corneille ..... 16 septem.
Cornélie. ..... 31 mars.
Crépin ..... 25 octobre.

Crescent. ..... 15 juin.
Cunégonde..... 3 mars.
Cyprien-ne..... 16 septem.
ou 26 septembre.
Cyr. ..... 16 juin.
Cyriaque ..... 8 août.
Cyrille ..... 9 février.
18 mars ou 5 juill.

D

Dagobert. ..... 11 mai.
Damase..... 11 décem.
Damien ..... 27 septem.
Daniel ..... 11 décem.
Darius ..... 19 décem.
David. ..... 28 juin.
Delphine ..... 25 novem.
Denis..... 9 octobre.
Denise ..... 15 mai.
Denys..... 3 octobre.
Désiré-e. ..... 8 mai.
Dévote. ..... 27 janv.
Didace. ..... 13 novem.
Didier..... 23 mai.
Dieudonné. ..... 8 novem.
Doctrovée..... 10 mars.
Dominique ..... 4 août.
Donat..... 7 août.
Donatien. ..... 24 mai.
ou 14 octobre.
Dorothée. ..... 6 février.

E

Edgard..... 10 juin.
Edith. ..... 16 septem.
Edme. ..... 16 novem.
Edmond..... 16 novem.
Edouard ..... 13 octobre.
Edwige ..... 17 octobre.
Eléonore ..... 29 décem.
Eleuthère..... 6 septem.
Elie..... 7 juillet.
Elisa. ..... 19 novem.
Elisabeth. ..... 8 juillet.
ou 19 novembre.
Elisée. ..... 14 juin.
Eloi ..... 1 décem.
Elphège. ..... 19 avril.
Elzéar ..... 26 septem.
Emélie. ..... 30 mai.
Emerence-ienne .. 23 mai.
Emile. ..... 22 mai.
Emilie ..... 2 juin.
Emilien ..... 20 juillet.
Emilienne ..... 24 décem.
Emma ..... 4 juin.
Emmanuel..... 26 mars.
Enogat. ..... 13 février.
Epiphane-ie..... 12 mai.
Erasme ..... 2 juin.
Eric ..... 18 mai.
Ernest-ine. ..... 7 novem.
Espérance..... 1 août.
Estelle..... 16 juillet.
Estève..... 21 novem.
Esther ..... 24 mai.
Etienne-tte..... 2 août.
2 septembre ou
26 décembre.
Eucher. ..... 20 février.
Eudes. ..... 7 juillet.
Eudoxie. ..... 1 mars.
Eugène..... 13 juillet.
Eugénie. ..... 15 novem.
Eulalie. ..... 12 février.
et 10 décembre.
Euloge. ..... 11 mars.
Euphémie ..... 16 sept.
Euphrasie..... 13 mars.
Eusèbe. ..... 14 août.
ou 15 décembre.
Eusébie ..... 25 janv.
Eustache. ..... 20 septem.
Eustase ..... 29 mars.
Eutrope. ..... 30 avril.
Evariste. ..... 26 octobre.
Eve-a. ..... 24 décem.
Evence. ..... 3 mai.
Exupère. ..... 28 septem.

F

Fabien-ne ..... 20 janv.
Fanny ..... 8 oct.
Faustin ..... 15 février.
Faustine ..... 14 janv.
Félicien-ne..... 9 juin.
Félicissime..... 6 août.
Félicité..... 10 juillet.
Félix-cie..... 14 janv.
Ferdinand. ..... 30 mai.

Fernand-e..... 27 juin.
Ferréol..... 18 septem.
Fiacre..... 30 août.
Fidèle..... 24 avril.
Firmin..... 25 septem.
Flavie..... 5 octobre.
Flavien-ne..... 4 juillet.
Flore..... 24 novem.
Florence..... 20 juin.
Florent..... 3 janv.
Florentin-e..... 17 octobre.
Florian..... 4 mai.
Florine..... 1 mai.
Flour..... 26 octobre.
Fortunat..... 14 décem.
Fortuné-e..... 1 juin.
Foy..... 5 oct.
Francine..... 26 octobre.
Francis..... 4 juin.
Francisque..... 9 mars.
François..... 29 janv.
2 avril, 16 juin, 4 oct. ou 10 oct.
François-Xavier.. 3 décem.
Françoise..... 9 mars.
Frédéric-que..... 27 avril.
Fridolin..... 6 mars.
Front..... 25 octobre.
Fructueux..... 16 avril.
Fulbert..... 10 avril.
Fulgence..... 3 décem.

G

Gabin..... 19 février.
Gabriel-le..... 24 mars.
Gaëtan-e..... 7 août.
Gal..... 1 juillet.
Gaspard..... 12 octobre.
Gaston..... 24 avril.
Gatien-ne..... 18 décem.
Geneviève..... 3 janv.
Gautier..... 3 avril.
Gédéon..... 1 septem.
Geoffroy..... 3 août.
Georges-tte..... 23 avril.
Gérard-ine..... 2 octobre.
Germain..... 28 mai.
ou 30 juillet.
Germaine..... 19 janv.
Germer..... 24 septem.
Gertrude..... 15 novem.
Gervais-e..... 19 juin.
Gilbert-e..... 4 février.
Gildas..... 29 janv.
Gilles..... 1 septem.
Gisèle..... 7 mai.
Godefroy..... 8 novem.
Gontran..... 28 mars.
Gonzague..... 21 juin.
Gonzalès..... 10 janv.
Gorgon..... 9 septem.
Gratien-ne..... 18 décem.
Grégoire..... 12 mars.
9 mai, 25 mai ou 17 nov.
Gualbert..... 12 juillet.
Gudule..... 8 janv.
Guillaume..... 25 juin.
ou 29 juillet.
Gustave..... 2 août.
Guy..... 15 juin.

H

Hedwige..... 17 octobre.
Hégésippe..... 7 avril.
Hélène..... 19 août.
Hélier..... 12 avril.
Héliodore..... 3 juillet.
Héloïse..... 5 juin.
Henri..... 15 juillet.
Henriette..... 16 mars.
Herbert..... 20 août.
Hercule..... 12 août.
Hermann..... 3 avril.
Herménégilde..... 13 avril.
Hilaire..... 14 janv.
Hilarion..... 22 octobre.
Hippolyte..... 13 août.
Honorat..... 16 janv.
Honoré..... 16 mai.
Honorine..... 27 février.
Hortense..... 11 janv.
Hubert-ine..... 3 novem.
Hugues-ette..... 1 avril.
Humbert-ine..... 25 mars.
Hyacinthe..... 16 août.
ou 11 septembre.

I

Ida..... 13 avril.
Ignace..... 1 février.
ou 31 juillet.

Ildebert.	27	mai.
Ildefonse.....	23	janv.
Innocent	28	juillet.
Iphigénie.	21	septem.
Irène	5	avril.
Irénée.....	28	juin.
Irma.	13	avril.
Isaac	3	juin.
Isabelle	22	février.
Isidore.	4	avril.

J

Jacinthe.....	16	août.
Jacob.	23	juin.
Jacques-line	1	mai.
ou 25 juillet.		
Janvier	19	septem.
Jean.	27	janv.
8 février, 10 fév., 8 mars, 27 mars, 6 mai, 16 mai, 26 juin, 12 juill., 20 oct., 24 nov., ou 27 décembre.		
Jean-Baptiste. ...	24	juin.
Jeanne.	4	février.
24 mai ou 21 août.		
Jérémie	1	mai.
Jérôme.	30	septem.
Joachim.	16	août.
Joseph-ine.	19	mars.
18 septembre ou 27 août.		
Judith	6	mai.
Jules.....	12	avril.
Julie-a.....	22	mai
ou 16 décembre.		
Julien.	9	janv.
Julienne.	16	févr.
Juliette	30	juillet.
Just	25	février.
Juste	18	octobre.
Justin.....	14	avril.
Justine.	26	sept.
Justinien.	5	sept.
Juvénal.....	3	mai.

L

Ladislas.	27	juin.
Lain.	27	juin.
Lambert	17	sept.
Landry.....	10	juin.
Large.	8	août.
Laure.	10	août.
Laurencé.	10	août.
Laurent-ine.	10	août.
Lazare-ine.	31	août.
Léa.	22	mars.
Léandre.	27	février.
Léger.....	24	avril.
Léocadie	9	décem.
Léon.	11	avril
ou 28 juin.		
Léonard-e	6	novem.
Léonce.	12	septem.
Léonide.....	8	août.
Léonie	17	janv.
Léonore.	29	décem.
Léopold-ine.	15	novem.
Leu.	1	sept.
Lin.	23	sept.
Lise	19	novem.
Lô.	22	sept.
Longin.	21	juillet.
Louis-e.	21	juin.
ou 25 août.		
Loup	1	sept.
Lubin.	14	mars.
Luc.	18	octobre.
Lucain.	5	août.
Lucas.	18	octobre.
Luce.	13	décem.
Lucie	13	décem.
Lucien-ne	7	janv.
Lucile.	31	octobre.
Lucrèce	7	juin.
Lydie.	3	août.

M

Macaire	2	janv.
Madeleine.....	22	juillet.
Magloire.....	24	octobre.
Mamert	11	mai.
Manuel-le.....	17	juin.
Marc.	25	avril.
18 juin ou 7 oct.		
Marcel	4	septem.
ou 30 octobre.		
Marcelle.	31	janv.
Mercellin-e.....	26	avril.
Marguerite.....	10	juin.
ou 20 juillet.		

Marianne.	17	février.
Marie.....	15	août.
Marie-Madeleine. .	22	juillet.
Marin.	3	mars.
Mariús.....	19	janv.
Marthe.	29	juillet.
Martial.	30	juin.
Martin.....	11	novem.
Martine	30	janv.
Martinien.....	2	juill.
Mathias.....	24	février.
Mathieu.	21	sept.
Mathilde	14	mars.
Mathurin-e	9	novem.
Matthieu.....	21	sept.
Maur	15	janv.
Maurice-tte.	22	sept.
Maurille.	13	sept.
Max	29	mai.
Maxime.....	14	avril.
ou 27 novembre.		
Maximin	29	mai
ou 15 décem.		
Maximilien	29	octobre.
Médard	8	juin.
Mélanie	7	janv.
ou 31 décem.		
Michel	29	septem.
Michelle.	19	juill.
Modeste.	15	juin.
Monique.....	4	mai.

N

Napoléon-e	15	août.
Narcisse.	29	oct.
Nathalie.....	27	juillet.
Nazaire	12	juin
ou 28 juillet.		
Némésion.....	19	décem.
Népomucène.	16	mai.
Nestor	26	février.
Nicaise.	11	octobre.
Nicéphore	13	mars.
Nicette.	24	juillet.
Nicolas, Nicolle...	10	septem.
ou 6 décembre.		
Nicomède	15	sept.
Noël-le.	25	décem.
Noémie	14	décem.
Norbert.....	6	juin.
Nymphas.....	29	février.

O

Octave-ie.	18	novem.
Octavien-ne.....	22	mars.
Odette.....	16	avril.
Odile	14	décem.
Odilon	6	février.
Odon	18	novem.
Olga.	18	juin.
Olive	3	juin.
Olivier.....	27	mai.
Olympe	12	juin.
Olympiade.....	17	décem.
Omer	9	sept.
Onésime.	6	sept.
Opportune.	22	avril.
Oswald.....	28	février.
Othon.....	2	juillet.
Ouen	24	août.

P

Pacôme	14	mai.
Pamphile.	1	juin.
Pancrace.....	12	mai.
Pantaléon	27	juillet.
Paphnuce	11	sept.
Papoul.	3	novem.
Parfait-e	18	avril.
Paris.....	5	août.
Pascal-ine	17	mai.
Paterne	16	avril.
Patrice.	17	mars
Paul.	15	janv.
28 avril ou 30 juin.		
Paule.....	10	août.
Paulin	22	juin.
Pauline	6	juin.
Pélagie.	8	juin.
Pépin.	21	février.
Perpétue	7	mars.
Perrine.	24	juin.
Pétronille.....	31	mai.
Philémon.	8	mars.
Philibert-e.	20	août.
Philippe.	1	mai.
26 mai ou 23 août.		
Philogone	20	décem.
Philomène.	14	novem.
Pie	31	janv.
5 mai ou 11 juill.		

Pierre. ..... 29 avril.
19 mai, 29 juin, 1er août, 19 oct. ou 26 novembre.
Placide. ..... 5 octobre.
Pol..... 26 janv.
Polycarpe ..... 26 janv.
Pons. ..... 11 mai.
Potentien..... 19 octobre.
Pothin..... 2 juin.
Prisca. ..... 18 janv.
Prosper ..... 25 juin.
Protais. ..... 19 juin.
Prudent-ce ..... 6 avril.
Pulchérie. ..... 7 juillet.

Q

Quentin. ..... 31 octobre

R

Rachel. ..... 15 janv.
Radegonde ..... 13 août.
Raoul-le. ..... 21 juin.
Raphaël-le. ..... 24 octobre.
Raymond-e. ..... 23 janv.
ou 31 août.
Régina. ..... 6 sept.
Régis ..... 16 juin.
Reine. ..... 6 sept.
Rémi ..... 1 octobre.
Renaud ..... 9 février.
René-e. ..... 12 novem.
Richard. ..... 3 avril.
Rieul-e. ..... 30 mars.
Rigobert ..... 4 janv.
Robert-e ..... 29 avril.
ou 7 juin.
Roch ..... 16 août.
Rodolphe. ..... 17 avril.
Rodrigue. ..... 30 octobre.
Roger. ..... 30 décem.
Romain..... 28 février
ou 9 août.
Romaine ..... 23 février.
Romuald. ..... 7 février.
Rosalie. ..... 4 sept.
Rose. ..... 30 août.
Rosine..... 11 mars.
Rufin. ..... 14 juin.
Rufine..... 10 juillet.
Rustique..... 9 octobre.

S

Sabas. ..... 5 décem.
Sabin..... 30 décem.
Sabine ..... 29 août.
Saintin. ..... 15 octovre.
Samson ..... 28 juillet.
Samuel-le..... 20 août.
Sara..... 13 juillet.
Saturnin-e. ..... 29 novem.
Savinien-ne. ..... 19 octobre.
Scholastique..... 10 février.
Sébastien-ne..... 20 janv.
Seconde. ..... 10 juillet.
Septime-anie. ..... 17 août.
Séraphie..... 3 sept.
Séraphin ..... 12 octobre.
Séraphine ..... 29 juillet.
Serge-ine..... 7 octobre.
Sévère ..... 22 octobre.
Séverine. ..... 24 octobre.
Sibylle..... 29 avril.
Sidoine. ..... 23 août.
Sidonie. ..... 23 août.
Sigisbert-e. ..... 31 janv.
Sigismond-e..... 1 mai.
Silvain. ..... 20 février.
Silvère..... 20 juin.
Silvestre..... 31 décem.
Siméon. ..... 5 janv.
ou 18 février.
Simon-e. ..... 24 mars.
ou 28 octobre.
Simplice. ..... 2 mars.
ou 29 juillet.
Sixte..... 1 septem.
Solange ..... 10 mai.
Sophie ..... 18 sept.
Sosthène ..... 22 avril.
Soter ..... 22 avril.
Stanislas ..... 7 mai
ou 13 novembre.
Stéphanie ..... 18 sept.
Sulpice. ..... 19 janv.
Suzanne. ..... 11 août.
Sylvain ..... 10 juillet.
Sylvestre. ..... 31 décem.
Sylvie.)..... 5 novem.
Symphorien-ne. .. 22 août.

T

Thècle	11	août.
Théobald-ine.	1	juillet.
Théodore-ine.	9	novem.
Théodose.	11	janv.
Théodule.	3	mai.
Théophile	21	février.
ou 13 octobre.		
Théotime.	20	avril.
Thérèse	15	octobre.
Thibaut.	1	juillet.
Thierry	1	juillet.
Thomas	7	mars.
22 sept., 21 ou 29 décembre.		
Tiburce	11	août.
Timoléon.	19	décem.
Timothée.	24	janv.
Tite	6	février.
Toussaint	1	novem.
Trophyme.	26	septem.

U

Ubald.	16	mai.
Ulrich	4	juillet
Urbain.	25	mai.
Ursule	21	octobre.

V

Valentin	14	février.
Valentine.	23	juillet.
Valère	14	juin.
Valérie.	10	décem.
Valérien.	14	avril.
Valéry	12	décem.
Venance.	14	décem.
Venant.	18	mai.
Véronique	13	janv.
Vésiane	24	août.
Victoire	3	août.
Victor.	21	uillet.
Victorien-ne	23	mars.
Victorin-e	5	octobre.
Vincent	22	janv.
5 avril ou 19 juil.		
Virgile	27	novem.
Virginie	7	novem.
Vital.	28	avril.

W

Waast	6	février.
Waltrude.	15	avril.
Wenceslas	28	sept.
Wilfrid	12	octobre.
Wulfran.	20	mars.

X

Xavier-e	3	décem.
Xyste.	6	août.

Y

Yolande.	18	décem.
Yves, Yvon-ne.	23	mai.
Yvette.	13	janv.

Z

Zacharie	15	mars.
Zélie.	14	août.
Zéphyrin-e	26	août.
Zoé.	5	juillet.

L'ACTION FRANÇAISE recommande à ses amis LE RESTAURANT VÉFOUR JEUNE, 108, Galerie de Valois, Palais-Royal.

MAISONS RECOMMANDÉES

PAR "L'ACTION FRANÇAISE"

AMBULANCES

Association Générale des Infirmiers et Infirmières de France, 7, rue de Sèvres, Paris. Téléphone 703-29.

ARMES

H. Fauré Le Page et Fils, 8, rue Richelieu, Paris.

BIJOUTERIE-JOAILLERIE

Maison Macquaire, 20, quai de la Mégisserie, Paris.

BOIS ET CHARBONS

Brossel, 253, rue de Vaugirard, à Paris. Teléphone 711-99.

BOUCHONS

Bétus, Maison Darthès, 49, quai de la Martinique, à Bordeaux.

CAFÉS

Café Eug. Martin, à 2.10 le demi-kilo. Le meilleur, le moins cher, 33, rue Joubert, Paris. Téléphone 120-43. 200 dépôts dans Paris.

CHAMPAGNE

Marque Paul Ruinart et Cie, Reims. Fournisseur des Cours d'Espagne et de Belgique. Agent : E. Polini, 58, boulevard Voltaire, Paris.

CHAMPAGNE

Champagne "*Aux Trois Fleurs de Lys*".
Brière et de Labaume, Reims, 10, rue de Pargny.
Paris, 12, boulevard des Italiens. Téléphone 285-48.
Fournisseurs brevetés de Mgr le Duc d'Orléans.

CHARCUTERIE

Fortin, 13, rue de la Scellerie, à Tours. *Rillettes, Foies gras truffés, Pièces pour soirées.*

DÉMÉNAGEMENTS

Maison Bailly, 10, Place Saint-Sulpice, Paris. *Déménagements, Garde-Meuble.*

DENTELLES ET BRODERIES

"AU CHIEN FIDÈLE", *Dentelles, Broderies et Lingerie,* 3, rue, de Rome, à Marseille.

DÉSINFECTANT

Le Lysol, désinfectant par excellence. Destruction de tous les parasites. Traitement des vignes et des arbres fruitiers.

HOTEL

Hotel Solférino, 91, rue de Lille, gare d'Orsay. Paris, Téléphone 726-07.

HOTEL

Metropol Hotel, à Tours. Confortable moderne.

HUILE D'OLIVE

Huile de Table Délicieuse. Bonnaud-Pascal, à Cavaillon (Vaucluse).

MENUISERIE

Ausseur et Hipp, 51 *bis*, avenue de Ségur, à Paris. Tél. 706-98.

ORNEMENTS D'ÉGLISE

LARIVE, Ch. Mignon, Successeur, 114, rue du Bac, Paris (VII^e^). Fournisseur de la Chapelle Royale de Dreux.

PAPETERIE

G. Lesueur, *Papeterie de luxe, d'administration et de famille.* Place de la Trinité. Paris. Téléphone 255-50.

PARAPLUIES

"AU PARASOL LATIN". Moins, 14, boulevard Saint-Michel, Paris.

RESTAURANT

Véfour Jeune, 105 et 111, Galerie de Valois, au Palais-Royal. *Grands Salons pour Noces et Banquets*. Téléphone 135-68.

TAILLEUR

Ramlot, *Vêtements d'hommes, Costumes de dames, Vêtements militaires et ecclésiastiques, Chemises, Chemisettes*, 76, rue de Rennes, Paris. Téléphone 715-70.

TAILLEUR

Xavier Goefft, 25, rue Richelieu, Paris.

VINS DE BORDEAUX

La Société Coopérative "LE VIN DE BORDEAUX". 45, rue Boudet, à Bordeaux (Gironde).

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Calendrier 1911	2 à 24
Voyage militaire de Mgr le Duc d'Orléans	25 à 28
Discours de Jules Lemaître à Bordeaux	29 à 34
La Reine de France, par Léon de Montesquiou	35 à 37
Pie X, par Bernard de Vesins	38 à 42
Mgr le Duc d'Alençon, par Charles Maurras	43 à 48
La Route enchantée, Conte par Pampille	49 à 54
Juifs de Sinistres, par Léon Daudet	55 à 58
Les Camelots du Roi au secours des Sinistrés, par Maurice Pujo	59 à 76
Les Origines de l'Action Française	77 à 84
L'Action Française et l'Affaire Dreyfus	85 à 91
L'Affaire de Toul	92 à 96
Manifestations d'Action Française	97 à 111
Sections et groupes de la Ligue	111 à 144

Nombreuses illustrations, par Bruno.

OUVRAGES DE M. E. OUVRAY

Auteur de la partie Agricole

Manuel d'Arboriculture et de Viticulture (12e édition)	Franco	2.75
Le Gouvernement et l'Education du Vin	—	0.60
L'Alimentation des Végétaux et l'emploi raisonné des Engrais	—	1.30
Manuel de Vinification et de Distillation	—	1.50
Les Ferments de la Terre. *Conférence à l'Institut catholique de Paris.*	—	0.60
Les Ferments du Vin. *Conférence à l'Institut catholique de Paris*	—	0.60
La Physiologie végétale. *Conférence à l'Institut catholique de Paris*	—	0.60
Les Ennemis et les Maladies parasitaires des arbres fruitiers et de la Vigne (3e édition)	—	1.10
La Gelée en Viticulture et en Arboriculture. — Moyens de défense	—	0.75
La meilleure installation d'un Fruitier. — Utilisation des Fruits. Médaille de Vermeil de la Société nationale d'Horticulture de France	—	0.60
Hygiène et Alimentation des animaux	—	2.50

En vente chez l'Auteur à VENDOME (Loir-et-Cher)

Grande Imp. du Centre — Herbin, Montluçon.

Gaston BLISS, représentant, 14, Rue Borromée, Paris.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS

84